

CESID

Spécialisation de Bibliothécaire scientifique et Conservateur

Enquête sur le thème de l'Open Access auprès du corps professoral de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève

Mémoire présenté par

Anne DEVENOGES

Sous la direction de

M. Renato SCARIATI, Bibliothécaire à la BSES

Mes remerciements vont à :

La Bibliothèque des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, et plus particulièrement à sa Directrice, Madame Daisy McAdam, qui m'a permis de réaliser cette étude.

Monsieur Renato Scariati, Bibliothécaire à la Bibliothèque des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, qui a dirigé ce mémoire.

Monsieur Corrado Pettenati, Directeur de la Bibliothèque du CERN, à Genève, qui a accepté d'en être l'expert.

Tous les collaborateurs des bibliothèques universitaires, à Genève et ailleurs, qui m'ont apporté leur aide.

Tous les membres du corps professoral de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève qui ont accepté de répondre à nos questions.

Mes proches qui m'ont accompagnée tout au long de ma formation au CESID.

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	1
2	LE MOUVEMENT DE L'OPEN ACCESS	2
2.1	DEFINITION DE L'OPEN ACCESS ET GENESE DU MOUVEMENT	2
2.2	LES ENJEUX DE L'OPEN ACCESS	6
3	L'OPEN ACCESS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	11
3.1	CRISE DES PERIODIQUES ?	11
3.2	CULTURE COMMUNICATIONNELLE	12
3.3	RESSOURCES EN OPEN ACCESS ACTUELLEMENT DISPONIBLES EN SHS	14
4	L'OPEN ACCESS A LA BSES	16
4.1	CONTEXTE.....	16
4.1.1	<i>L'Open Access à l'Université de Genève et en Suisse</i>	<i>16</i>
4.1.2	<i>L'Open Access à la Bibliothèque BP2 - économie, société, informatique, sport - de l'Université de Fribourg.....</i>	<i>17</i>
4.2	NOTRE ENQUETE : AXES DE RECHERCHE ET HYPOTHESES DE TRAVAIL	18
4.2.1	<i>Culture communicationnelle.....</i>	<i>19</i>
4.2.2	<i>Connaissance en général des débats actuels autour de la publication scientifique</i>	<i>20</i>
4.2.3	<i>Attitudes et pratiques en ce qui concerne les revues scientifiques en Open Access.....</i>	<i>20</i>
4.2.4	<i>Attitudes et pratiques en ce qui concerne les archives institutionnelles en Open Access</i>	<i>22</i>
4.2.5	<i>Autres variables pouvant influencer l'opinion des répondants au sujet de l'Open Access.....</i>	<i>23</i>
5	REALISATION DE L'ENQUETE	24
5.1	METHODOLOGIE.....	24
5.1.1	<i>Le questionnaire</i>	<i>24</i>
5.1.2	<i>Administration du questionnaire.....</i>	<i>25</i>
5.1.3	<i>Composition de l'échantillon analysé</i>	<i>25</i>
6	ANALYSE DES RESULTATS	28
6.1	CULTURE COMMUNICATIONNELLE	28
6.1.1	<i>Sources d'informations.....</i>	<i>28</i>
6.1.2	<i>Communication des résultats scientifiques</i>	<i>33</i>
6.1.3	<i>Conclusion</i>	<i>38</i>
6.2	LES REVUES SCIENTIFIQUES.....	39
6.2.1	<i>Connaissance du débat actuel</i>	<i>39</i>
6.2.2	<i>Consultation de revues scientifiques en Open Access.....</i>	<i>41</i>
6.2.3	<i>Publication dans des revues scientifiques en Open Access.....</i>	<i>43</i>
6.2.4	<i>Qualité des revues scientifiques en Open Access.....</i>	<i>45</i>
6.2.5	<i>Financement des revues scientifiques en Open Access.....</i>	<i>50</i>

6.2.6	<i>Protection des droits d'auteur dans les revues scientifiques en Open Access.....</i>	<i>51</i>
6.2.7	<i>Perspectives d'avenir pour les revues scientifiques en Open Access en général et à l'Université de Genève</i>	<i>51</i>
6.2.8	<i>Conclusion</i>	<i>54</i>
6.3	LES ARCHIVES EN OPEN ACCESS	55
6.3.1	<i>Connaissance des archives en Open Access</i>	<i>55</i>
6.3.2	<i>Auto-archivage dans des archives en Open Access</i>	<i>56</i>
6.3.3	<i>L'auto-publication - une autre forme d'auto-archivage... ..</i>	<i>58</i>
6.3.4	<i>Perspectives d'avenir pour les archives en Open Access à l'Université de Genève.....</i>	<i>58</i>
6.3.5	<i>Conclusion</i>	<i>59</i>
6.4	AUTRES VARIABLES POUVANT INFLUENCER L'ATTITUDE DES REpondANTS FACE A L'OPEN ACCESS.....	61
6.4.1	<i>L'âge</i>	<i>61</i>
6.4.2	<i>Utilisation des ressources informatiques</i>	<i>61</i>
7	CONCLUSION.....	63
8	BIBLIOGRAPHIE.....	66
■	ANNEXES	

1 Introduction

L'idée de ce travail est née de la convergence entre l'intérêt de son auteur, à la recherche d'un sujet de mémoire de fin de CESID, pour le mouvement de l'Open Access et le questionnement de l'équipe de la Bibliothèque de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève (BSES) sur ce thème.

En effet, depuis quelques années, l'Open Access a pris de l'ampleur dans le domaine de la publication scientifique. Ce développement s'est effectué jusqu'ici surtout dans le domaine "Sciences, Techniques et Médecine" (STM); or, qu'en est-il dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), et plus particulièrement des disciplines des sciences économiques et sociales couvertes par la BSES ?

L'équipe de la BSES a entamé une réflexion quant à la place à accorder à l'Open Access dans le développement futur de ses collections et souhaitait, dans cette perspective, recueillir l'avis des usagers, plus particulièrement du corps professoral de la faculté, au sujet de l'Open Access : le corps professoral connaît-il l'Open Access ?, quelle opinion en a-t-il ?, quel type de ressources en Open Access souhaite-t-il éventuellement trouver à la BSES et à l'Université de Genève ?, etc. La présente étude tentera de répondre à ces interrogations.

Notre travail comportera deux parties. La première (chapitres 2 à 4) définira le contexte de cette étude; nous y rappellerons ce qu'est le mouvement de l'Open Access, sa genèse et ses récents développements dans le domaine STM, pionniers en la matière; nous verrons ensuite ce qu'il en est dans le domaine des SHS; ce sera également l'occasion de se poser la question d'éventuelles différences entre les deux domaines dans la manière de gérer les informations scientifiques en général. Nous présenterons ensuite nos axes de recherches et hypothèses de travail. La deuxième partie (chapitres 5 à 7) sera consacrée à la réalisation de l'enquête proprement dite et l'analyse des résultats obtenus.

2 Le mouvement de l'Open Access

2.1 Définition de l'Open Access et genèse du mouvement

Le mouvement de l'Open Access¹, phénomène récent et en pleine évolution, a vu son développement jalonné jusqu'ici de trois textes fondateurs - les "3 B" comme certains aiment à les nommer. L'*Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert* (ou BOAI - *Budapest Open Access Initiative* - février 2002)² est un texte adopté suite à une rencontre qui s'est tenue sous l'égide de l'OSI (Open Society Institute)³ en décembre 2001 dans le but d'harmoniser des initiatives, jusqu'alors disparates, de diffusion par Internet d'articles de revues scientifiques en libre accès. La *Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès* (*Bethesda Statement on Open Access Publishing* - juin 2003)⁴ émane d'une réunion qui a réuni divers acteurs (chercheurs, organismes de soutien et de financement de la recherche, éditeurs, bibliothécaires) de la recherche biomédicale. Ceux-ci ont établi une définition provisoire de la publication en libre accès, qui a été reprise par le troisième de ces textes, la *Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales* (*Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities* - octobre 2003)⁵ en ces termes :

"Les contributions au libre accès se composent de résultats originaux de recherches scientifiques, de données brutes et de métadonnées, de documents sources, de représentations numériques de documents picturaux et graphiques, de documents scientifiques multimédia.

Les contributions au libre accès doivent satisfaire deux conditions :

1. Leurs auteurs et les propriétaires des droits afférents concèdent à tous les utilisateurs un droit gratuit, irrévocable et mondial d'accéder à l'œuvre en question, ainsi qu'une licence les autorisant à la copier, l'utiliser, la distribuer, la transmettre et la montrer en public, et de réaliser et de diffuser des œuvres dérivées, sur quelque support numérique que ce soit et dans quelque but responsable que ce soit, sous réserve de mentionner comme il se doit son auteur (les règles usuelles de la collectivité continueront à disposer des modalités d'attribution légitime à l'auteur et d'utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme à présent), tout comme le droit d'en faire des copies imprimées en petit nombre pour un usage personnel.
2. Une version complète de cette œuvre, ainsi que de tous ses documents annexes, y compris une copie de la permission définie dans ce qui précède, est déposée (et, de fait, publiée) sous un format électronique approprié auprès d'au moins une archive en ligne, utilisant les normes techniques appropriées (comme les définitions des Archives Ouvertes [Open Archives]), archive gérée et entretenue par une institution académique, une société savante, une administration publique, ou un organisme établi ayant pour but d'assurer le libre accès, la distribution non restrictive, l'interopérabilité et l'archivage à long terme."

En outre, les organismes signataires de cette déclaration s'engagent à promouvoir le développement du libre accès par diverses mesures d'encouragement visant notamment les auteurs d'articles

¹ Ce terme est très fréquemment utilisé, même en français; toutefois, on rencontre également son équivalent français "libre accès" ou "accès ouvert".

² Texte en français : <http://www.soros.org/openaccess/fr/index.shtml> (consulté le 20.12.2005)

Texte original en anglais : <http://www.soros.org/openaccess/read.shtml> (consulté le 20.12.2005)

³ Il s'agit d'une fondation privée ayant pour but de promouvoir la liberté et la démocratie, les droits de l'homme, l'éducation, la santé publique et l'accès aux soins, la transparence et l'accès à l'information; elle apporte son soutien à diverses initiatives dans ces différents domaines.

Site web de l'OSI : <http://www.soros.org/> (consulté le 20.12.2005)

⁴ Texte en français : http://www.inist.fr/openaccess/article.php3?id_article=58 (consulté le 20.12.2005)

Texte original en anglais : <http://www.earlham.edu/%7Epeters/fos/bethesda.htm> (consulté le 20.12.2005)

⁵ Texte en français : http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berlin_declaration.pdf (consulté le 20.12.2005)

Texte original en anglais : http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berlin_declaration.pdf (consulté le 20.12.2005)

scientifiques et les institutions qui les emploient et jugent leur travail. A ce jour, plus de 130 organisations⁶ de tous pays ont signé cette déclaration.

Divers autres textes allant dans le sens d'un développement de l'Open Access s'ajoutent petit à petit aux "3 B"; ils émanent entre autre d'organisations internationales (OCDE⁷, Nations Unies dans le cadre du Sommet mondial de la société de l'information⁸) ou de groupes d'acteurs spécifiques de la diffusion d'articles scientifiques (organismes de soutien et de financement de la recherche⁹, bibliothécaires¹⁰, éditeurs à but non-lucratif¹¹).

Pour réaliser le libre accès à la littérature savante, la BOAI recommande deux stratégies complémentaires : l'auto-archivage et la création de revues en Open Access.

L'auto-archivage, auquel les signataires de la *Déclaration de Berlin* s'engagent à recourir systématiquement, consiste pour les auteurs à déposer une copie de leurs contributions dans une archive en libre accès (à savoir, un serveur de documents électroniques en libre accès - *repository* en anglais)¹² reconnue. Une telle archive peut être institutionnelle, c'est-à-dire être gérée par une institution reconnue dans le domaine de la recherche, typiquement une université, un grand centre de recherche tel le CERN, ou thématique, regroupant des articles traitant d'une discipline particulière, comme c'est le cas par exemple d'*arXiv*¹³ en physique ou de *CogPrints*¹⁴ en sciences cognitives.

Les contributions déposées dans une archive peuvent être de divers types : actes de congrès, rapports techniques, thèses, documents de travail, etc., mais aussi des articles de revues; ceux-ci peuvent être déposés avant publication (prépublications ou prépublications - *preprints* en anglais), après publication, c'est-à-dire dans leur version validée par les pairs (postpublications - *postprints* en anglais), ou les deux. Il est à noter que certains éditeurs n'autorisent pas immédiatement, voire pas du tout, la mise à disposition par l'auteur en libre accès de la version publiée de l'article; dans ce cas, l'auteur a toujours la possibilité d'ajouter au préprint qu'il aura déposé dans une archive un corrigé, rendant compte des modifications qu'il y aura apportées suite à l'évaluation par le comité de lecture.

Sur le plan technique, les documents déposés dans une archive sont décrits par des métadonnées conformes à des standards (tel *Dublin Core*) pouvant être lus par le protocole de transfert OAI-PMH (*Open Archive Initiative - Protocol for Metadata Harvesting*)¹⁵ qui permettent le repérage

⁶ 136 en date du 20.12.2005

⁷ Annex 1 - Declaration on Access to Research Data from Public Funding. In : *Science, Technology, and Innovation for the 21st Century. Meeting of the OECD Committee for Scientific and Technical Policy at Ministerial level, 29-30 January 2004 - Final Communiqué*. [en ligne].

http://www.oecd.org/document/0,2340,en_2649_34487_25998799_1_1_1_1,00.html (consulté le 20.12.2005)

⁸ Déclaration de Principes. In : *World Summit on the Information Society* [en ligne].

<http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/dop-fr.html> (consulté le 20.12.2005)

Plan d'Action. In : *World Summit on the Information Society* [en ligne].

<http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/poa-fr.html> (consulté le 20.12.2005)

⁹ Wellcome Trust Position Statement in Support of Open and Unrestricted Access to Published Research [en ligne]. Mis à jour en septembre 2005.

http://www.wellcome.ac.uk/doc_WTD002766.html (consulté le 20.12.2005)

¹⁰ *Déclaration de l'IFLA sur l'accès libre à la littérature scientifique et à la documentation de recherche* [en ligne].

<http://www.ifla.org/V/cdoc/open-access04-f.html> (consulté le 20.12.2005)

¹¹ *Principes de Washington D.C. pour le libre accès à la science - 27 mai 2004* [en ligne]

http://www.inist.fr/openaccess/article.php3?id_article=63 (consulté le 20.12.2005)

¹² Le terme d'archive (au singulier) tend à s'imposer en français comme traduction du terme anglais *repository*; toutefois, ce choix est quelque peu regrettable car sa parenté avec la notion d'archives au sens traditionnel du terme peut prêter à confusion...

¹³ www.arxiv.org (consulté le 21.12.2005)

¹⁴ <http://cogprints.org> (consulté le 21.12.2005)

¹⁵ Il s'agit d'une norme purement technique à ne pas confondre avec la "philosophie" du mouvement de l'Open Access. Pour plus de détails voir <http://www.openarchives.org/>

des documents, quelle que soit l'archive dans laquelle ils sont déposés (interopérabilité), par des moteurs de recherche externes à celle-ci; ces documents, outre le fait d'être accessibles librement, sont donc aussi bien visibles.

A ce jour, quelques centaines d'archives de ce genre, ont semble-t-il vu le jour; il n'existe pas actuellement une liste dédiée les recensant toutes, mais des outils allant dans ce sens sont en cours d'élaboration.¹⁶

La deuxième stratégie prônée par la BOAI est le développement de revues scientifiques en libre accès. Celles-ci ont recours, comme toute revue scientifique, à un comité de lecture qui sélectionne les articles à publier. Les articles retenus sont rendus accessibles, sous forme électronique, à tous librement et gratuitement (dans certains cas, une version papier existe également et peut être obtenue, généralement contre paiement). Cependant, les modalités de cette mise à disposition peuvent être très variées selon les revues. Les différences portent notamment sur la proportion des articles concernés (tous ou une partie seulement), le moment de leur mise à disposition (dès la publication ou après un délai de x mois); une revue peut être ainsi totalement, partiellement ou marginalement en Open Access.

On constate aussi une multiplication des modèles de financement de ces revues; en effet, si l'accès aux articles est gratuit, leur production, elle, ne l'est pas totalement (même si les chercheurs et membres des comités de lecture officient sans être rétribués). Certes, il existe des revues publiées par un département universitaire, sous forme électronique uniquement, sur le serveur de l'université et gérées bénévolement par des membres enthousiastes du corps enseignant qui n'ont pas de frais apparents. D'autres, gérées aussi en général par des bénévoles, reçoivent un soutien financier sous forme de parrainage ou de bourse leur permettant de couvrir les frais d'édition¹⁷. Pour les autres (moins de la moitié des revues en Open Access), il s'agit de trouver le financement nécessaire, le plus souvent auprès des auteurs des articles - dans la pratique, ces coûts ne sont pas forcément payés de la poche des auteurs mêmes, puisque leur budget de recherche peut prévoir une somme destinée à les couvrir. Des modèles variés co-existent actuellement, découlant soit du modèle "simple" où les coûts sont couverts par une taxe (d'un montant de quelques centaines à plusieurs milliers de francs) payée entièrement par l'auteur de l'article, soit d'un modèle "hybride" combinant de diverses manières une taxe payée par l'auteur avec par exemple une cotisation d'affiliation à la revue de l'institution pour laquelle il travaille, une facturation par page, etc.¹⁸

Le *DOAJ (Directory of Open Access Journals)*, la liste de référence des revues scientifiques en Open Access, en recense près de 2000 à ce jour.¹⁹

Nous avons jusqu'ici décrit les principes généraux de l'Open Access, mais comment ce mouvement est-il apparu et dans quel but ? Une conjonction de facteurs a favorisé son émergence.

Le développement de l'Internet et l'arrivée du World Wide Web, au début des années 1990, a permis l'apparition de nouveaux modes de communication entre les chercheurs. Afin de favoriser une dissémination plus large et rapide des prétrages au sein de la communauté des chercheurs en

¹⁶ On peut notamment citer le projet des universités de Nottingham et de Lund qui élaborent un *OpenDOAR (Directory of Open Access Repositories)* qui devrait faire autorité. <http://www.opendoar.org/>
Voir également la "liste de listes" de Peter Suber : *Open Access OAI-compliant archives* [en ligne]. Mise à jour le 23 janvier 2006. <http://www.earlham.edu/~peters/fos/lists.htm#archives> (consulté le 23.01.2006)

¹⁷ Par exemple : *D-Lib Magazine*. [en ligne] <http://www.dlib.org/> : revue américaine, totalement électronique consacrée aux bibliothèques électroniques, produite par le CNRI (Corporation For National Research Initiatives) soutenu par DARPA (Defense Advanced Research Project Agency) et NSF (National Science Foundation).

¹⁸ C'est le cas des revues de PLoS (Public Library of Science) <http://www.plos.org/> et de BioMed Central (BMC). <http://www.biomedcentral.com/>

Pour une analyse plus détaillée, voir : M. Bascones Dominguez. *Economics of Open Access Publishing*.

¹⁹ 1975 très exactement en date du 21.12.2005 <http://www.doaj.org/>

physique des particules élémentaires, Paul Grinsparg lançait en 1991 à Los Alamos, la première archive en libre accès, *arXiv*. En effet, il est vital pour les chercheurs que les informations sur l'avancement des recherches de chacun circulent pour ainsi dire en temps réel, afin qu'ils puissent être au fait des dernières avancées pouvant influencer leur propre recherche, mais aussi dans un souci d'établir la paternité de telle ou telle découverte. Les prétrirages ont l'avantage de l'immédiateté, même s'ils n'ont pas reçu la caution d'une validation par les pairs qui reste l'apanage des articles publiés dans des revues; pour ces derniers, il faut compter avec un délai de plusieurs mois entre le moment de la soumission d'un texte et sa publication. Suivant l'exemple d'*arXiv*, d'autres archives ont ensuite été lancées dans d'autres disciplines, telles *CogPrints* (sciences cognitives), *NCSTRL* (Networked Computer Science Technical Reference Library - informatique) ou encore *RePEc* (économie).

Le besoin s'est assez rapidement fait sentir de trouver un moyen permettant une recherche unifiée dans ces diverses archives. L'*Open Archive Initiative* (OAI)²⁰ a été lancée dans ce but, en 1999, et un protocole technique de collecte de métadonnées, le OAI-PMH a été défini : par ce biais, la centralisation en un point (chez un fournisseur de services - *service provider*) des métadonnées décrivant les documents déposés dans diverses archives (les fournisseurs de données - *data providers*) permet de facto une interrogation unique et rapide de nombreuses archives. Cette norme rendait possible un développement cohérent des archives en libre accès.

Parallèlement à ces innovations techniques, on assistait à une augmentation vertigineuse des prix des abonnements des revues scientifiques (et ce en dépit de leur passage de la forme papier à la forme électronique), en particulier dans les sciences "dures", techniques et dans le domaine biomédical (STM)²¹. Dans un même temps, les budgets des bibliothèques scientifiques avaient tendance à stagner; le pouvoir d'achat de ces dernières diminuait et elles peinaient à payer la facture : la crise des périodiques (la "*serial crisis*") était née.

Cette situation a constitué un terreau favorable à l'émergence du mouvement de l'Open Access en vue de répondre, dans un premier temps en tout cas, aux besoins des chercheurs en STM. Il s'agissait d'exploiter les possibilités offertes par les nouvelles technologies de la communication et de trouver, également, une alternative à la mainmise de quelques gros éditeurs commerciaux sur le marché des revues scientifiques; ceux-ci, grâce à leur quasi monopole, ont pu, ces dix dernières années, gonfler le prix des abonnements à leur guise et s'assurer ainsi des bénéfices plus que confortables.²²

La communauté des partisans de l'Open Access, très restreinte à ses débuts, a grandi assez pour qu'aujourd'hui cette problématique soit le sujet de nombreux débats, conférences, prises de position et... travaux de recherche ! Les revues traditionnelles conservent, toutefois, toujours à l'heure actuelle leur place centrale; en effet, leur renommée et la garantie de qualité que leur confère la validation des articles par des comités de lecture assurent aux chercheurs qui publient dans leurs colonnes la reconnaissance de la communauté scientifique.

²⁰ Nous avons déjà signalé la confusion pouvant découler de l'emploi du terme "archive" cf. note no 12.

Le terme "ouvert" demande aussi à être précisé : dans le cadre de l'OAI-PMH, il qualifie l'architecture informatique mise en place pour favoriser l'interopérabilité des réservoirs de documents; ceci n'empêche pas certaines restrictions d'accès. Pour ce qui est de l'Open Access, il est synonyme d'accès aux documents libre et gratuit pour tout internaute.

²¹ Entre 1986 et 2004, l'ARL (Association of Research Libraries) enregistre une augmentation des dépenses consacrées aux périodiques de + 273% et une augmentation du coût unitaire des périodiques de + 188%

Source : <http://www.arl.org/stats/arlstat/graphs/2004/monser04.pdf>

²² En 2001 Reed Elsevier a réalisé un bénéfice d'exploitation de 34% dans le secteur des STM, de 20% dans le secteur juridique, de 15% dans le secteur économique et de 23% dans celui de l'éducation.

Source : *ARL Framing the Issue Open Access* [en ligne] May 2004

http://www.arl.org/scomm/open_access/framing.html (consulté le 27.01.2006)

L'émergence de l'Open Access remet cependant en question ce modèle traditionnel de l'édition de revues scientifiques; l'enjeu est donc de taille.

2.2 Les enjeux de l'Open Access

La problématique au cœur des débats actuels pourrait se résumer ainsi : l'Open Access peut-il proposer des **modèles économiquement viables**, plus avantageux, et remplissant **les mêmes fonctions de validation** des travaux que le modèle traditionnel de publication des revues scientifiques. Cette question recouvre des enjeux différents selon les acteurs concernés.

● **Pourquoi les lecteurs consultent-ils des revues scientifiques ?** Ils cherchent un accès à une information actualisée, souvent vitale à la poursuite de leurs propres travaux. Actuellement, le système d'abonnements constitue une barrière financière à cet accès, de plus en plus imposante au vu de l'augmentation récente des prix. L'Open Access supprime cette barrière et permet à tout un chacun, et notamment aux chercheurs des pays pauvres d'avoir accès à l'information dont ils ont besoin. En ce sens, le libre accès semble aller dans le sens de l'idéal de partage et de dissémination universelle des connaissances scientifiques pour le bien commun, énoncé notamment par Robert K. Merton.²³ Toutefois, comme le fait remarquer Peter Suber, un certain nombre de barrières subsistent (censure, fracture numérique, langue, etc.)²⁴

● **Pourquoi les chercheurs publient-ils dans des revues scientifiques ?** Ils se plient à l'injonction "publish or perish" qui gouverne le milieu des sciences; en effet, publier régulièrement des articles est, pour un chercheur, une condition indispensable à sa progression professionnelle et à l'obtention de fonds pour ses travaux. De fait, ces articles remplissent plusieurs fonctions indispensables à la "survie scientifique" de leurs auteurs²⁵ :

- l'*enregistrement* des résultats scientifiques, qui permet d'établir l'antériorité des découvertes, élément particulièrement important dans les disciplines où la recherche évolue rapidement et où des équipes concurrentes travaillent sur les mêmes problèmes.
- la *validation* de la qualité scientifique des résultats grâce à l'évaluation par les pairs; publier dans une revue de renom favorise l'avancement de la carrière du chercheur et l'obtention de fonds de recherche.
- la *dissémination* des résultats qui permet de se faire connaître et reconnaître par la communauté scientifique.
- la *conservation* à long terme des résultats qui doit assurer au chercheur de demain un accès aux résultats d'hier.

Les scientifiques cherchent à être reconnus en publiant dans les revues scientifiques. Ils rédigent des articles et les évaluent, comme membres des comités de lecture des revues, sans attendre de paiement en retour. Ces textes sont, selon les termes de Peter Suber, "libres de redevances" (*royalty-free*)²⁶, et c'est ce type de textes en particulier dont les partisans de l'Open Access souhaitent promouvoir l'accès libre. L'aspect financier de la question prend plus d'importance pour les auteurs si on leur demande de payer pour publier leurs articles, comme c'est le cas pour certaines revues en accès libre; ils sont alors généralement réticents à mettre la main à la poche (la leur propre, ou comme c'est plus généralement le cas, celle de leur institution de rattachement et dans laquelle ils

²³ J.-C. Guéron. In Oldenburg's Long Shadow. p.10

²⁴ P. Suber. *Open Access Overview*.

²⁵ D. Prosser *Open Access - the Future of Scholarly Communication*.

²⁶ P. Suber. *Open Access Overview*.

puisent habituellement pour financer leurs travaux). Pour Guédon²⁷, il y a là un paradoxe, une forme de schizophrénie chez les chercheurs qui sont, tour à tour, lecteurs - et peuvent alors se féliciter d'un accès libre aux textes qui les intéressent - et auteurs d'articles scientifiques. Notons que, dans le système actuel d'abonnements, leur activité de lecteurs comporte des coûts souvent cachés pour eux, dans la mesure où la facture est réglée généralement par la bibliothèque de leur université ou de leur laboratoire. D'autres, comme M. Renato Scariati de la BSES, expliquent cette réticence à payer pour publier plutôt par des raisons de cohérence et d'éthique : les chercheurs sont payés pour écrire et transmettre les résultats de leurs recherches; leur demander de payer équivaldrait à leur demander de rendre l'argent qu'on leur a versé.

● **Pourquoi les éditeurs commerciaux publient-ils des revues scientifiques ?** C'est leur gagne-pain. L'avènement des NTCI (Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information) a modifié, de façon importante, la publication des revues scientifiques, en permettant une diffusion des documents sous forme numérique. Le passage du papier à l'électronique a entraîné souvent une hausse du prix des abonnements. Les éditeurs expliquent habituellement cette augmentation par les investissements importants qu'ils ont dû consentir pour passer à cette nouvelle technologie. Plusieurs voix s'élèvent, néanmoins, contre l'ampleur et la persistance, année après année, de ces hausses, tel Guédon qui signale une différence de prix entre les articles de différentes revues d'un ordre de grandeur de 1 à 1000.²⁸

Les revues scientifiques, en particulier celles appartenant aux gros éditeurs commerciaux, jouent un rôle important dans le développement de la carrière des chercheurs. En effet, les éditeurs organisent la validation, par des comités de lecture, des textes qui leur sont soumis; ces comités sont constitués de scientifiques qui effectuent, le plus souvent sans contrepartie financière, ce travail d'"évaluation par les pairs" qui fait la réputation des divers titres. Le prestige attaché à une revue lui garantit des parts de marché et offre de meilleures chances de réussite aux auteurs qui y publient.

En effet, les évaluations conduites par les institutions qui emploient les chercheurs, en vue de leur promotion ou de l'attribution de fonds de recherche, reposent en partie sur le décompte des articles publiés par ceux-ci; les textes parus dans les revues les plus renommées étant naturellement mieux cotés. Le SCI (*Science Citation Index*)²⁹ a contribué à donner une grande importance à cet élément d'évaluation du travail des scientifiques. La mise en place de cet outil permettant de rendre compte du "flux" des citations entre articles de revues scientifiques (qui cite qui, est cité par qui, et combien de fois) a conduit à la constitution d'un groupe (restreint) de revues "essentielles" (les *core journals*), celles dans lesquelles "se fait" la science d'aujourd'hui, celles dont le prestige ne fait qu'augmenter par le jeu même des citations. Un facteur d'impact³⁰ est attribué à chaque titre, et les comités de recrutement se basent sur ces critères quantitatifs pour faire leur choix. A ce propos, Guédon³¹ regrette qu'en raison d'une trop grande focalisation sur la réputation d'une revue au détriment de la qualité intrinsèque des articles qui y sont publiés, l'élitisme remplace parfois l'excellence scientifique comme critère de reconnaissance des chercheurs et de leurs travaux.

Dans ce contexte, que signifie l'apparition de l'Open Access pour les éditeurs ? Considéré au début comme un épiphénomène par la majorité des éditeurs commerciaux, il commence à être perçu comme devant être pris au sérieux. Une adaptation sera inévitable; elle est déjà partiellement entamée puisque certains de ces éditeurs acceptent maintenant certaines pratiques de mise à disposition en Open Access des articles qu'ils publient (autorisation de dépôt par l'auteur du texte publié sur une archive en Open Access, ou mise à disposition par eux-mêmes avec ou sans délai après la publication, etc.).

²⁷ J.-C. Guédon. In *Oldenburg's Long Shadow*. p. 15

²⁸ J.-C. Guédon. In *Oldenburg's Long Shadow*. p. 24

²⁹ cf. <http://www.thomsonscientific.com/cgi-bin/jrnlst/jloptions.cgi?PC=K>

³⁰ Calculé par le JCR (Journal Citation Report), accessible pour les membres du Consortium suisse des bibliothèques universitaires, sous <http://wok.consortium.ch>

³¹ J.-C. Guédon. In *Oldenburg's Long Shadow*. p.21-2

En fait, la notion même de journal peut être remise en question et on voit apparaître dans les discussions les termes de "*deconstructed journal*" (revue "éclatée"), "*virtual journal*" (revue virtuelle), ou "*overlay journal*" (revue "faîtière")³²; l'unité physique de la revue est dépassée : dans le monde numérique, peu importe la localisation physique des différents articles, dans la mesure où un titre peut être reconstitué virtuellement, à travers une interface numérique. Dans ce contexte, on peut même se demander quelle signification aurait encore en soi la notion de "titre" qui joue un rôle si important aujourd'hui. On touche ici, à nouveau, au point essentiel de la validation des contributions; or, il s'avère que, dans ce cas de figure, l'évaluation par les pairs peut être dissociée de l'acte "physique" de la publication (comme peut l'être d'ailleurs également la préservation à long terme). Un tel modèle remet, pour le moins, en cause le fonctionnement de l'édition scientifique, en particulier commerciale, telle qu'on la connaît aujourd'hui. Les éditeurs commerciaux peuvent y voir une menace sérieuse; néanmoins, ces derniers possèdent un savoir-faire séculaire qui pourrait aussi être mis avantageusement à contribution.

Toutefois, nous n'en sommes pas là. Les titres publiés aujourd'hui par les éditeurs commerciaux, de par leur prestige, conservent une forte adhésion de la majorité des scientifiques.

● **Qu'en est-il des petits éditeurs, souvent sans but lucratif comme les sociétés savantes ?**

Même si le débat a tendance à se focaliser sur les poids lourds de l'édition commerciale, ces petits éditeurs détiennent encore plus de la moitié des titres publiés. Ils sont, cependant, souvent les plus menacés : premièrement, la crise des périodiques les a déjà préterités dans la mesure où une part toujours plus grande des budgets d'acquisition des bibliothèques est consacrée à l'achat des périodiques de grands éditeurs commerciaux, au détriment de ceux des petits éditeurs et des monographies; deuxièmement, l'Open Access risque d'enlever, en particulier aux sociétés savantes, leur principale (si ce n'est unique) source de revenu, les abonnements ou cotisations de membres qu'il faut payer aujourd'hui pour avoir accès à leurs revues.

● **Quel rôle jouent les organismes qui financent la recherche ?** Il s'agit souvent d'universités ou de fondations qui distribuent des bourses. Dans la situation actuelle, le paradoxe pour des organismes publics comme les universités est qu'elles doivent acheter les résultats de recherches qu'elles financent elles-mêmes. Les éditeurs se contentent d'organiser, contre paiement, la validation des articles et de les diffuser (en général de façon limitée via le système d'abonnements ou de licences pour les périodiques électroniques, alors que le support électronique permet au contraire une diffusion large à peu de frais.)

Relevons néanmoins que les pourvoyeurs de fonds contribuent dans une certaine mesure à maintenir les éditeurs commerciaux en position de force par l'importance qu'ils accordent au facteur d'impact des revues dans lesquelles publient leurs chercheurs.

En ce qui concerne l'Open Access, un des arguments forts mis en avant par ses partisans est qu'il offre un accès public à des résultats de recherches financées par des fonds publics.

Un accès libre à ces résultats peut néanmoins souffrir quelques exceptions, comme le reconnaissent ses promoteurs³³, quand il s'agit de résultats de recherches classées "secret défense", de découvertes pouvant être brevetées, ainsi que de résultats que l'auteur choisit de publier contre rétribution, sous forme de monographie par exemple.

● **Et les bibliothèques dans tout cela ?** Leur rôle, comme celui des éditeurs, est profondément remis en question avec l'arrivée des NTCI en général et celle de l'Open Access en particulier. Il

³² F. Rowland. Where is Scholarly Publishing Going. p.15

³³ P. Suber. *Open Access Overview*.

s'agit d'offrir un accès à une variété de ressources documentaires et de services. En ce qui concerne l'Open Access, on peut relever que l'idée d'une dissémination large, d'un accès gratuit aux informations concorde avec la mission de service public qui est celle de bien des bibliothèques. De plus, les bibliothécaires ont des atouts à faire valoir, une valeur ajoutée à apporter dans ce contexte : capacité à organiser l'information (activité de plus en plus nécessaire en regard de l'explosion massive de cette dernière, que l'Open Access ne fera que renforcer), connaissances techniques (métadonnées, etc.), mesures de conservation à long terme (qui comportent de nouveaux défis dans le monde numérique et dont les éditeurs ne se soucient pas forcément), entre autres. Et pourquoi, comme le suggère Steele³⁴, ne pas confier, par exemple, à la bibliothèque, en lieu et place de la gestion actuelle des abonnements de périodiques, la tâche de gérer le paiement des publications des auteurs de l'institution dont elle dépend; elle remplirait alors le rôle d' "aggrégateur financier" (*fiscal aggregator*). Finalement, dans l'immédiat, sans doute appartient-il aux bibliothèques, directement confrontées à la crise des périodiques, de faire connaître le mouvement de l'Open Access, si ce n'est de l'encourager.

● **Au vu de ce qui précède, quels sont concrètement les défis à relever pour que l'Open Access ait sa chance ?**

Financièrement, le principe de base consiste à **utiliser les fonds existants pour la dissémination plutôt que pour l'accès aux articles**.

La mise en place et la gestion d'archives en Open Access a un coût, mais pour l'instant celui-ci est bien souvent englobé dans les frais habituels de fonctionnement des institutions qui les hébergent (infrastructure informatique à disposition, gestion bénévole par certains membres convaincus du personnel de l'institution, etc.); ces dépenses ne sont d'ailleurs généralement pas chiffrées.

Du point de vue économique, l'enjeu central pour l'Open Access demeure celui des revues. Une variété de modèles de financement des revues en libre accès a vu le jour, reposant, comme nous l'avons vu, en partie au moins, sur le paiement par les auteurs pour la publication de leurs articles. Dans le domaine des sciences biomédicales, par exemple, de nouvelles revues entièrement en Open Access ont vu le jour ces dernières années sous l'égide de *PLoS* (*Public Library of Science*), ou de *BMC* (*BioMed Central*) et commencent à être connues. Les modèles économiques qu'elles proposent diffèrent, de même que leur structure organisationnelle (une organisation à but non-lucratif - ayant bénéficié de subventions pour son lancement - pour *PLoS*, un éditeur à but commercial, mais adhérant à la philosophie de l'Open Access pour *BMC*). Les modèles possibles sont nombreux; la question principale reste celle de leur viabilité.

L'utilisation des fonds pour la dissémination plutôt que pour l'accès aux articles prônée ci-dessus peut avoir des conséquences financières importantes pour les institutions, qui ne sont pas toujours celles que l'on pourrait espérer de prime abord. Une étude³⁵ menée au CERN a démontré que, dans le cas de cette institution (qui par ailleurs soutient fermement le mouvement de l'Open Access), la publication de l'intégralité de la production d'articles de ses chercheurs en Open Access, selon les modèles actuels, serait beaucoup plus coûteuse (de 2 à 10 fois plus chère selon les hypothèses de calcul retenues... !) que la facture qu'elle règle aujourd'hui pour ses abonnements aux périodiques traditionnels. Ainsi, l'Open Access, tel qu'il est pensé actuellement, serait très favorable à un organisme qui lit beaucoup et publie peu, mais défavoriserait l'institution qui publie beaucoup comme c'est le cas pour le CERN. Afin d'éliminer cette inégalité, il convient certainement d'envisager la question du financement des publications à une échelle dépassant celle de l'institution individuelle. Il reste à inventer un système viable pour tous.

³⁴ C. Steele. The Library's Perspective on Scholarly Publishing in the 21st Century. p.48

³⁵ M.Báscones Dominguez. *Economics of Open Access Publishing*.

Au final, la viabilité économique de tel ou tel modèle de financement des revues en Open Access dépendra largement de l'adhésion qu'elles susciteront auprès des scientifiques; pour être reconnues par ceux-ci, elles doivent offrir la même garantie de qualité que les revues traditionnelles, et cela passe par une réorganisation drastique du système de la validation scientifique des articles; il est important de disposer d'outils qui permettent d'évaluer aussi l'impact des revues en Open Access; les statistiques de citations actuellement disponibles pour quelques revues en Open Access montrent que leurs articles ont un taux de citation plus élevé et qu'ils sont cités plus rapidement que ceux des revues traditionnelles. Un outil spécifiquement destiné à tracer les flux de citations dans toutes les revues en Open Access est en cours d'élaboration.³⁶ Il faudrait aussi encourager les institutions à prendre en considération la qualité intrinsèque des articles de leurs chercheurs plutôt que le facteur d'impact de la revue où ils sont publiés; cela permettrait de réduire la distorsion dans l'évaluation qu'ont introduite les outils statistiques actuels, qui font le jeu des gros éditeurs commerciaux. A ce propos, Guédon³⁷ suggère d' "arracher le processus d'évaluation des griffes des éditeurs" actuels et de "le réinventer d'une manière, claire et rationnelle"; ceci pourrait être fait, selon lui, par "la communauté scientifique" elle-même.

L'Open Access offre une multitude de possibilités mais aussi de défis à relever, à la mesure des changements qu'il promet; en effet, il s'agit ni plus ni moins, selon Guédon, d'opérer un changement de paradigme³⁸, de réinventer le système de la publication scientifique. Cela ne se fera pas en un jour : les expérimentations devront être nombreuses, les modèles proposés multiples, incluant (temporairement ou de manière permanente) une cohabitation entre les revues scientifiques traditionnelles et de nouvelles formes en cours d'élaboration. La transition³⁹ ne sera pas forcément aisée, ni le succès garanti, mais, sans doute, l'aventure mérite-t-elle d'être tentée.

³⁶ Il s'agit de *Citebase* <http://www.citebase.org/>

³⁷ J.-C. Guédon. In *Oldenburg's Long Shadow*. p. 54

³⁸ J.-C. Guédon. In *Oldenburg's Long Shadow*. p. 2

³⁹ SPARC le reconnaît et suggère des pistes à suivre. Voir : Suber, Peter. *Launching SPARC Europe: KUB-CBU Round Table Discussion, November 17, 2003* [en ligne] http://www.kub-cbu.ch/projekte/server/SPARC_discussion_2003_11_17.pdf (consulté le 15.12. 2005)

3 L'Open Access en Sciences humaines et sociales

Le mouvement de l'Open Access, nous l'avons vu, a trouvé son origine dans le milieu des sciences "dures". Qu'en est-il en sciences humaines et sociales (SHS) ?

Pour discuter cet aspect, nous nous baserons en grande partie sur l'étude de Guylaine Beaudry et Gérard Boismenu consacrée aux revues universitaires dans le monde numérique⁴⁰. Ces auteurs basés à Montréal se sont penchés sur le cas des revues en sciences humaines et sociales dans les contextes québécois (et canadiens) et français. Ceci est particulièrement intéressant pour nous, dans la mesure où il rend compte de la situation de communautés scientifiques francophones en SHS, dont on peut supposer que la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève se rapproche.

3.1 Crise des périodiques ?

La "*serial crisis*" est bien connue en STM; et en SHS ? Beaudry et Boismenu ont fait une étude comparative des prix des abonnements des revues les mieux cotées selon le facteur d'impact du SCI et SSCI⁴¹ en 2000. Ils constatent que le prix moyen des revues en SHS est 4 à 5 fois inférieur à celui des revues en STM; on ne peut donc pas vraiment parler de crise avec de telles valeurs.

Ils relèvent, cependant, au sein même du domaine des SHS, une situation proche du domaine des STM, en ce qui concerne la répartition des revues entre les différents types d'éditeurs, le facteur d'impact moyen de ces différents groupes de revues et les différences de prix moyen entre ces groupes.

Ainsi, dans les deux domaines (STM et SHS), les revues dominantes sont éditées, contrairement à ce que l'on pourrait penser, pour près de la moitié seulement (respectivement 44% et 50%) par des éditeurs commerciaux. En STM, le reste des titres est édité par des sociétés savantes; en SHS le marché se partage entre les sociétés savantes (30%) et les presses universitaires (20%).

Le facteur d'impact moyen des revues de ces différents types d'éditeurs varie de la manière suivante :

	Editeurs commerciaux	Sociétés savantes	Presses universitaires
STM	2,83	3,44	-
SHS	0,88	1,35	1,07

Figure 1

Enfin, le prix moyen pratiqué par les éditeurs commerciaux est 2 à 3 fois plus élevé que celui des autres types d'éditeurs, et ceci pour les revues dominantes des deux domaines (STM : 1'969 \$ pour les éditeurs commerciaux et 899 \$ pour les sociétés savantes; SHS : 411 \$ pour les éditeurs commerciaux, 145 \$ pour les presses universitaires et 128 \$ pour les sociétés savantes).

Ces chiffres démontrent que si les éditeurs commerciaux dominent le marché, c'est surtout en terme de cherté des abonnements; car en terme de parts de marché et surtout de facteur d'impact, cela aussi peut surprendre, les sociétés savantes et les presses universitaires font mieux qu'eux...

⁴⁰ G. Beaudry et G. Boismenu. *Le nouveau monde numérique : Le cas des revues universitaires*.

⁴¹ Science Citation Index (SCI) et Social Sciences Citation Index (SSCI).

Il convient de rappeler que ces chiffres concernent un échantillon de revues "dominantes" au niveau mondial, selon les statistiques du SCI et SSCI, et généralement anglophones. Or, il ne faut pas oublier l'édition de revues au niveau national en particulier dans le domaine des SHS, d'autant plus que celui-ci, contrairement à celui des STM, n'est pas complètement dominé par l'anglais. Il s'avère qu'au Québec et en France la grande majorité des revues nationales "d'importance" selon Beaudry et Boismenu appartiennent au domaine des SHS (Québec : 65%, France : 90%), sont publiées par des (petits) éditeurs sans but lucratif (Québec : environ les 3/4 du marché, France : environ les 2/3 du marché) et vendues à des prix inférieurs (abonnements entre 40 \$ et 55 \$ pour les SHS) à ceux des revues dominantes au niveau mondial.⁴² De façon générale, on note un éclatement des lieux d'éditions, une multiplication de petites structures sans but commercial, une sorte de morcellement du marché; ceci explique aussi la relative fragilité de ces éditeurs car, bien que de taille modeste en général, ils assument seuls l'ensemble des opérations d'édition, sans profiter des économies d'échelles qu'un regroupement ou qu'un travail en réseau pourrait leur procurer; de plus, ils sont souvent tributaires, pour leur survie, de subventions de leur institution mère, parfois renégociées chaque année et, globalement, ils tournent avec des budgets très limités.

Pour conclure sur la question de la crise des périodiques, on peut ajouter que même s'il serait erroné de parler de crise au sens propre du terme dans le domaine des SHS, les effets de la crise en STM s'y font tout de même sentir. En effet, pour compenser l'augmentation des prix dans le domaine des STM, la part du budget des bibliothèques (qui couvrent les deux domaines) allouée aux revues en SHS a souvent diminué, ainsi que celle consacrée aux monographies⁴³, qui restent pourtant un vecteur particulièrement important de la communication scientifique en SHS.

3.2 Culture communicationnelle

Nous avons vu dans le cas des STM, comment la "culture des *preprints*" a favorisé l'émergence de l'Open Access, avec la création d'archives ouvertes. Dans ce cas, l'Open Access a répondu à un besoin préexistant, a offert une amélioration technique à un mode de communication déjà présent dans ces disciplines. Pour discuter d'éventuelles applications de l'Open Access en SHS, il convient de connaître au préalable la "culture communicationnelle" de ces disciplines.

Nous tentons dans le tableau suivant une comparaison des pratiques de communication scientifique en STM et en SHS. Nous y avons fait la synthèse des caractéristiques décrites par Beaudry et Boismenu⁴⁴ et celles mises en avant par deux études anglo-saxonnes sur la question⁴⁵. Comme c'est le cas pour toute tentative de généralisation ou de modélisation, surtout de comportements humains complexes, la représentation de la réalité proposée ci-dessous est simplificatrice. Si les distinctions faites ici demandent à être nuancées en fonction des particularités de chaque situation, elles ont néanmoins l'avantage d'ouvrir des pistes de réflexion qui pourront nous aider à formuler nos hypothèses de travail.

⁴² G. Beaudry et G. Boismenu. *Le nouveau monde numérique : Le cas des revues universitaires*. p. 41-3

⁴³ Entre 1986 et 2004, l'ARL enregistre une augmentation des budgets des bibliothèques scientifiques américaines consacrés aux monographies de 63 %, contre 273 % pour les revues, ainsi qu'une baisse de 9% du nombre de monographies acquises pour la même période. (Ces chiffres reflètent sans doute, en partie, la forte présence du secteur des STM aux Etats-Unis, comparativement à l'Europe, mais constituent néanmoins une indication intéressante.). Source : <http://www.arl.org/stats/arlstat/graphs/2004/monser04.pdf>

⁴⁴ G. Beaudry et G. Boismenu. *Le nouveau monde numérique : Le cas des revues universitaires* p. 26-30

⁴⁵ Il s'agit de :

- J. Fry, *Scholarly Research and Information Practices, A Domain Analytic Approach*. Information Processing and Management, 2004. Cité par : Rightscom. *JISC Disciplinary Differences Report*. p.13-15

- T. Becher, *Academic Tribes and Territories : Intellectual Enquiry and the Cultures of Disciplines*. Buckingham : SRHE and the Open University Press, 1989. Cité par : Rightscom. *JISC Disciplinary Differences Report*. p.12-13

	STM	SHS
Caractéristiques du milieu scientifique	- ratio "chercheurs / problème" élevé (plusieurs équipes travaillent en parallèle sur la même question). - interdépendance forte entre les chercheurs et faible incertitude liée à la tâche. - forte compétition. - mode de fonctionnement "urbain".	- ratio "chercheurs / problème" bas (certains domaines ou courants de recherche peuvent ne compter que quelques rares spécialistes). - interdépendance faible entre les chercheurs et grande incertitude liée à la tâche. - compétition moins forte. - mode de fonctionnement "rural".
Besoins communicationnels	- pression du temps : nécessité de se tenir à jour des derniers développements quasiment "en temps réel".	- moindre pression du temps : les informations ne sont pas périmées aussi rapidement; il faut pouvoir accéder à des informations relativement anciennes.
Modes de communication	- importance des <i>collèges invisibles</i>, communication informelle, contacts personnels (e-mails, visites fréquentes entre collègues pour obtenir les réactions immédiates et pour l'échange d'informations que l'on ne publie pas). * voies de communication rapides et larges : - participation à de nombreuses conférences. - échange de prépublications : constitue le mode de communication privilégié (les serveurs de prépublications en Open Access représentent une forme de "démocratisation" des collèges invisibles). - revues scientifiques (validation et reconnaissance des travaux; durées d'arbitrage des articles courts : certaines revues ont une parution hebdomadaire cf. <i>Science, Nature,...</i>).	- lecture des publications des collègues comme moyen principal pour se tenir au courant des derniers développements de sa discipline. - participation à des conférences moins fréquente (celles-ci servent davantage à témoigner une solidarité sociale entre chercheurs d'une même discipline). - publications d'articles dans des revues , mais aussi de monographies (la publication d'un article peut prendre facilement une année, celle d'un livre jusqu'à deux ans).

Figure 2

Les caractéristiques ci-dessus constituent les deux extrêmes d'un continuum qui va des sciences "dures" aux sciences humaines, en passant par les sciences appliquées. On trouve différentes configurations intermédiaires, chaque discipline ayant ses spécificités; la situation n'est par ailleurs pas immuable : Beaudry et Boismenu relèvent un rapprochement de quelques disciplines des SHS, la psychologie et l'économie notamment, avec les pratiques des STM.

Dans ce contexte quelle place y a-t-il pour l'Open Access en SHS ?

3.3 Ressources en Open Access actuellement disponibles en SHS

Actuellement, les ressources en Open Access en SHS sont moins développées qu'en STM.

Les domaines dans lesquels on trouve des archives ouvertes - anglophones - reconnues sont, sans surprise, l'économie (*RePEc : Research Papers in Economics* - <http://repec.org>; base de données de 330'000 notices, dont 230'000 donnent accès aux documents en ligne) et les sciences cognitives (*CogPrints : Cognitive Science E-prints Archive* - <http://cogprints.org>; plus spécialisée et de taille plus modeste : environ 2'600 documents accessibles en ligne).

Du côté francophone, le CNRS, ou plus précisément son Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) a récemment lancé son archive ouverte *HAL (Hyper Article en Ligne)*, subdivisée en archives thématiques dont une consacrée aux Sciences de l'Homme et de la Société, *HAL-SHS* (<http://halshs.ccsd.cnrs.fr> qui contient un peu moins de 3'000 documents, majoritairement rédigés en français).

En ce qui concerne les revues, outre le répertoire généraliste *Directory of Open Access Journals (DOAJ)*⁴⁶, il existe un certain nombre de portails de revues électroniques en sciences humaines et sociales, dont plusieurs sont francophones; mais ces derniers appliquent en général le principe de la barrière mobile, et ne sont donc pas complètement en accès libre. On peut citer *Revue.org* (<http://www.revues.org> - site fédérateur de 47 revues françaises), *Persée* (<http://www.perssee.fr> - initiative du ministère de l'Education nationale français), *Cairn* (<http://www.cairn.info> - accès aux revues de quatre éditeurs francophones en SHS) ou *Erudit* (<http://erudit.org> - collaboration d'universités et des presses universitaires québécoises).

Le retard relatif des SHS, notamment en ce qui concerne les archives ouvertes, peut vraisemblablement s'expliquer par le type de culture communicationnelle de ces disciplines - notamment l'absence, au départ, d'une "culture des prétrages". Toutefois, une archive ouverte peut héberger d'autres genres de documents que des prétrages, et il y a sans doute latitude à un développement aussi en SHS; une plus grande visibilité et un accès facilité aux documents devraient aussi pouvoir séduire les chercheurs de ces domaines.

De façon plus générale, l'Open Access pourrait être amené à prendre bien d'autres formes que celles au cœur des débats actuels, en fonction des usages et des besoins des chercheurs des différentes disciplines. Pour les SHS, il pourrait être intéressant de mener une réflexion au sujet des monographies et ceci pour des raisons variées comme, selon Suber⁴⁷, le fait que l'auteur considère que les bénéfices liés à l'Open Access priment sur le montant de ses droits d'auteurs, ou que la visibilité offerte par l'Open Access va faire progresser les ventes. Prosser⁴⁸ souligne également la plus grande facilité de publier en accès libre pour les auteurs, notamment ceux qui débutent ou qui proviennent de disciplines "marginales", et suggère la mise en place de systèmes hybrides, permettant tout de même de récupérer les droits d'auteurs par une facturation pour l'impression de tout ou partie du livre ou la possibilité de commander contre paiement une version papier d'un livre ou d'un chapitre - alors que le document peut être consulté en libre accès. Et de citer l'exemple, dans le domaine des STM, de la *National Academies Press* (<http://www.nap.edu>) qui propose plus de 3'000 ouvrages accessibles librement, ainsi qu'environ un millier contre paiement.

Ajoutons encore que le développement des bibliothèques numériques, de fait souvent en libre accès, offre un potentiel énorme, particulièrement intéressant pour les SHS. La numérisation de documents tombés dans le domaine public, y compris de textes très anciens et fragiles - donc jusqu'ici peu

⁴⁶ <http://www.doaj.org>

⁴⁷ P. Suber. *Open Access Overview*.

⁴⁸ D. Prosser. *Open Access - the Future of Scholarly Communication*.

accessibles - ouvre de belles perspectives de recherches, à orientation historique ou linguistique entre autres; d'autant plus que l'on peut y associer des outils de recherche et d'analyse en plein texte. Des réservoirs de textes tels que *Gallica* (<http://gallica.bnf.fr>), l'ambitieux projet *ECHO* (*European Cultural Heritage Online* - <http://echo.mpiwg-berlin.mpg.de/home>) ou le site *Les classiques des sciences sociales* (http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/html/biblio_accueil.html) du sociologue québécois Jean-Marie Tremblay sont quelques exemples illustrant les possibilités de ce genre d'entreprise.

Au final, si le mouvement de l'Open Access est au stade embryonnaire en SHS, encore plus qu'en STM, les possibilités qu'il pourrait offrir semblent intéressantes aussi pour ces disciplines.

4 L'Open Access à la BSES

4.1 Contexte

Comme c'est le cas généralement dans les grandes bibliothèques scientifiques, des revues et archives en Open Access sont aujourd'hui intégrées dans l'offre de ressources électroniques de la BSES - sans que leur caractère d'Open Access ne soit particulièrement signalé d'ailleurs. La BSES a entamé une réflexion sur d'éventuels nouveaux services à développer pour mettre en valeur l'Open Access dans la culture informationnelle des chercheurs de la Faculté; réflexion à laquelle le présent travail devra contribuer. Il convient, néanmoins, de replacer cette démarche dans le contexte plus large de celle entreprise au niveau de l'Université de Genève et de la Suisse. Pour compléter ce tour d'horizon, nous présenterons aussi l'état de la question dans une bibliothèque similaire à la BSES Genève, à savoir la Bibliothèque en économie, société, informatique et sport de l'Université de Fribourg.

4.1.1 L'Open Access à l'Université de Genève et en Suisse

Même si les bibliothèques des différentes facultés de l'Université de Genève sont des entités autonomes, la problématique de l'Open Access est aussi abordée à l'échelle de l'ensemble de l'institution, un minimum de coordination semblant indispensable; de plus, cette problématique implique une approche qui n'est pas purement documentaire, mais touche à des questions plus vastes de politique universitaire (visibilité de l'institution, système de promotion des chercheurs, aspects financiers, etc.). L'impulsion pour lancer cette réflexion, toutefois, est venue des bibliothécaires.

D'une part, la Commission consultative des bibliothèques auprès du rectorat de l'Université de Genève, la *Commission des bibliothèques* (COBIB), qui réunit les représentants des bibliothèques et du corps professoral des diverses facultés ainsi que quelques experts externes, s'est penchée, en juin 2005, sur la question d'une adhésion aux principes de la *Déclaration de Berlin* et a émis une recommandation au rectorat allant dans le sens de sa signature. Un groupe de projet élabore également, au sein du *Service de coordination des Bibliothèques* (SEBIB), la mise sur pied d'une archive institutionnelle. Suite à ceci, le Rectorat s'est déclaré plutôt en faveur des principes de la *Déclaration de Berlin*; mais a souhaité examiner les possibilités d'une action coordonnée au niveau des universités suisses.

D'autre part, les bibliothécaires ont aussi initié une réflexion sur ce thème, au niveau suisse précisément, et cela dès octobre 2003. A cette date, la *Conférence des bibliothèques universitaires suisses* (CBU) adressait une lettre ouverte⁴⁹ à la *Conférence des Recteurs des Universités Suisses* (CRUS) pour la rendre attentive à l'ensemble de la problématique soulevée par la "crise des périodiques" et lui proposer d'adopter des mesures allant dans le sens de l'Open Access, et en particulier la mise sur pied d'archives institutionnelles. La CRUS a reconnu l'intérêt de toutes les mesures pouvant contribuer à maîtriser les coûts de l'information scientifique et, dans un souci de préserver les intérêts des chercheurs suisses, a émis le vœu d'une coordination plus large, notamment au sein de l'*Association Universitaire Européenne* (EUA).

Finalement, le 7 février 2006, un communiqué de presse annonçait que la communauté scientifique suisse, dont la CRUS, avait signé la *Déclaration de Berlin*.

⁴⁹ Traduction française disponible sous :

<http://www.kubcbu.ch/projekte/server/CRUS%20Rapp%20Lettre%20ouverte%20Trad%20française.pdf>

4.1.2 L'Open Access à la Bibliothèque BP2 - économie, société, informatique, sport - de l'Université de Fribourg

Nous présentons ici, en guise de complément, la situation à la Bibliothèque documentant les domaines de l'économie, la société, l'informatique et le sport à l'Université de Fribourg (BP2). Nous remercions ici vivement son responsable, M. Benoît Renevey qui a eu la gentillesse de nous recevoir et de répondre à nos questions.

Les bibliothèques universitaires fribourgeoises ont été plus ou moins durement touchées par les conséquences de l'échec pour 2005 des négociations du *Consortium des bibliothèques universitaires suisses* avec l'éditeur Elsevier; la BP2 n'a pas été épargnée, puisque l'offre de documentation électronique en ligne dans les domaines de l'économie et des sciences sociales a subi une diminution certaine. La disparition de certains titres a pu dans un premier temps susciter des réactions fortes au sein de la faculté, mais a ensuite été comprise, une fois que la situation financière a été expliquée, chiffres à l'appui, et qu'une solution de remplacement (achat d'articles à l'unité) a été proposée. De fait, les membres de la faculté ignoraient jusque-là l'état des finances de la bibliothèque.

Pour ce qui est de l'Open Access, l'offre de la BP2 est comparable à celle de la BSES. Quant à son développement, la centrale des bibliothèques universitaires fribourgeoises souhaite que le corps professoral et les assistants soient impliqués dans les démarches éventuellement entreprises; il convient bien sûr de convaincre ces derniers de l'intérêt de l'Open Access, ce qui passe également par une action auprès des recteurs concernés. Dans la lettre d'information au corps enseignant par laquelle elle a informé ces derniers de la fin des licences Elsevier,⁵⁰ la centrale conseille aux chercheurs de déposer une copie de leurs documents électroniques sur le serveur de documents institutionnel *Rero.doc*. Au niveau de la BP2 même, aucune démarche particulière n'a été entreprise à ce jour pour promouvoir l'Open Access, faute de disponibilité du personnel à cette fin. M. Renevey constate, dans son travail quotidien, un fort attachement des utilisateurs à leurs habitudes de recherche d'informations, et pour ce qui est des assistants, une relative ignorance des outils de recherche électroniques. L'intégration de ressources en Open Access nécessitera un travail de longue haleine. Pour l'instant, celles-ci ne peuvent être envisagées que sur une base complémentaire.

Finalement, M. Renevey, lui-même chercheur en sciences sociales, a pu nous décrire un peu son expérience personnelle de la publication d'articles scientifiques dans ce domaine et confirmer ainsi les remarques générales faites au chapitre 3.2., à propos des différences de cultures communicationnelles selon les disciplines.

⁵⁰ disponible sous : http://www.fr.ch/bcu/info_uni/info_semestre05_F_print.htm

4.2 Notre enquête : axes de recherche et hypothèses de travail

Tout développement significatif de l'Open Access dans le monde académique ne pourra se faire qu'au travers d'un réel engagement des usagers, à commencer par celui des auteurs de textes scientifiques; ils représentent, en effet, selon les termes de Cox⁵¹, la clé d'un changement significatif dans le monde de l'édition scientifique. Il est donc essentiel de connaître leur point de vue sur la question; la présente étude va s'attacher à cerner celui du corps professoral de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Genève.

Ce travail a un caractère avant tout exploratoire et une visée essentiellement pratique : il s'agit de dresser un état des lieux de la question, afin de permettre à la BSES d'orienter ensuite sa politique et sa communication concernant l'Open Access.

Des enquêtes de même type ont déjà été réalisées ailleurs, chacune avec une orientation définie. Quatre d'entre elles - toutes britanniques - nous ont été particulièrement utiles pour l'élaboration de notre propre enquête. La première est une étude réalisée en 2004, sur mandat de la *Publishers Association*, l'association des éditeurs britanniques, par Paul Huntingdon, Dave Nicholas et Ian Rowland du *Centre for Information Behaviour and the Evaluation of Research* (CIBER) du Département des Sciences de l'Information de la City University à Londres et intitulée *Scholarly Communication in the Digital Environment : What do authors want ?*⁵². Cette enquête a été menée auprès de quelque 4'000 auteurs d'articles de revues scientifiques, tous chercheurs reconnus, répartis dans 97 pays; elle présente leurs attentes vis-à-vis des revues scientifiques, leurs critères de choix comme auteurs ou lecteurs de celles-ci, leur connaissance des débats actuels autour de la publication des textes scientifiques et de l'Open Access en particulier. La seconde a été réalisée par *Rightscom*, avec l'aide de membres des universités de Newcastle et Loughborough, pour le compte d'un groupe de projet du *Joint Information Systems Committee* (JISC), un organisme offrant un soutien aux établissements d'éducation supérieure et continue dans le domaine des NTIC, et financé par les organes de financement de l'éducation supérieure de tout le Royaume-Uni. Le but général de l'enquête, *JISC Disciplinary Differences Report*⁵³, était de voir si les différences d'attitude entre les chercheurs de différentes disciplines classiquement citées se vérifiaient concrètement en Grande-Bretagne; 780 chercheurs universitaires ont répondu à des questions portant sur leur mode de collaboration, et de communication scientifique, leur opinion, et lorsque cela s'appliquait leurs pratiques, concernant la gestion des droits d'auteur, l'auto-archivage, les procédures d'évaluation de la recherche. Sur ce dernier point, la Grande-Bretagne applique un système qui lui est propre, et qui a pu influencer quelques-unes des réponses au questionnaire; toutefois, les résultats de l'étude dans leur ensemble sont tout à fait pertinents pour nous. Nous nous référons également à deux enquêtes menées par Sheridan Brown et Alma Swan de *Keyperspectives Ltd*. L'une *JISC/OSI Journal Authors Survey*⁵⁴ a été réalisée début 2004 pour le compte du JISC et de l'OSI (Open Society Institute); elle compare les pratiques et connaissances concernant l'Open Access de quelques centaines d'auteurs de toutes nationalités répartis en deux groupes : ceux qui ont déjà publié des articles selon ce modèle (les "auteurs OA") et de ceux qui n'ont pas cette expérience (les "auteurs traditionnels"). L'autre, *Open Access Self-archiving : An Author Study*⁵⁵, réalisée fin 2004 examine l'attitude de près de 1300 auteurs de toutes nationalités en ce qui concerne l'auto-archivage.

⁵¹ J.Cox. Evolution or Revolution in Scholarly Publishing : Challenges to the Publisher. p.38

⁵² disponible en ligne sous : <http://ciber.soi.city.ac.uk/ciber-pa-report.pdf>

⁵³ disponible en ligne sous :

http://www.jisc.ac.uk/uploaded_documents/Disciplinary%20Differences%20and%20Needs.doc

⁵⁴ disponible en ligne sous :

[http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20I%20\(journal%20authors%20survey\)%202004.pdf](http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20I%20(journal%20authors%20survey)%202004.pdf)

⁵⁵ disponible en ligne sous:

[http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20II%20\(author%20survey%20on%20self%20archiving\)%202005.pdf](http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20II%20(author%20survey%20on%20self%20archiving)%202005.pdf)

Ces études ont mis en lumière plusieurs points, que nous avons pris en considération pour la formulation de nos axes de recherche.

4.2.1 Culture communicationnelle

La première constatation faite par l'étude JISC est qu'il existe bel et bien des différences de "culture communicationnelle" entre les STM et les SHS, à savoir une plus forte collaboration en cours de recherche et des canaux de dissémination des résultats moins formels pour les premiers et, pour les seconds, une tendance à avoir des contacts informels en cours de recherche, mais de recourir à des moyens plus formels de dissémination des résultats.

L'enquête a mis en avant une grande variété de moyens utilisés pour disséminer les résultats, qui prévalent plus ou moins selon les disciplines. Les écarts sont importants en ce qui concerne les monographies : 84% des personnes interrogées en Langues y ont recours et 70,9% en Lettres et branches artistiques; on passe à 30% en Sciences sociales pour tomber à 11,3% en Sciences biomédicales et 9,2% en Sciences physiques. Dans cette étude, et contrairement à la tendance générale décrite précédemment, le recours aux *preprints* est plus uniforme : il est le plus fréquent en Sciences sociales avec 40,8%, suivies des Sciences physiques et de l'ingénieur (36,7%), puis des Langues (34%), des Lettres et branches artistiques (29,1%) et des Sciences biomédicales. La répartition est très similaire pour les *postprints*, avec en tête les Sciences physiques et de l'ingénieur (46,4%), suivies par les Langues et les Sciences biomédicales (40%), les Sciences sociales (38,6%) et les Lettres et branches artistiques (33%). Les présentations lors de réunions obtiennent un bon score dans toutes les disciplines (entre 70% et 84%), mais le "champion toutes catégories" reste l'article de revue scientifique (entre 87,6% et 98%).

Ce dernier est également une source d'informations importante pour tous, et particulièrement en Sciences biomédicales. Puis, les *pre-/* et *postprints* sont mentionnés, principalement en Sciences physiques et de l'ingénieur; les Sciences sociales ont recours à une palette plus variée de sources; les monographies, elles, sont surtout utilisées en Langues.

Dans un premier temps, notre enquête s'attachera à cerner la culture communicationnelle du corps professoral de la Faculté des SES; c'est un préalable indispensable à toute discussion de l'Open Access. Nous nous attendons à retrouver les grandes tendances décrites ci-dessus. Toutefois, il sera intéressant de voir si une différenciation plus fine peut être faite, si un profil spécifique peut être identifié pour chacune des disciplines que regroupe la Faculté des SES; il se pourrait notamment, si on en croit les tendances exposées au point 3.2, que les économistes aient des pratiques se rapprochant de leurs collègues de STM, alors que les représentants des sciences sociales aient un profil plus "typiquement SHS".

Le reste de notre enquête portera directement sur le thème de l'Open Access, et en particulier les points suivants : connaissance des débats actuels autour de la publication scientifique, attitudes et pratiques en ce qui concerne les revues scientifiques en Open Access, attitudes et pratiques en ce qui concerne les archives institutionnelles en Open Access.

4.2.2 Connaissance en général des débats actuels autour de la publication scientifique

Les études CIBER, JISC et JISC/OSI ont obtenu des résultats divergents quand il s'est agi d'évaluer la connaissance qu'ont les chercheurs interrogés des débats actuels autour de l'Open Access. Alors que 82% des personnes interrogées par CIBER reconnaissent ne rien ou très peu savoir au sujet de l'Open Access, deux tiers des auteurs "traditionnels" de l'étude JISC/OSI ainsi que des chercheurs britanniques sondés par JISC affirment être au courant des débats actuels autour de l'Open Access; ce résultat doit néanmoins être tempéré par le fait, quelque peu contradictoire, qu'une forte majorité de ces mêmes chercheurs ignorent, par exemple, si leur université abrite une archive institutionnelle ou non. Leur connaissance d'archives thématiques est meilleure, comme le montre l'étude JISC, surtout en Sciences physiques et de l'ingénieur (42,9%) et en Sciences sociales (32,4%). Cette différence entre les résultats de l'étude CIBER et les deux autres peut vraisemblablement s'expliquer en partie par l'ampleur de l'échantillon interrogé par la première et son caractère quelque peu plus international, alors que les deux autres ont recueilli principalement les réponses de chercheurs occidentaux, surtout anglo-saxons, issus donc de régions où le mouvement de l'Open Access a déjà pris une certaine ampleur.

Les quatre études consultées relèvent en général une grande ignorance des questions liées aux droits d'auteur.

L'aspect financier du débat, ou du moins l'ampleur de la "*serial crisis*" paraît aussi relativement peu connu, dans la mesure où un certain nombre des personnes interrogées ont semble-t-il découvert les prix pratiqués par les éditeurs de revues scientifiques à l'occasion de ces enquêtes; elles ont alors, comme le relève l'étude CIBER, souvent exprimé leur surprise et critiqué ce qu'elles considèrent comme des prix tout à fait excessifs. Elles condamnent dans la foulée les éditeurs eux-mêmes, dont elles ignorent, selon l'étude CIBER (commanditée, rappelons-le, par la *Publishers Association*) la valeur du travail.

Dans notre enquête, nous tenterons d'évaluer le degré de connaissance qu'a le corps professoral de la Faculté des SES des problèmes actuels de l'édition scientifique, s'il varie selon les disciplines, et s'il influence l'attitude des chercheurs vis-à-vis du mouvement de l'Open Access.

4.2.3 Attitudes et pratiques en ce qui concerne les revues scientifiques en Open Access

Actuellement, les revues scientifiques occupent, nous l'avons vu, une place centrale pour les chercheurs de toutes les disciplines. Pour les répondants des études de JISC et CIBER, la garantie de qualité qu'offre l'évaluation par les pairs constitue (sans surprise) leur atout majeur; si ce n'est le seul : en effet, pour la majorité des personnes interrogées par JISC, le prestige d'une revue compte plus que le type de celle-ci. De plus, une minorité significative des chercheurs britanniques, soit plus du tiers (maximum : 44,2% en Sciences sociales et 43,4% en Sciences biomédicales; minimum : 28,1% en Sciences physiques et de l'ingénieur), considèrent même que le système traditionnel d'évaluation par les pairs pourrait être remplacé.

L'étude CIBER cite un autre critère important dans le choix d'une revue pour la publication d'un article : le "*narrowcasting*", à savoir la possibilité d'atteindre un groupe ciblé de spécialistes à travers tel ou tel titre; cet élément se révèle souvent plus important qu'une dissémination large "*tout public*".

Cette même étude relève une attitude généralement positive envers le mouvement de l'Open Access, en cela, en particulier, qu'il offre un accès non restrictif aux documents (accompagnée cependant de

réserves significatives quant à la qualité des articles publiés dans des revues en accès libre et à leur conservation). Les résultats de l'étude JISC/OSI vont dans le même sens, puisque 90% des "auteurs OA" considèrent le principe de l'accès libre à l'information scientifique comme un critère important, si ce n'est le plus important, pour justifier leur choix de publier selon ce modèle de l'Open Access.

La minorité (11%) des personnes interrogées par CIBER ayant déjà une expérience de la publication en Open Access tend à en avoir une perception plus positive que les personnes qui n'en ont pas, quant à l'accessibilité, le nombre, la qualité, l'actualité, la longévité de ces publications, ainsi que leur influence sur la carrière des auteurs. L'étude JISC/OSI démontre ceci de façon encore plus probante : les "auteurs OA" perçoivent les revues en accès libre comme offrant une plus grande rapidité de publication, un lectorat plus vaste et par conséquent un taux de citation de leurs textes plus élevé que les revues traditionnelles. Les "auteurs traditionnels" en revanche, expriment une opinion diamétralement opposée (délais de publication plus longs, lectorat plus réduit et bas taux de citation des articles en Open Access). Ceci explique en partie pourquoi ils n'ont pas publié d'articles en libre accès; ils citent néanmoins deux raisons plus fondamentales : le fait qu'ils considèrent les revues en Open Access comme moins prestigieuses que les revues traditionnelles, mais aussi et surtout, leur manque de connaissance de(s) revues en Open Access dans leur domaine.

Dans leur appréciation, les personnes interrogées par CIBER ayant déjà une expérience de la publication en Open Access sont aussi plus nombreuses que les personnes n'ayant pas cette expérience à considérer que les revues en accès libre sont coûteuses.

De fait, la question du financement des revues en accès libre s'avère être le point le plus sensible. Le modèle du financement par les auteurs rencontre une franche hostilité : 48% d'entre eux refuseraient simplement ce système; l'écrasante majorité de ceux qui seraient prêts à mettre la main à la poche, ne seraient pas disposés à payer plus de 500\$. Les répondants de l'étude JSIC/OSI ne soutiennent pas non plus le financement direct par l'auteur, dans la mesure où il défavoriserait les chercheurs ayant peu de moyens (pays du Tiers Monde, chercheurs débutants ou de disciplines peu soutenues bénéficiant de peu/pas de soutien financier.) Pour eux, les frais de publication doivent être pris en charge par les institutions de recherche ou des organes de financement extérieurs. En revanche, ils se disent majoritairement disposés à accepter l'obligation de publier leurs textes en Open Access si leur organe de financement le leur demande.

Nous souhaitons mesurer, dans notre enquête, la familiarité du corps professoral de la Faculté des SES avec les revues en accès libre et l'usage éventuel qu'il en fait; nous pensons rencontrer une relative ignorance de la question, dans la mesure où les disciplines concernées ne font pas partie des pionnières du mouvement de l'Open Access, et en raison du fait que, jusqu'ici, l'université de Genève n'a pris aucune mesure particulière pour encourager le développement des revues scientifiques en Open Access.

Pour ce qui est de l'opinion des personnes interrogées, nous pensons retrouver les grandes tendances évoquées ci-dessus, avec des nuances propres à cette faculté; nous nous attendons à une attitude plus favorable chez les personnes ayant une meilleure connaissance des revues en Open Access, que l'on risque de rencontrer plutôt en Sciences économiques, cette discipline ayant semble-t-il une certaine avance sur les Sciences sociales dans le domaine de l'accès libre; toutefois, même dans cette discipline, les revues de ce type sont pour ainsi dire inexistantes à l'heure actuelle, le développement de l'Open Access s'étant plutôt fait sous la forme d'archives.

Nous demanderons également à nos répondants de s'exprimer sur d'éventuelles démarches que l'Université devrait entreprendre dans ce domaine.

4.2.4 Attitudes et pratiques en ce qui concerne les archives institutionnelles en Open Access

Les deux études CIBER et JISC ont enregistré déjà une certaine connaissance des archives en accès libre, du moins thématiques (plus élevée en tout cas que celle des revues scientifiques). 21% des personnes interrogées par CIBER ont déjà déposé des documents dans une archive institutionnelle et 55% se disent prêtes à le faire à l'avenir. Les types de documents le plus souvent archivés sont les thèses, suivies des actes de conférences, des textes ayant été acceptés par un éditeur, et des prétirages. L'enquête JISC montre que parmi les chercheurs ayant connaissance des archives en libre accès, 50% des physiciens déposent régulièrement des documents dans des archives institutionnelles et 44% d'entre eux le font dans des archives thématiques. Ils sont respectivement 24,1% et 32,9% à le faire en Sciences sociales, alors que les moins nombreux à le faire sont les représentants des Lettres et branches artistiques.

En outre, 32% de l'échantillon de l'étude CIBER pratiquent "l'auto-publication", à savoir déposent une copie de leurs textes sur leur page web personnelle ou celle de leur institution : c'est plus que pour les archives institutionnelles ou thématiques. Il s'agit le plus souvent d'actes de conférences, de textes acceptés par un éditeur et de prétirages. Les auteurs les plus enclins à entreprendre cette démarche sont les informaticiens, les économistes, les mathématiciens, les physiciens et les astronomes. L'étude *Keyperspectives* sur l'auto-archivage confirme ceci en relevant également une préférence pour le dépôt sur un site web (27%) par rapport à une archive institutionnelle (20%) ou thématique (12%).

En revanche, parmi les personnes n'ayant pas encore pratiqué l'auto-archivage, cette même étude note une proportion élevée (71%) de personnes ignorant carrément cette possibilité de proposer leurs textes en accès libre. Un certain nombre de réticences ont aussi été exprimées par rapport à l'auto-archivage, notamment la crainte de rencontrer des difficultés techniques au moment d'effectuer le dépôt. Or il s'avère que 20% seulement des auteurs ayant fait le pas de l'auto-archivage ont rencontré de telles difficultés au moment de leur premier dépôt, chiffre n'atteignant plus que 9% pour le deuxième dépôt; il a été calculé un temps moyen nécessaire à un dépôt de l'ordre de 10 minutes. Une autre crainte exprimée est celle d'enfreindre les accords passés avec les éditeurs au sujet des droits d'auteurs; la connaissance ou le respect de ces derniers n'est cependant pas toujours important parmi les personnes pratiquant l'auto-archivage : certains auteurs déposent leurs textes dans une archive en libre accès en ignorant, voire en enfreignant, parfois sciemment, les obligations qui les lient à leurs éditeurs dans ce domaine.

Quant au moyen de promouvoir l'Open Access, la majorité des personnes interrogées par JISC, quelle que soit leur discipline, sont en faveur d'une solution par laquelle leurs organismes de financement exigeraient le dépôt des résultats dans une archive en libre accès. C'est aussi une mesure soutenue par 81% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête *Keyperspectives* sur l'auto-archivage.

Comme pour les revues, nous souhaitons mesurer dans notre enquête, la familiarité du corps professoral de la Faculté des SES avec les archives en accès libre et l'usage éventuel qu'il en fait; nous pensons obtenir des tendances assez semblables à celles pour les revues, en terme de différences d'attitude entre les disciplines notamment, et ce pour les mêmes raisons; toutefois, la familiarité avec les archives en Open Access sera probablement plus grande qu'avec les revues, puisque les archives sont mieux développées - pensons notamment à *RepEc*; de plus, certains départements de la Faculté des SES pratiquent une forme "d'auto-publication" sur

leur site web, comme c'est le cas, entre autres, avec les *Cahiers* du Département d'Econométrie.⁵⁶

Sur la question des archives en Open Access, nous demanderons également à nos répondants de s'exprimer sur d'éventuelles démarches que l'Université devrait entreprendre dans ce domaine; il sera particulièrement intéressant de voir si la mise en place d'une archive institutionnelle à l'Université de Genève est souhaitée et si le dépôt dans des archives en libre accès en général devrait être, aux yeux des personnes interrogées, explicitement encouragé.

4.2.5 Autres variables pouvant influencer l'opinion des répondants au sujet de l'Open Access

L'étude CIBER a, en outre, montré des différences dans la pratique et l'appréhension de la question de la communication scientifique et de l'Open Access, selon le sexe et l'âge des personnes interrogées. Les femmes sont plus sensibles que les hommes à la question des coûts d'accès pour le lecteur de textes scientifiques, elles se soucient aussi plus d'une dissémination qui atteigne les enseignants et les étudiants; elles affichent une moins bonne connaissance de l'Open Access et pratiquent moins l'auto-publication que leur collègues masculins. Les chercheurs les plus âgés (et les mieux établis) sont plus attachés au système traditionnel de publication scientifique, alors que leurs jeunes collègues, plus grands utilisateurs des ressources électroniques, sont aussi plus favorables au mouvement de l'Open Access.

Nous verrons si de telles distinctions s'avèrent pertinentes également dans le cadre de notre enquête. Nous tiendrons compte aussi, indépendamment du sexe ou de l'âge, du degré d'utilisation de l'ordinateur des répondants dans leur travail quotidien, partant du principe qu'une certaine familiarité avec cet outil est une condition à un intérêt pour l'Open Access.

⁵⁶ <http://www.unige.ch/ses/metri/>

5 Réalisation de l'enquête

5.1 Méthodologie

5.1.1 Le questionnaire

Nous avons structuré notre questionnaire (cf. Annexe 1) en reprenant les grands axes de recherche définis plus haut :

- culture communicationnelle, en tant que lecteur et en tant qu'auteur (questions 1 à 3).
- les revues scientifiques (questions 4 à 11) : pratiques en tant que lecteur et en tant qu'auteur, connaissance et utilisation actuelle des revues en Open Access, position face à une éventuelle utilisation future et selon quelles modalités (financement, mesures d'encouragement).
- les archives en Open Access (questions 12 à 15) : connaissance et utilisation actuelle des archives en Open Access, en tant que lecteur et en tant qu'auteur, y compris auto-publication, position face à une éventuelle utilisation future et face à d'éventuelles mesures d'encouragement.
- attitude envers l'Open Access (question 16) : "*serial crisis*", visibilité, qualité, prestige, impact sur la carrière, droits d'auteurs, perspectives d'avenir. Cette question soumet à l'évaluation des répondants des affirmations très stéréotypées que l'on retrouve habituellement chez les partisans ou les opposants de l'Open Access; le but est de faire prendre position aux personnes interrogées sur des points controversés du débat autour de l'Open Access, de cerner leur éventuelle position "idéologique" à cet égard.
- questions complémentaires :
 - remarques additionnelles (question 17).
 - familiarité avec les outils informatiques en général (question 18): il s'agit par ce biais de replacer les réponses obtenues dans le contexte plus général de familiarité des répondants avec les NTIC.
 - lecture préalable du texte de présentation de l'Open Access mis à disposition (question 19) : il s'agit ici d'un moyen d'essayer d'estimer la confiance qu'ont les personnes interrogées dans leurs connaissances préalables sur l'Open Access; cela doit aussi nous permettre de savoir si nous pouvons replacer les réponses obtenues dans le contexte d'une définition commune de l'Open Access, ou non.
- informations personnelles.

En vue de faciliter le remplissage et le dépouillement des questionnaires, nous avons privilégié un type de questions fermées, proposant souvent les réponses possibles sous forme d'échelles.

Nous avons aussi introduit quelques questions ouvertes, souhaitant voir les répondants s'exprimer librement, principalement sur les raisons qui pouvaient les pousser à ou les retenir de publier leurs textes en Open Access (questions 9 et 13) - avant de leur "souffler" les arguments les plus couramment rencontrés à la question 16. Le risque avec ce type de question est, d'une part, que les personnes interrogées ne prennent pas la peine de répondre; d'autre part, des réponses disparates sont plus longues à traiter, ce qui, vu la taille de notre étude, ne devrait, cependant, pas poser de problème.

Nous avons rédigé ce questionnaire sous forme d'un fichier *Word*; les répondants avaient le choix soit de le remplir et de le renvoyer sous forme électronique, soit de l'imprimer, de le remplir à la main et de le retourner par courrier interne, cela devant permettre à des personnes moins à l'aise avec les outils informatiques de s'exprimer aussi. Nous leur avons fourni aussi l'adresse électronique du texte de présentation de l'Open Access qui figure sur le site de la BSES, afin qu'ils puissent si nécessaire y obtenir des informations complémentaires utiles pour remplir le questionnaire.

5.1.2 Administration du questionnaire

Le questionnaire a été envoyé par e-mail début janvier 2006 à l'ensemble du corps professoral de la Faculté, c'est-à-dire un total de 76 personnes, comprenant 57 professeurs, 8 maîtres d'enseignement et de recherche (MER) et 11 chargés de cours.

Nous avons prévu un délai de renvoi d'une semaine; vu le faible nombre de questionnaires retournés à cette échéance, nous avons envoyé un rappel assorti d'un nouveau délai d'une semaine, ce qui a porté ses fruits. Nous avons finalement reçu 26 questionnaires, équivalant à un taux de réponse de 34,2 %, ce qui est satisfaisant.

Toutefois, deux des questionnaires retournés étaient incomplets et nous n'avons pas pu les inclure dans notre analyse quantitative des résultats. Nous avons, par contre, tenu compte des commentaires faits dans l'un d'entre eux dans la partie plus qualitative de notre analyse.

Un troisième questionnaire nous a posé problème, en cela qu'il a été rempli au nom d'une chaire entière, conjointement par le professeur qui en est responsable et par ses 4 assistants, qui, rappelons-le, ne font à l'origine pas partie de notre public-cible. Les informations personnelles, en particulier ont été remplies par un assistant... Nous avons décidé finalement d'inclure ce questionnaire dans notre analyse en l'attribuant au professeur responsable de la chaire en question et en complétant, dans la mesure du possible, les informations personnelles concernant ce dernier. (Précisons, ici, que nous n'avons pas en tant que tel violé le principe d'anonymat, puisque le questionnaire nous a été renvoyé accompagné d'un mot signé et que nous avons recherché les informations personnelles dont nous avons besoin uniquement dans des documents publiquement accessibles - site web, annuaire de la faculté, etc.)

Notre analyse a porté finalement sur 24 questionnaires, ce qui correspond à un taux de réponses utilisables de 31,6%; cela reste satisfaisant.

5.1.3 Composition de l'échantillon analysé

Le taux de réponses utilisables varie selon les départements auxquels sont rattachés les répondants et selon leur statut, comme le montre le tableau suivant :

■ Composition de l'échantillon, selon le département et le statut des répondants. (E = nombre de questionnaires envoyés, R = nombre de questionnaires utilisables reçus en retour, % = taux de réponses utilisables.)												
	Professeurs			MER			Chargés de cours			Total		
	E	R	%	E	R	%	E	R	%	E	R	%
Section des hautes études commerciales												
HEC (Hautes études commerciales)	18	6	33.3	-	-	-	2	0	0	20	6	30.0
Section des sciences économiques												
ECOPO (Economie politique)	6	2	33.3	-	-	-	-	-	-	6	2	33.3
METRI (Econométrie)	9	2	22.2	1	0	0	-	-	-	10	2	20.0
Sous-total	15	4	26.7	1	0	0	-	-	-	16	4	25.0

Section des sciences sociales												
SPO (Sciences politiques)	7	2	28.6	1	1	100	1	0	0	9	3	33.3
GEO (Géographie)	3	1	33.3	3	3	100	1	0	0	7	4	57.1
SOCIO (Sociologie)	5	2	40.0	1	0	0	3	0	0	9	2	22.2
ISTEC (Histoire économique)	4	1	25.0	1	1	100	-	-	-	5	2	40.0
<i>Sous-total</i>	19	6	31.6	6	5	83.3	5	0	0	30	11	36.6
Département des systèmes d'information												
SYINF (systèmes d'information)	3	1	33.3	1	1	100	-	-	-	4	2	50.0
<i>Autres</i>	2	0	0	-	-	-	4	0	0	6	0	0
<i>Sans réponse</i>	1	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	58	18	31.0	8	6	75.0	11	0	0	76	24	31.6

Figure 3

Le taux de réponses utilisables de la section des sciences économiques est inférieur à la moyenne, de plus de 6%, celui de la section des hautes études commerciales aussi, avec un écart de 1,6% (c'est le chiffre le plus proche de la moyenne). Par contre, le taux de la section des sciences sociales dépasse la moyenne de plus de 5% - avec un maximum record à 57,1% pour le département de géographie. Le département des systèmes d'information, quant à lui, affiche un dépassement de la moyenne de plus de 18%; il faut cependant relativiser ce dernier résultat, car ce département est de taille modeste et ne représente en chiffres absolus que deux questionnaires retournés sur quatre envoyés. Ainsi, au final, nous pouvons dire que notre échantillon présente en termes relatifs une légère sur-représentation des sciences sociales par rapport aux sciences économiques.

Les MER ont été les plus assidus à répondre avec un taux de réponses utilisables de 75% qui ne correspond toutefois qu'à 6 questionnaires retournés. Pour les professeurs, le taux est très proche de la moyenne avec 31%; ils constituent en chiffres absolus la majorité de notre échantillon. Relevons encore l'absence totale de réponse de la part des chargés de cours.

La grande majorité des répondants travaillent à plein temps pour la Faculté des SES - seules deux personnes sont employées l'une à 70% et l'autre à 50%. Quant à l'ancienneté de leur engagement, elle se répartit de façon assez uniforme entre 1 et 38 ans. Finalement, les réponses des 16 personnes qui se sont exprimées sur les autres universités dans lesquelles elles ont déjà travaillé ou travaillent actuellement montrent que le corps professoral de la Faculté des SES peut se prévaloir d'expériences professionnelles multiples en Suisse et à l'étranger.⁵⁷

En ce qui concerne les variables démographiques, l'âge des personnes interrogées s'échelonne de façon assez homogène entre 34 et 64 ans :

■ Age des répondants				
34-44 ans	44-54 ans	54-64 ans	Sans réponse	Total
5 pers.	9 pers.	7 pers.	3 pers.	24 pers.

Figure 4

En revanche, la répartition des sexes est très inégale : à l'exception de deux femmes et d'un "sans réponse", tous les répondants sont des hommes. Cette dissymétrie est sans surprise dans la mesure où elle reflète le fait que les femmes sont très peu représentées aux niveaux supérieurs de la hiérarchie universitaire suisse. Malgré cette inégalité "structurelle", il est quand même intéressant de prendre en compte cette variable dans des études de relativement grande ampleur (et nous avons vu que certaines études britanniques citées plus haut l'ont à l'occasion trouvée pertinente pour l'analyse des attitudes face à l'Open Access); toutefois, à notre échelle, il ne nous est statistiquement

⁵⁷ cf. Annexe 2

pas possible de tenir compte d'un groupe de femmes se résumant à deux individus. Nous ne procéderons donc pas à l'analyse systématique de nos résultats en fonction de ce critère.

Finalement, 87,5 % de notre échantillon se prévaut d'une utilisation moyenne à forte des outils informatiques, plus de la moitié des répondants qualifient même leur utilisation de systématique (degré 5 sur une échelle de 1 à 5), alors que trois personnes ont choisi un degré 4, trois autres un degré 3. Seules trois personnes ont moins recours à ces outils ou n'ont pas répondu.⁵⁸

On retrouve une distribution assez semblable pour ce qui est de la consultation du texte d'introduction sur l'Open Access mis à disposition des personnes interrogées. 70,8 % d'entre elles n'ont pas ressenti le besoin de s'y référer (dont l'une précise que c'est plutôt en raison de manque de temps). Une autre l'a consulté, mais aurait pu s'en passer. Seuls quatre répondants l'ont lu, dont trois qui l'ont trouvé utile, et un qui se refuse à "simplement prendre ce qui est dit dans cette brochure comme argent comptant." Enfin, deux personnes n'ont pas répondu (dont celle qui fait un usage extrêmement faible (degré 1) des moyens informatiques.⁵⁹

⁵⁸ cf. Annexe 2

⁵⁹ cf. Annexe 3

6 Analyse des résultats

Remarque : pour l'analyse des résultats par disciplines, nous avons constitué un "pôle économie" regroupant les sections de HEC et des sciences économiques; il compte 10 personnes. De l'autre côté, les sciences sociales comptent 11 personnes. Quant au département des systèmes d'information, représenté par deux personnes seulement, nous avons finalement choisi de le laisser à part, car cette discipline comporte une composante technique importante (tout ce qui a trait au développement d'outils informatiques, bases de données, etc.) qui ne nous paraît guère assimilable à l'un des deux autres groupes. L'inclure dans l'un ou l'autre aurait été très artificiel et aurait risqué de biaiser les résultats du groupe en question (deux réponses sur une douzaine, ce n'est pas insignifiant). Nous nous contenterons pour cette discipline de mentionner, à l'occasion, les éléments qui nous paraissent significatifs. Finalement, nous ne commenterons pas les réponses de la personne qui n'a pas indiqué le département auquel elle est rattachée.

6.1 Culture communicationnelle

6.1.1 Sources d'informations

(cf. Figures 5 à 8 ci-après et Annexe 4)

Nous avons interrogé nos répondants sur les moyens qu'ils jugent les plus importants pour obtenir des informations scientifiques. Tous, sans exception, citent les articles scientifiques sur les deux positions les plus fortes de l'échelle d'évaluation proposée, qui en comporte cinq. On trouve ensuite la participation à des colloques ou conférences (87,5% des répondants), les monographies et les échanges personnels (70,8% des répondants), suivis des actes de colloques et de conférence (62,5% des répondants). La littérature grise ne vient qu'après, avec 54,2% de répondants, dont seulement 12,5% lui attribuent la valeur la plus forte. A l'autre extrême, les cartes et documents iconographiques n'ont que peu d'importance pour près de 70% des personnes interrogées (sans doute, le recours systématique à ce type de documents est-il l'apanage de quelques disciplines seulement, telle que la géographie...). Les listes de discussions et forums électroniques obtiennent un score similaire. Finalement, relevons que d'autres sources d'informations ont été citées, trois d'entre elles étant jugées très importantes, et deux importantes (chaque fois par une personne).

Si l'on examine ces résultats en fonction des disciplines auxquelles appartiennent les répondants, en dehors des articles scientifiques dont l'importance est reconnue unanimement, on constate qu'une plus grande variété de sources d'informations sont importantes en sciences sociales. Les monographies sont une source d'informations importante pour tous les représentants des sciences sociales, alors que ce n'est le cas que pour 40% des économistes. Les premiers accordent aussi proportionnellement une plus grande importance que les seconds à la participation à des colloques ou conférences, aux actes de ces derniers et aux échanges personnels, et de façon très marquée, aux cartes et documents iconographiques (ce qui tend à confirmer l'hypothèse que l'usage de ce type de documents est très spécifique à une ou quelques disciplines de sciences sociales). Enfin, 36,4% d'entre eux mentionnent d'autres sources, contre seulement 20% des économistes. Par contre, la littérature grise est plus importante pour les économistes (aux deux positions les plus fortes pour 70% de ceux-ci), ainsi que pour les deux chercheurs en systèmes d'information, alors qu'elle n'obtient qu'un score moyen chez les représentants des sciences sociales.

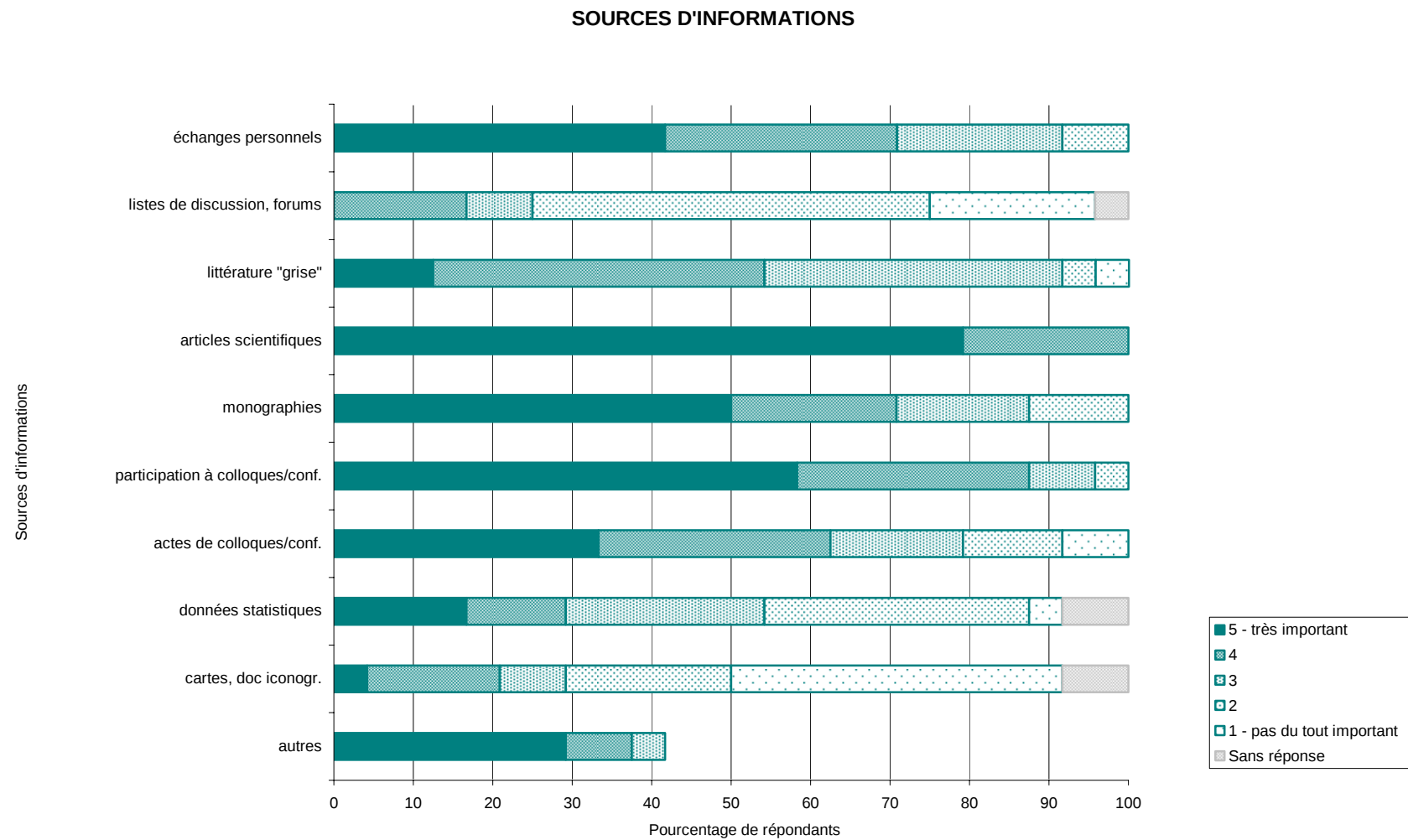


Figure 5

HEC et SCIENCES ECONOMIQUES - Sources d'informations

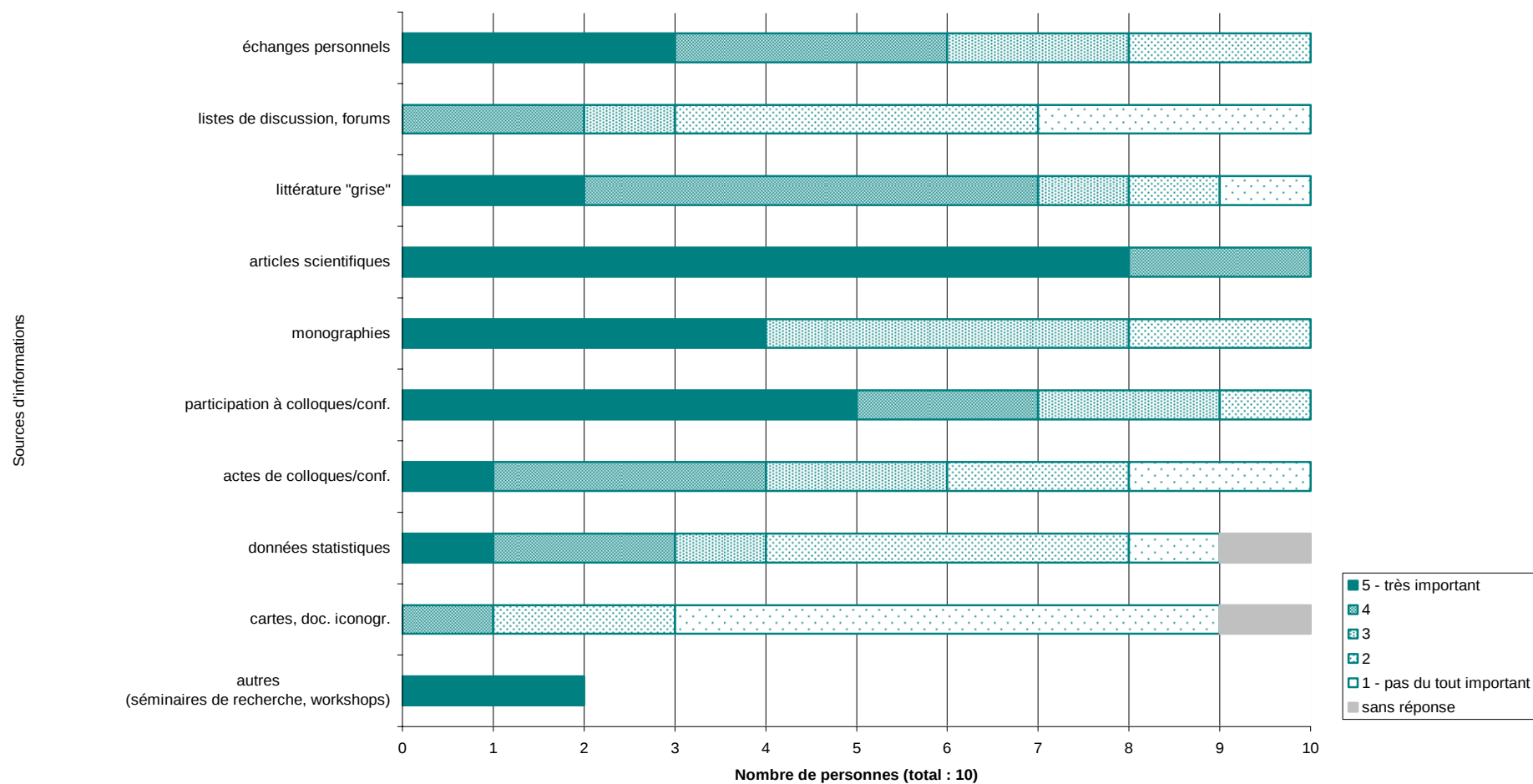


Figure 6

SCIENCES SOCIALES - Sources d'informations

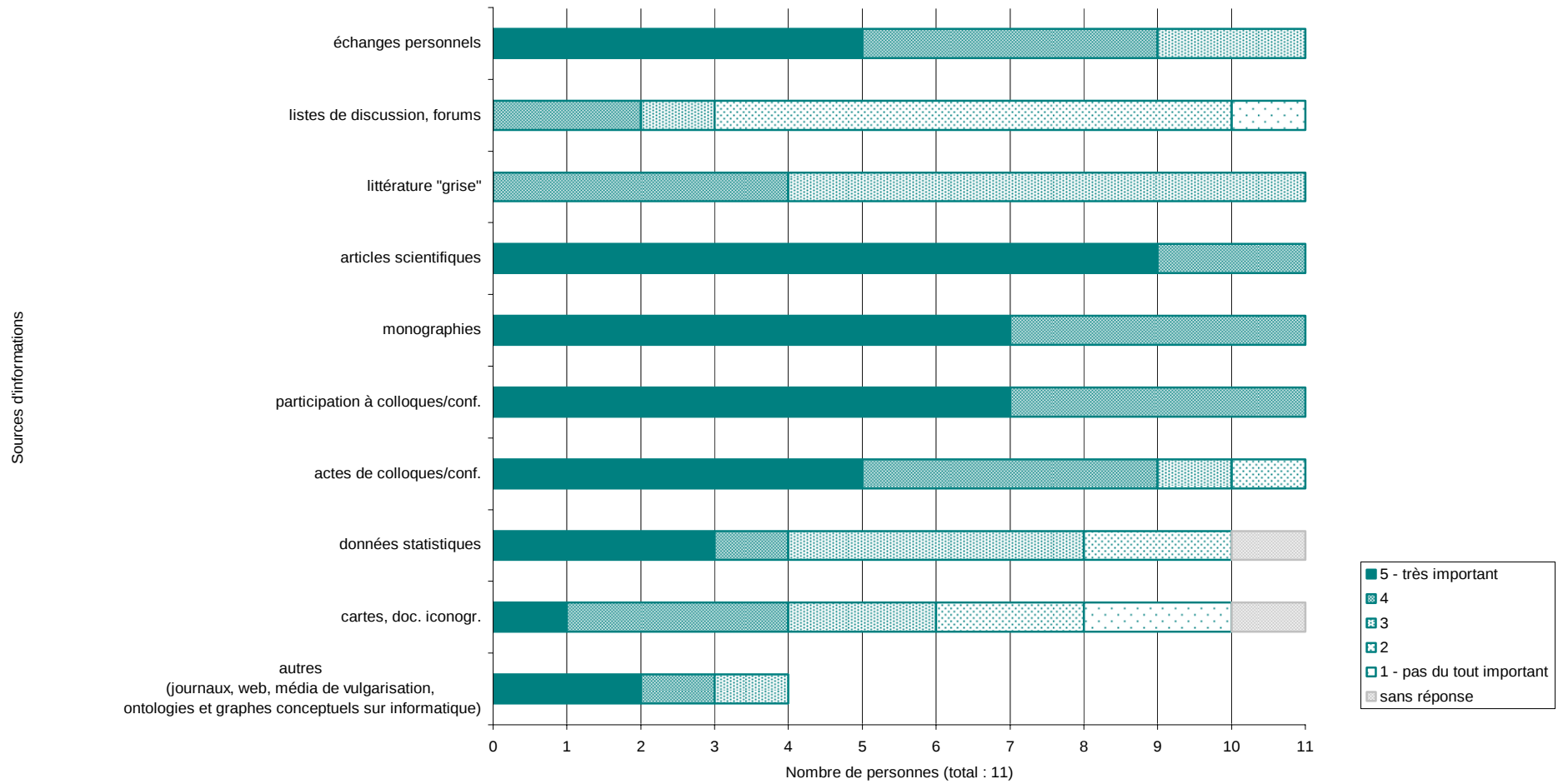


Figure 7

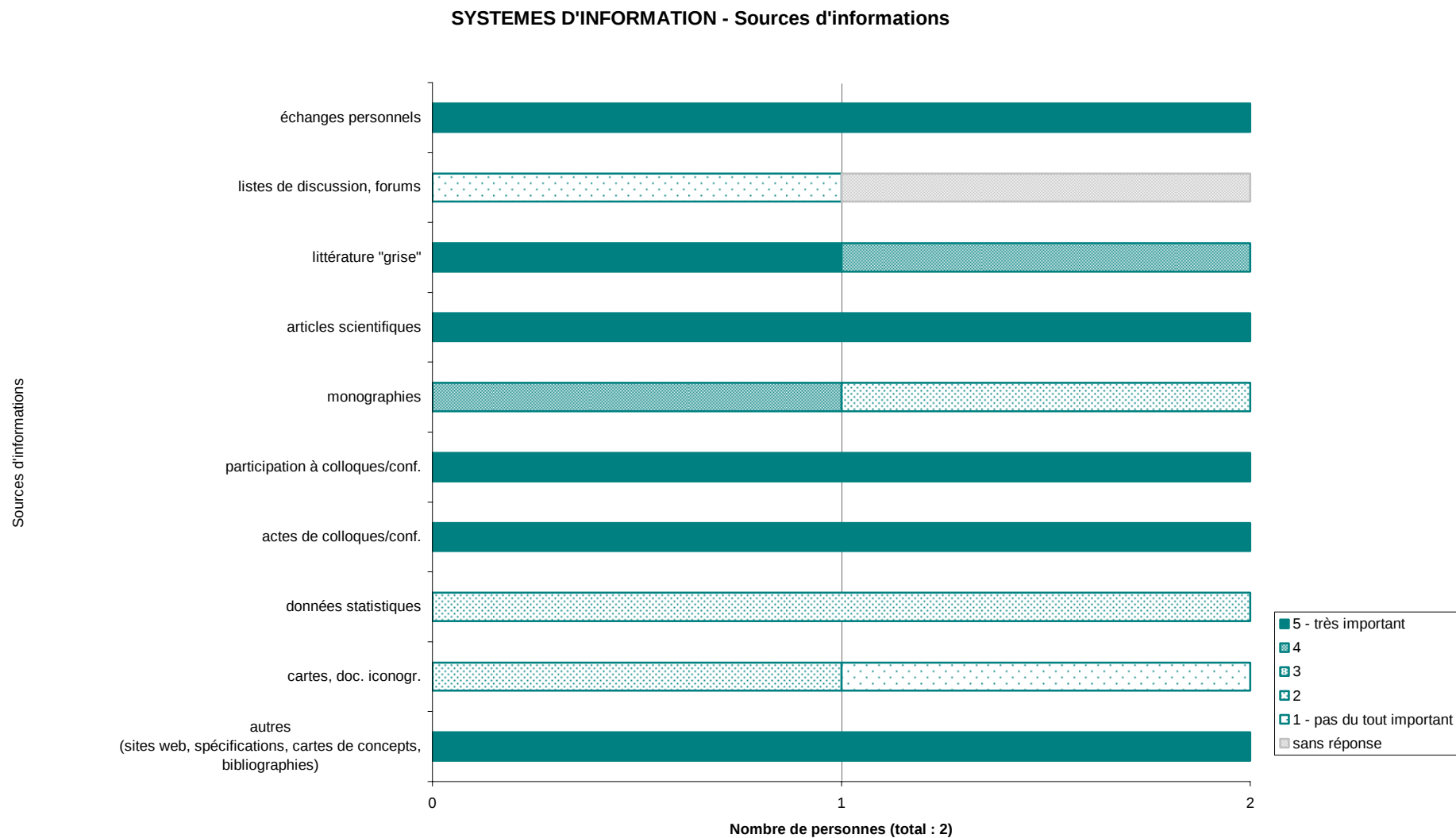


Figure 8

Pour ce qui est de l'ancienneté des textes utilisés, ils remontent à 5 ans pour un tiers de notre échantillon. Ensuite, la valeur la plus citée est "20 ans et au-delà"; puis, le nombre de citations redescend parallèlement au nombre d'années. Ces deux pôles (5 ans et nettement plus anciens) se retrouvent dans nos deux groupes de disciplines, avec, cependant, un poids nettement plus lourd donné aux textes de plus de 20 ans en sciences sociales, alors qu'à une exception près, les économistes ont recours à des documents ne dépassant pas 20 ans. L'un d'entre eux se contente même de textes ne dépassant pas 2 ans.⁶⁰

6.1.2 Communication des résultats scientifiques

(cf. Figures 9 à 12 ci-après et Annexe 6)

Pour communiquer les résultats scientifiques, les répondants placent aux trois premiers rangs les mêmes moyens de communication que pour obtenir des informations, à savoir les articles scientifiques (sur les deux positions les plus fortes pour l'ensemble des personnes ayant répondu), suivis de la participation à des colloques ou conférences (87,5% des répondants) et des monographies (66,7% des répondants). Ensuite, les actes de colloques ou de conférences (54,2% des répondants) devancent les échanges personnels qui apparaissent moins importants ici que pour obtenir des informations, ce qui est également le cas pour les listes de discussions et forums électroniques, les données statistiques, ainsi que les cartes et documents iconographiques. La littérature grise est aussi sensiblement moins prise en compte (37,5% aux deux premières positions pour la communication de résultats contre 54,2% comme source d'informations). Dans son ensemble, le corps professoral de la faculté semble se situer plutôt du côté des "consommateurs" de ce type de documents que des "producteurs".

Les différences entre disciplines mentionnées précédemment se retrouvent ici, de façon marquée pour les monographies (aux deux positions les plus fortes pour 100% des chercheurs en sciences sociales contre 40% des économistes - ce chiffre atteint toutefois 70% si on inclut la position 3 - moyenne importance), mais aussi pour les actes de colloques ou conférences (très importants ou importants à 72,7% en sciences sociales contre 30% en économie), et les échanges personnels (très importants ou importants à 63,6% en sciences sociales contre 20% en économie) - et de nouveau les cartes et documents iconographiques qui apparaissent comme une spécificité des sciences sociales. Pour ce qui est de la littérature grise, l'écart entre les deux groupes de disciplines est plus grand ici que pour l'obtention d'informations : la moitié des économistes jugent ce moyen de dissémination des résultats très important ou important, alors que ce n'est le cas que pour 9,1 % (une personne) en sciences sociales; pour le reste environ la moitié du groupe le juge moyennement important (degré 3). Les réponses des deux représentants du département des systèmes d'information se rapprochent de celles des économistes sur ce point, ainsi que pour ce qui est de la relative insignifiance des monographies, alors qu'elles sont semblables à celles du groupe des sciences sociales en ce qui concerne l'importance des actes de colloques ou conférence, ainsi que pour les autres moyens qu'ils évoquent.

⁶⁰ cf. Annexe 5

COMMUNICATION DES RESULTATS SCIENTIFIQUES

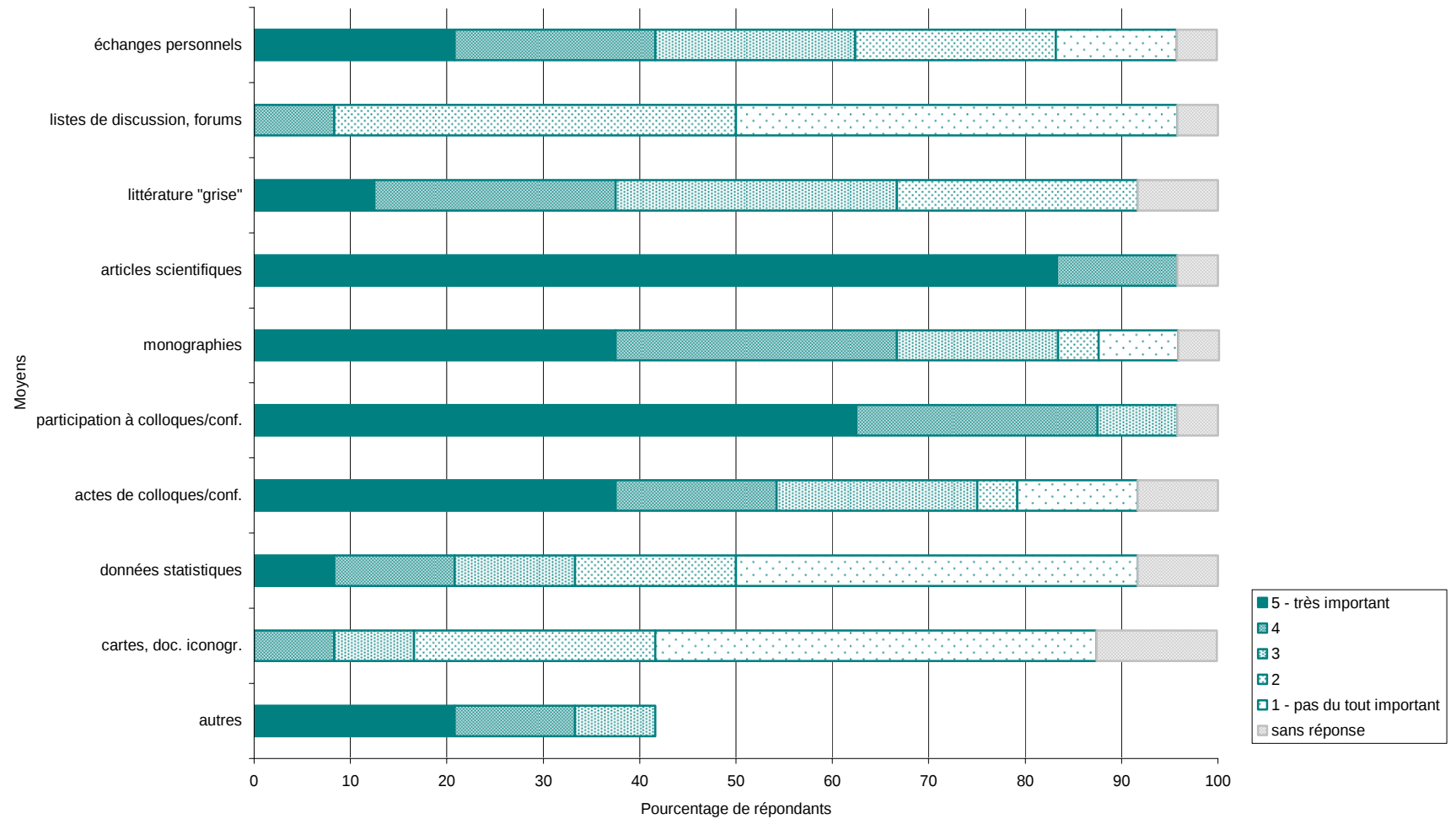


Figure 9

HEC et SCIENCES ECONOMIQUES - Communication des résultats scientifiques

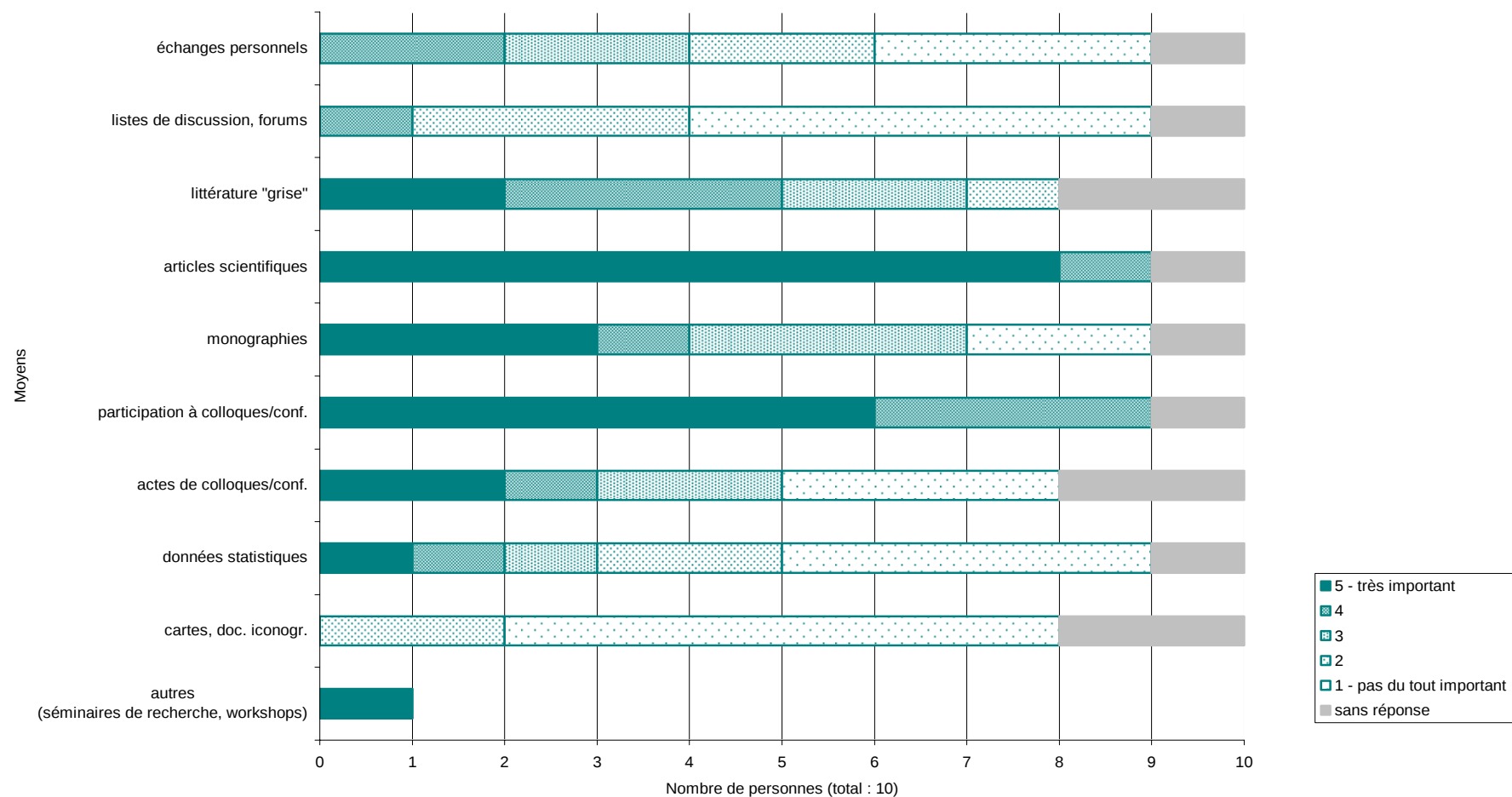


Figure 10

SCIENCES SOCIALES - Communication des résultats scientifiques

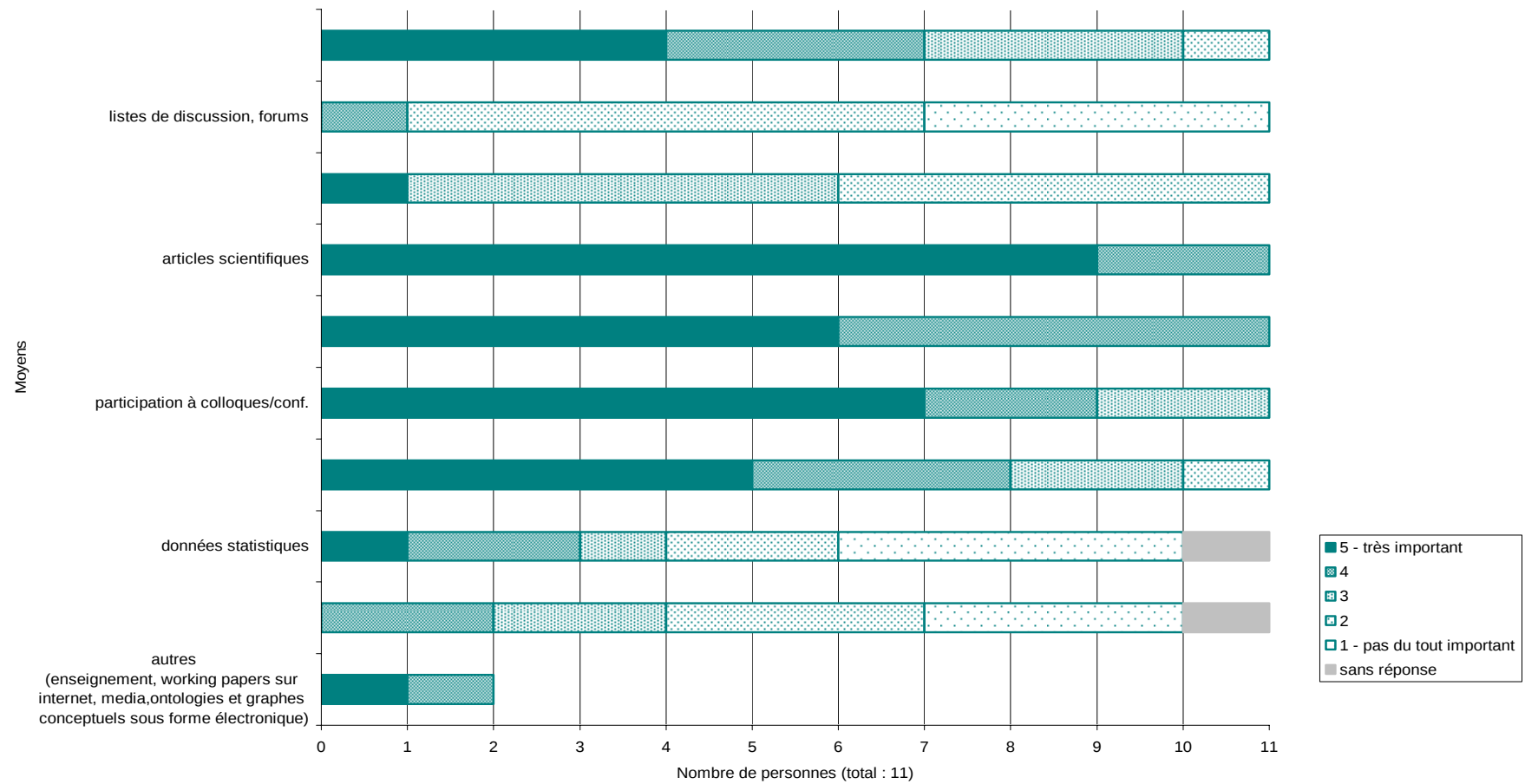


Figure 11

SYSTEMES D'INFORMATION - Communication des résultats scientifiques

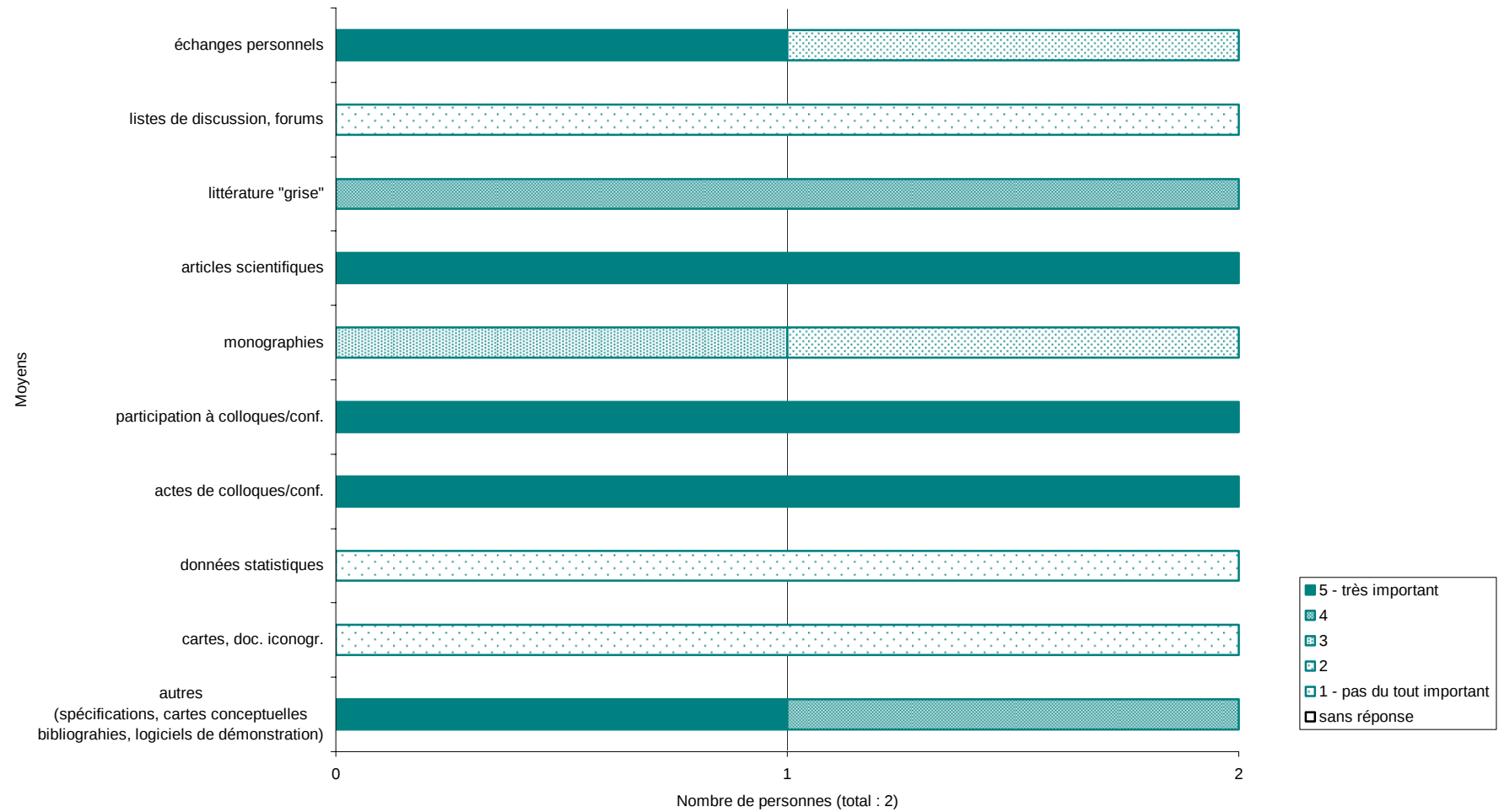


Figure 12

6.1.3 Conclusion

Ces résultats tendent à rejoindre les tendances décrites pour la formulation de nos hypothèses. Tout d'abord, le rôle central des articles scientifiques est confirmé, toutes disciplines confondues. On observe, cependant, une différence de comportement entre les chercheurs en sciences sociales et les économistes face à d'autres moyens de communication. C'est le cas pour les monographies, plébiscitées en sciences sociales, alors qu'elles n'ont véritablement d'importance que pour la moitié des économistes. C'est également le cas pour le recours à la littérature grise qui est plus important pour les économistes que pour les représentants des sciences sociales, cette différence étant particulièrement frappante en ce qui concerne la communication des résultats. On relève aussi l'utilisation de supports d'informations généralement plus variés et plus anciens en sciences sociales qu'en économie. Ainsi, les économistes de la faculté semblent bel et bien posséder une culture communicationnelle qui se rapproche sur certains points de celle de chercheurs en STM, alors que les représentants des sciences sociales affichent un comportement plus "typiquement SHS".

6.2 Les revues scientifiques

En guise de préambule, et afin de pouvoir "mettre en contexte" les réponses obtenues par la suite, nous avons demandé à nos répondants de préciser le domaine de leurs recherches et de nommer les trois revues scientifiques qu'ils utilisent le plus. Nous nous référerons à la liste de ces périodiques au gré des besoins de notre analyse. (cf. Annexe 7)

En élaborant cette question, nous nous demandions aussi si nous pourrions éventuellement identifier des groupes de "*core journals*" pour les différentes disciplines de la Faculté. Cela n'est pas le cas. Les spécialités du corps professoral de la faculté sont diverses et les sources d'informations aussi; seuls quelques titres ont été cités par deux ou trois personnes. Il faut également souligner que la taille de notre échantillon est bien trop modeste pour permettre une vraie analyse de cette question.

Un autre élément nous a frappée à l'examen de cette liste de titres : toutes les revues mentionnées par les économistes sont anglophones, à une seule exception près. Le français est plus présent en sciences sociales. Pour ce qui est du domaine des systèmes d'information, l'anglais semble aussi dominer. Cette constatation confirme un aspect de différenciation culturelle entre chercheurs de différentes disciplines, que nous avons mentionné dans la première partie de ce travail : sur ce point aussi, les économistes semblent se rapprocher des pratiques des STM, alors que les représentants des sciences sociales sont plus "typiquement SHS".

6.2.1 Connaissance du débat actuel

Les personnes interrogées ont répondu à deux questions portant sur le prix des abonnements aux revues scientifiques.

Elles se sont d'abord prononcées, de façon générale, sur l'ampleur des augmentations pratiquées par certains éditeurs. Alors que plus de la moitié d'entre elles (58,3%) jugent "excessive" ou "très excessive" une augmentation annuelle de 10%, 37,5% l'estiment "juste"; aucune différence significative n'est constatée entre les disciplines.

■ Ces dernières années, le prix de l'abonnement à certaines revues scientifiques a augmenté annuellement de 10%. Comment jugez-vous ces augmentations ?													
	très avantageuses		avanta- geuses		justes		excessives		très excessives		sans réponse		Total
		%		%		%		%		%		%	
HEC et Sc. écon.	-	-	-	-	3	12.5	4	16.7	3	12.5	-	-	10
Sc. sociales	-	-	-	-	5	20.8	3	12.5	3	12.5	-	-	11
SYINF	-	-	-	-	-	-	1	4.2	-	-	1	4.2	2
Sans réponse	-	-	-	-	1	4.2	-	-	-	-	-	-	1
Total	-	-	-	-	9	37.5	8	33.3	6	25.0	1	4.2	24

Figure 13

Pour ce qui est du prix des abonnements des principales revues de leur propre discipline (cf. Figure 14 ci-après et Annexe 9), 66,7% des répondants ne trouvent rien à y redire (trouvant les prix corrects, tout à fait corrects ou ne sachant le dire). Les 25% d'insatisfaits se répartissent équitablement entre les disciplines.

"Les prix des abonnements des principales revues de ma discipline sont corrects"

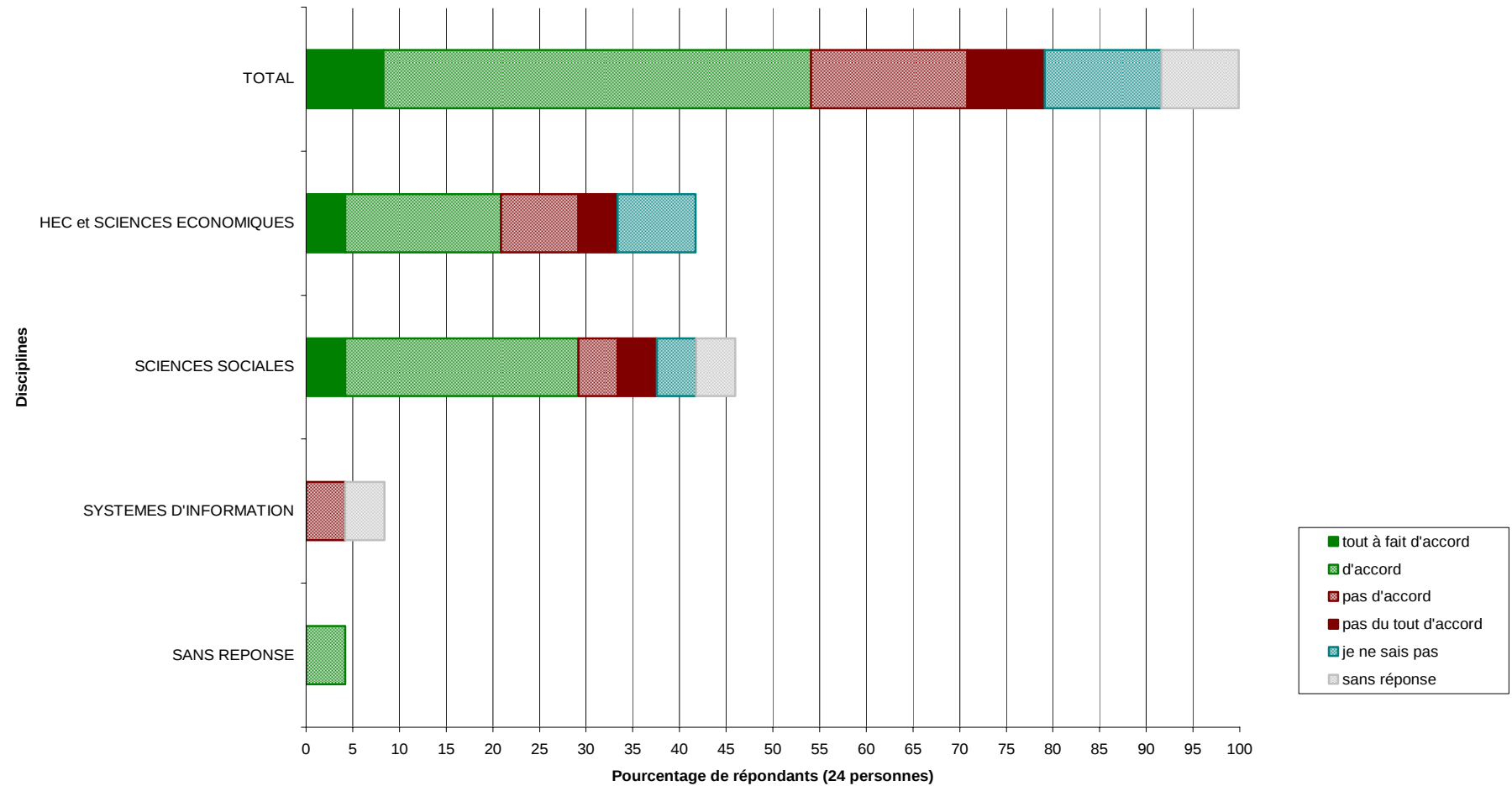


Figure 14

Dans le reste de l'enquête, nous n'avons relevé qu'une seule remarque qui faisait allusion à cette problématique en mentionnant "le quasi-monopole" de certains éditeurs⁶¹. Nos répondants ne sont pas conscients d'une "serial crisis" et, de fait, dans leur domaine, le prix des abonnements n'atteint pas les sommets que l'on connaît en STM, comme un pointage parmi les revues citées par les personnes interrogées nous le confirme (cf. Annexe 8) : les prix relevés dans notre échantillon varient entre CHF 88.- et CHF 1598.-

(Il est, néanmoins, frappant de constater que les revues francophones sont, sans exception, les meilleur marché de notre échantillon, avec des abonnements ne dépassant pas quelques centaines de francs; les revues anglophones, particulièrement celles des grands éditeurs commerciaux peuvent coûter jusqu'à dix fois plus. Les différences entre disciplines semblent moins nettes puisque l'on retrouve des revues de géographie parmi les plus chères et une revue francophone de marketing parmi les moins coûteuses.)

Finalement, ce qui nous étonne un peu est que le principe d'une augmentation, substantielle à nos yeux, de 10% par an du prix d'un abonnement à une revue scientifique paraisse normal à quand même plus du tiers des répondants.

6.2.2 Consultation de revues scientifiques en Open Access

Une grosse moitié des personnes interrogées (13 personnes), toutes disciplines confondues, déclare savoir si les revues électroniques qu'elle consulte sont en Open Access ou non. Le fait qu'une revue soit en accès libre importe peu à la majorité des répondants (15 personnes) et cela ne retient en tout cas personne de la consulter; cela incite même quelques personnes à le faire.

	HEC et Sc. écon.	Sc. soc.	SYINF	sans réponse	Total
▪ Quand vous consultez une revue sous forme électronique, savez-vous si elle est en Open Access ?					
oui	5	6	1	1	13
non *	5	5	-	-	10
sans réponse	-	-	1	-	1
Total	10	11	2	1	24
▪ Le fait qu'une revue électronique soit en Open Access ...					
... vous incite à la consulter	3	3	1	-	7
... vous retient de la consulter	-	-	-	-	-
... cela n'a pas d'importance	6	7	1	1	15
sans réponse **	1	1	-	-	2
Total	10	11	2	1	24
<i>remarques:</i>					
* Parce que ce n'est pas correct, il y a pas mal de revues que je paie et que j'accède par mot de passe (≠ Open Access)					
** Le cas ne s'est pas encore présenté pour moi					

Figure 15

Nos répondants ne déclarent donc pas d'a priori, en tout cas pas négatif, vis-à-vis de la consultation de revues en Open Access.

Mais, quelle expérience ont-ils concrètement de leur utilisation ?

Comme le montre la tableau ci-après, le nombre de ceux qui disent connaître de telles revues dans leur domaine de recherche est exactement égal (11 personnes) à celui de ceux qui n'ont pas cette expérience; la connaissance affichée est légèrement supérieure en sciences sociales; on constate

⁶¹ cf. Figure 18

aussi quelques variations selon les domaines de spécialisation : les spécialistes en statistiques et méthodes quantitatives connaissent tous de telles revues. (L'un d'entre eux, spécialisé également en gestion des connaissances, cite même un titre en accès libre⁶² - et c'est le seul cas relevé dans notre échantillon - parmi les trois revues scientifiques qu'il utilise le plus.) Le reste des économistes n'a généralement pas connaissance de ce genre de ressources. En sciences sociales, on en cite pratiquement dans tous les domaines.

	▪ Principal domaine de recherche	▪ Connaissez-vous des revues en Open Access dans ce domaine?				
		non	oui	→ lesquelles ? *	Sans rép.	Total
HEC						
	comptabilité financière	X				
	théories organisationnelles, knowledge management, change management, croissance des entreprises				X	
	droit des affaires (suisse et international)	X				
	gestion, finance, comptabilité	X				
	finance	X				
	marketing - communication				X	
SC. ECON						
ECOPO						
	économie internationale		X			
	risque, assurance, finance	X				
METRI						
	statistique, sciences sociales, démographie, économie, data mining, extraction et gestion des connaissances, informatique		X	<i>Journal of Machine Learning Research</i> <i>Demographic Research</i>		
	économétrie, statistique		X			
Total Economie		5	3		2	10
SC. SOC.						
GEO						
	sémiotique de l'espace		X	<i>Applied Semiotics</i>		
	géographie culturelle et politique		X	<i>Cybergeo</i> <i>Espacetemps.net</i> <i>Praxis</i>		
	géographie	X				
	géographie		X	<i>Annals of Tourism</i>		
ISTEC						
	géographie historique		X	<i>Demographic Research</i>		
	histoire économique et sociale	X				
SOCIO						
	sociologie des organisations, politiques sociales, sociologie économique		X	<i>Seco - la vie économique, (en parite)</i>		
	politiques sociales et modes de gouvernance		X	<i>Ethique économique</i>		
SPO						
	politique suisse, formation de l'opinion, intégration européenne	X				
	science politique, études européennes	X				
	graphiques, méthodes qualitatives et quantitatives, infrastructure sciences sociales		X	<i>Qual FQS</i>		
Total Sc. sociales		4	7		-	11

⁶² *Journal of Machine Learning Research*

SYINF						
	informatique (gestion des connaissances, interfaces homme-machine)		X	<i>Journal of Digital Information (JoDI)</i>		
	systèmes d'information	X				
Total SYINF		1	1		-	2
Sans réponse						
	"plusieurs"	X				
Total sans réponse		1	-		-	1
TOTAL		11	11		2	24
* <u>Titres soulignés</u> : cités parmi les revues les plus utilisées. cf. Annexe 7						

Figure 16

Ainsi, la familiarité du corps professoral de la faculté avec des revues en Open Access peut être qualifiée de moyenne, avec des nuances selon les domaines de spécialisation (connaissance supérieure dans des disciplines "techniques" ou sciences sociales).

6.2.3 Publication dans des revues scientifiques en Open Access

Seul un quart des personnes interrogées, plutôt en sciences sociales et en systèmes d'information, ont déjà publié dans une revue scientifique en Open Access, et ce, un nombre limité de fois ("parfois" ou "très rarement"). Les autres ne l'ont pas fait pour diverses raisons, la plus souvent citée étant l'absence d'occasions ou de connaissances dans le domaine; deux autres répondants se déclarent "traditionnels" dans leur manière d'envisager la publication, et un dernier a abandonné un projet de publication en Open Access "par manque de temps et d'attractivité" : c'est la seule expérience quelque peu négative qui ait été rapportée au cours de cette étude.

■ Avez-vous déjà publié dans une revue scientifique en Open Access ?										
	HEC et Sc. écon.		Sc. soc.		SYINF		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%
oui :										
très souvent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
souvent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
parfois	1	4.2	-	-	2	8.3	-	-	3	12.5
très rarement	-	-	2	8.3	-	-	-	-	2	8.3
sans réponse	-	-	1	4.2	-	-	-	-	1	4.2
- dans quelles revues ?	SSRN, Cybergeo, Espacetemps.net, Praxis, Ethique économique, STICEF (France), actes de conférences mis en ligne									
- pour quelles raisons ?	L'occasion se présentait Politique éditoriale intéressante et accès facile pour les lecteurs Visibilité									

suite à la page suivante

non :	9	37.5	8	33.3	-	-	1	4.2	18	75.0
- pour quelles raisons ?	<i>Je n'en connais pas</i> <i>L'occasion ne s'est pas (encore?) présentée</i> <i>Le cas ne s'est pas présenté</i> <i>Pas eu d'écrits dans les domaines des revues OA depuis que je connais leur existence</i> <i>Les historiens sont traditionnels et restent attachés au papier dans l'évaluation des publications</i> <i>Je suis restée traditionnelle</i> <i>Suffisamment d'autre revues disponibles</i> <i>Ce ne sont pas les revues que je vise en premier. Il faut viser les "top" revues qui ne sont pas en général Open Access</i> <i>Liens avec d'autre revues</i> <i>Je viens d'abandonner un projet. Par manque de temps et d'attractivité</i> <i>Je publie très peu</i> <i>Sans raisons particulières</i>									
Total	10	41.7	11	45.8	2	8.3	1	4.2	24	100

Figure 17

Quant à l'avenir, 70% de notre échantillon se dit a priori prêt à publier dans une revue scientifique en Open Access, en raison de la bonne visibilité et de la facilité d'accès offertes par ce support; pour certains c'est aussi parce qu'on souhaite, ou qu'il faut bien, "vivre avec son temps". Personne ne se déclare ouvertement opposé à ce type de publication; on relève toutefois quelques abstentions. Finalement, le souci qui ressort parmi les personnes qui réservent leur réponse, a trait à la qualité des revues en question (réputation et sérieux de l'évaluation par les pairs), critère qui prime sur la nature du support.

▪ Seriez-vous prêt à le faire à l'avenir ?										
	HEC et Sc. écon.		Sc. soc.		SYINF		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%
oui :	6	25.0	8	33.3	2	8.3	1	4.2	17	70.8
- pourquoi ?	<i>Occasion</i> <i>C'est une forme de publication comme une autre</i> <i>C'est l'avenir ... même le CNRS pousse les revues de sciences humaines et sociales francophones à passer sur internet.</i> <i>Il faut s'adapter au temps. Idéales sont les revues de bonne renommée qui seraient aussi accessibles via Internet en Open Access</i> <i>Une nouvelle manière de communiquer qui peut être plus intéressante, plus dense</i> <i>Je crois au Web</i> <i>Facilite les échanges et la diffusion</i> <i>Visibilité</i> <i>Rapidité d'accès, disponibilité pour ceux qui ont des budgets limités, lutte contre certains quasi-monopoles</i> <i>Politique éditoriale intéressante et accès facile pour les lecteurs</i> <i>Dans le cadre d'un enseignement à distance</i>									
non :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- pourquoi ?										
je ne sais pas :	3	12.5	1	4.2	-	-	-	-	4	16.7
- pourquoi ?	<i>Cela dépend du sérieux des éditeurs scientifiques; c'est la réputation de la revue qui est importante, pas l'Open Access; la qualité des "peer review" est déterminante</i> <i>Il ne faut jamais dire jamais</i>									
sans réponse	1	4.2	2	8.3	-	-	-	-	3	12.5
Total	10	41.7	11	45.8	2	8.3	1	4.2	24	100

Figure 18

Globalement, si le corps professoral de la faculté a peu d'expérience de la publication dans des revues scientifiques en Open Access, il se montre généralement ouvert à l'idée de publier dans de telles revues à l'avenir.

6.2.4 Qualité des revues scientifiques en Open Access

Un des défis à relever pour les revues en Open Access, nous l'avons vu, est celui de la qualité (qualité qu'elles peuvent "objectivement" offrir, et qualité perçue par les scientifiques). Nous avons demandé à nos répondants de prendre position sur plusieurs éléments importants pour évaluer la qualité de telles publications.

Tout d'abord, l'influence de la réputation d'une revue scientifique, quelle qu'elle soit, sur l'évaluation de la qualité des articles qui y sont publiés a été, comme nous pouvions nous y attendre, largement confirmée (par 87,5% de l'échantillon).⁶³

De même, à l'heure actuelle, la grande majorité (83,3%) des personnes interrogées est convaincue que publier un article dans une revue scientifique en Open Access est moins favorable à sa carrière que le publier dans une revue scientifique traditionnelle - seuls deux économistes (8,3% de l'échantillon) ne sont pas d'accord avec ceci et deux autres répondants disent ne pas savoir.^{64 / 65}

Toutefois, quand il s'agit d'évaluer le niveau scientifique intrinsèque des revues en Open Access, les avis sont plus partagés (cf. Figure 19 ci-après et Annexe 9).

Si une majorité de 45,8% des personnes interrogées pense que les revues scientifiques en Open Access sont de moins bon niveau scientifique que les revues traditionnelles, une minorité significative de 29,2% n'est pas d'accord avec cette affirmation. On constate aussi qu'une grande proportion (presque le quart) des répondants déclarent ne pas le savoir; ce sont surtout des économistes. Les représentants des sciences sociales paraissent avoir des avis un peu plus tranchés que les économistes; en effet, si leur soutien à cette affirmation est plus vigoureux, on dénombre également un plus grand nombre d'opposants (quatre, contre deux chez les économistes). Enfin, le représentant des systèmes d'information qui s'est prononcé s'y oppose aussi. Notons encore qu'une expérience préalable de la publication dans une revue en Open Access ne semble pas forcément orienter les réponses dans un sens ou dans l'autre (deux personnes pour, trois contre cette affirmation et une sans réponse).

On trouve des résultats similaires pour ce qui est de la visibilité des textes publiés en Open Access (cf. Figure 20 ci-après et Annexe 9). 50% de l'échantillon pense qu'elle est moins bonne, alors que 33,3% n'est pas d'accord avec cette affirmation. Sur ce point, les économistes, rejoints par un représentant des systèmes d'information, semblent globalement un peu plus favorables à l'Open Access que les chercheurs en sciences sociales. Ici aussi, le fait d'avoir une expérience préalable de la publication en Open Access ne semble pas déterminant (deux personnes pour, trois contre cette affirmation et une sans réponse).

Quant à l'avenir, à la possibilité de mettre sur pied un processus de validation des articles par les pairs fiable en Open Access (cf. Figure 21 ci-après et Annexe 9), 58,3% de nos répondants sont convaincus que c'est faisable; 33,3% ne le savent pas et seulement 8,3% pensent que ce n'est pas

⁶³ cf. Annexes 9 et 10 (graphique)

⁶⁴ cf. Annexes 9 et 10 (graphique)

⁶⁵ Signalons qu'un répondant évoque la question du prestige des revues en fin de questionnaire en ces termes : *"Les revues actuelles servent plus à valider / certifier une recherche / un chercheur qu'à diffuser l'information. Les revues en Open Access pourraient ramener l'intérêt sur le contenu."* cf. Annexe 11

possible. Il n'existe pas de différence réellement significative entre les disciplines; on peut, toutefois, relever la forte conviction affichée par les deux représentants des systèmes d'information. De plus, 5 des 6 personnes ayant déjà une expérience de publication en Open Access approuvent cette affirmation.

"Les revues scientifiques en Open Access sont de moins bon niveau scientifique que les revues scientifiques traditionnelles"

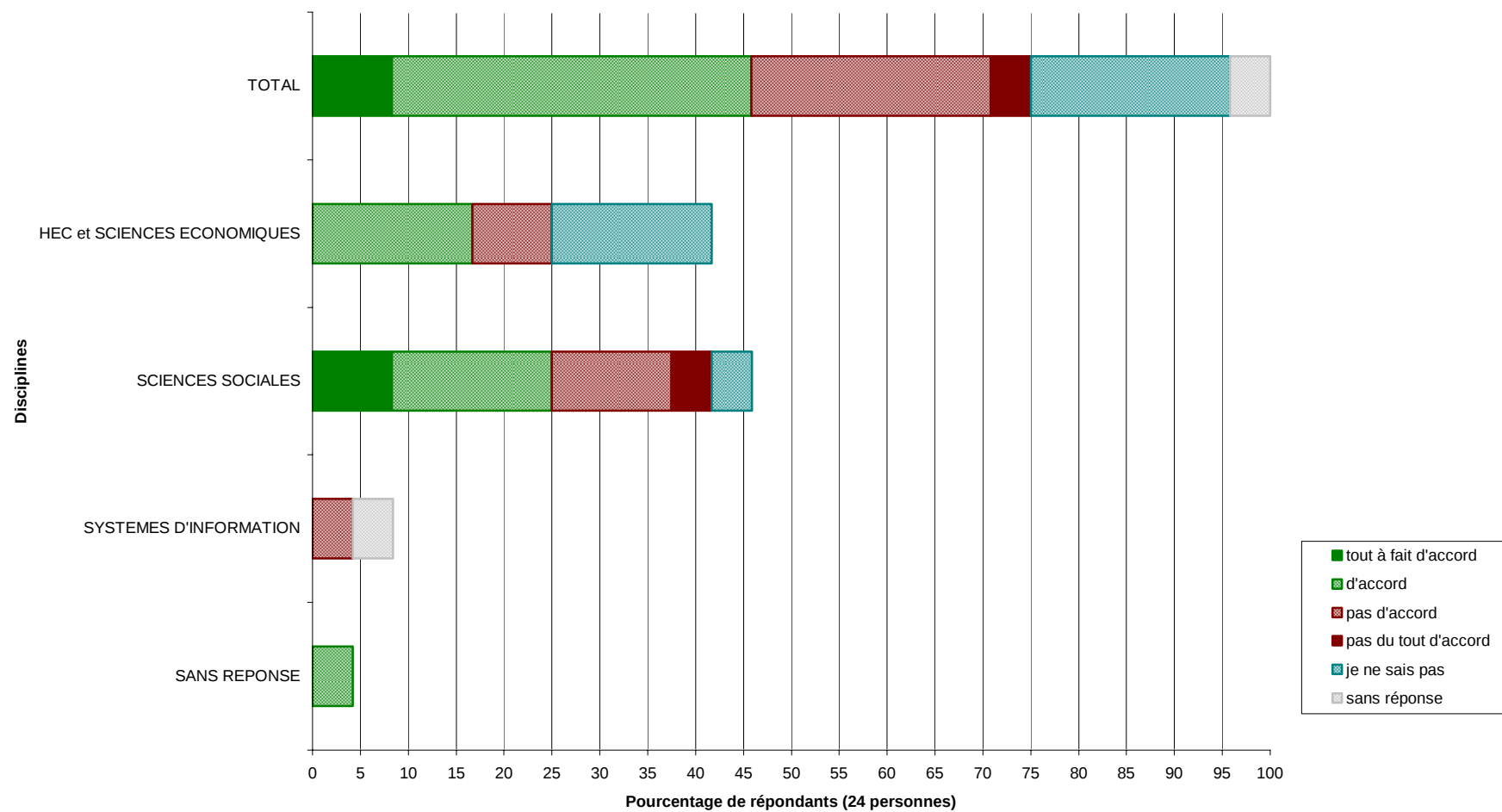


Figure 19

"Les textes diffusés via l'Open Access ont une moins bonne visibilité que ceux publiés par les moyens traditionnels"

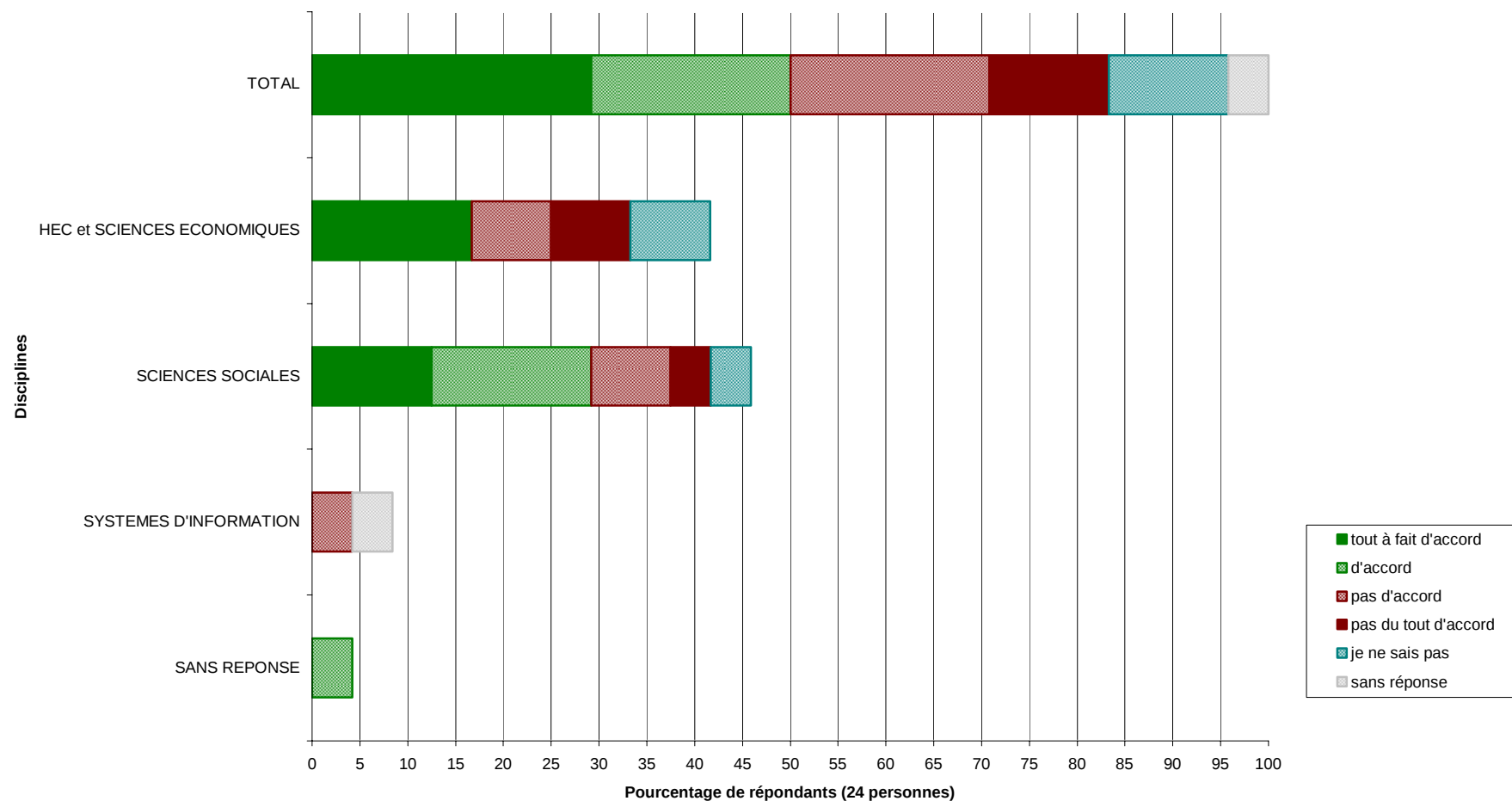


Figure 20

"Il est possible de mettre sur pied un processus de validation des articles par les pairs fiable en Open Access"

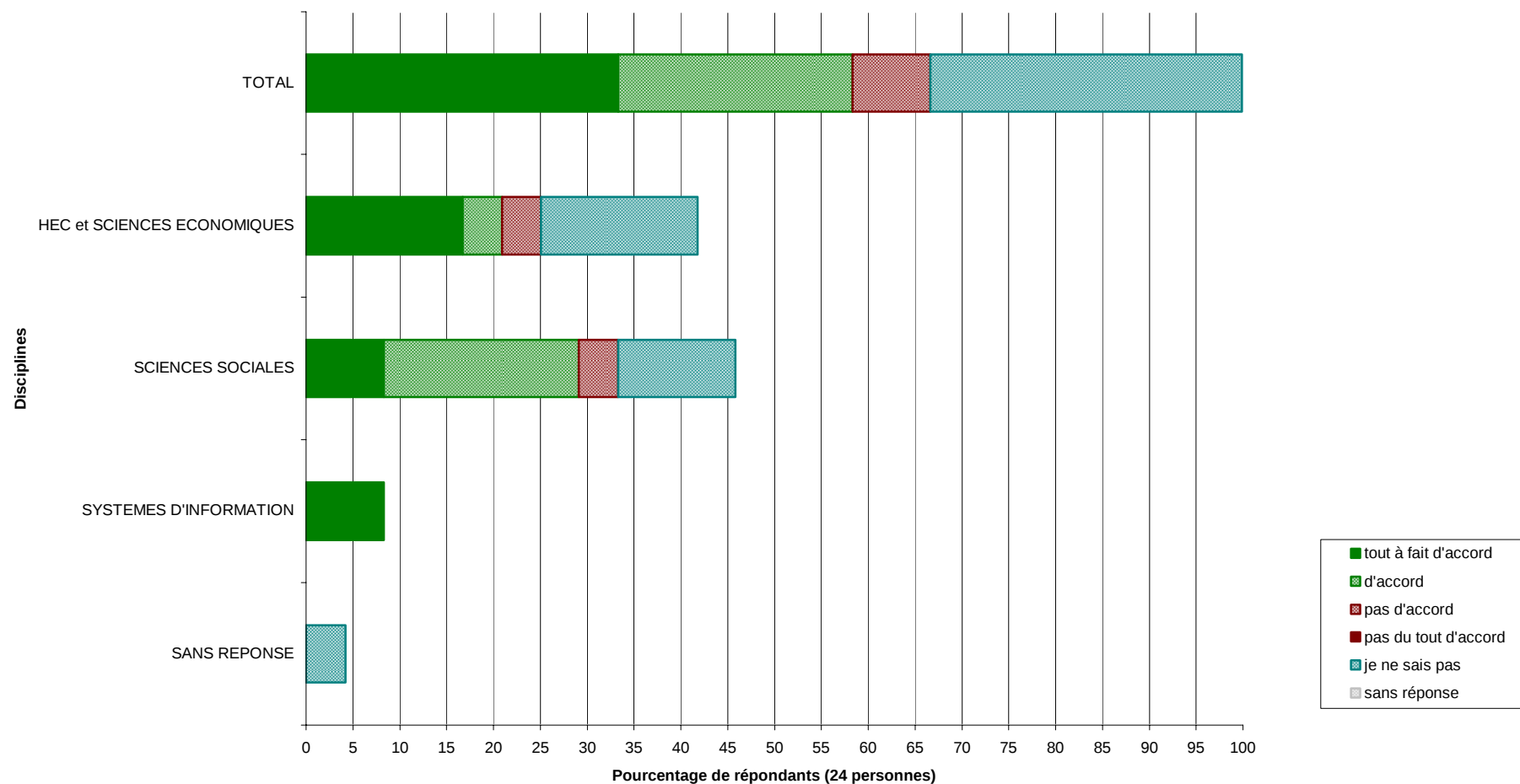


Figure 21

En bref, l'influence du prestige des revues scientifiques dans le système actuel est confirmée quasiment à l'unanimité. En regard de celles-ci, les revues en Open Access sont plutôt considérées comme offrant un niveau scientifique et une visibilité inférieurs. Par contre, un peu plus de la moitié de notre échantillon estime qu'il est possible de mettre sur pied un processus de validation des articles fiable en Open Access. Le souci de la qualité de la validation scientifique offerte par les revues en Open Access apparaît d'ailleurs de façon récurrente dans les remarques faites par les répondants au cours de l'enquête⁶⁶.

6.2.5 Financement des revues scientifiques en Open Access

Le mode de financement des revues en Open Access est actuellement beaucoup débattu, le modèle du financement par les auteurs en particulier. Une courte majorité des personnes interrogées (54,2%) seraient disposées à payer pour publier un article dans une revue en Open Access, pour autant que les montants nécessaires soient pris sur leur budget de recherche ou dans un fonds mis à disposition spécialement à cet effet (relevons une exception : un économiste qui serait également disposé à payer de sa poche). Les sommes que ces répondants seraient prêts à consentir ne dépassent pas 1000 fr. (à une exception près, de nouveau, un économiste acceptant d'aller jusqu'à 2000 fr.). Les personnes n'étant disposées à payer en aucun cas pour une publication dans une revue en Open Access représentent une très forte minorité de 45,8%; le refus est nettement plus marqué en sciences humaines qu'en économie et en systèmes d'information. Les personnes ayant une expérience préalable de publication en Open Access ne sont pas plus enclines ou réticentes que les autres à assumer ce financement (deux y sont favorables, trois y sont opposées, et une n'a pas répondu).

■ Seriez-vous prêt à payer pour publier un article dans une revue scientifique en Open Access ?										
	HEC et Sc. écon.		Sc. soc.		SYINF		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%
non, en aucun cas	2	8.3	8	33.3	-	-	1	4.2	11	45.8
oui	8	33.3	3	12.5	2	8.3	-	-	13	54.2
Total	10	41.7	11	45.8	2	8.3	1	4.2	24	100
→ avec quel budget										
de ma poche	1	100	-	-	-	-	-	-	1	100
en puisant dans mon budget de recherche	6	75.0	1	12.5	1	12.5	-	-	8	100
si l'uni m'alloue des fonds spécifiques	5	50.0	3	30.0	2	20.0	-	-	10	100
→ un montant par article de :										
1-500 fr.	2	40.0	2	40.0	1	20.0	-	-	5	100
500-1000 fr.	5	100	-	-	-	-	-	-	5	100
1000-2000 fr.	1	100	-	-	-	-	-	-	1	100
2000-3000 fr.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
plus de 3000 fr.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sans réponse	-	-	1	-	1	-	-	-	2	100

Figure 22

Une courte majorité de notre échantillon est donc prête à cautionner le système du financement par les auteurs, toutefois, dans des proportions relativement modestes (pas plus de 1000 fr. par article) et pour autant que le financement soit assumé par l'institution. Les réfractaires à ce modèle restent nombreux, surtout en sciences sociales.

⁶⁶ Par exemple : sous "inconvenients de l'Open Access" : "Nécessite la mise en place d'un label de qualité (referee process etc.) des articles reconnu par la communauté !" et "Contrôle de qualité moins fiable." cf. Annexe 11

6.2.6 Protection des droits d'auteur dans les revues scientifiques en Open Access

Nous avons demandé à nos répondants d'indiquer s'ils pensaient que publier dans une revue traditionnelle assurait une meilleure protection de leurs droits d'auteur que publier en Open Access (cf. Figure 24 ci-après et Annexe 9). 45,8% d'entre eux ne le sait pas. Pour le reste, les chercheurs en sciences sociales pensent généralement que c'est le cas, alors que les économistes et les représentants de systèmes d'information réfutent majoritairement cette affirmation.

A l'évidence, une relative ignorance entoure encore la question des droits d'auteurs en Open Access - et peut-être aussi, du moins peut-on se le demander, dans le système traditionnel...?!

6.2.7 Perspectives d'avenir pour les revues scientifiques en Open Access en général et à l'Université de Genève

A terme, les revues scientifiques en Open Access vont remplacer les revues scientifiques traditionnelles. Face à cette affirmation volontairement radicale, un tiers de nos répondants ne prend pas position, près de la moitié (45,8%) pense que ce ne sera pas la cas, et seules 5 personnes l'approuvent (20,9%), à savoir les deux représentants en systèmes d'information, deux économistes et seulement un chercheur en sciences sociales (cf. Figure 25 ci-après et Annexe 9).

Quant aux mesures que l'Université de Genève devrait prendre dans le domaine, 9 personnes, plutôt chercheurs en sciences sociales ou en systèmes d'information (et deux tiers des personnes ayant déjà une expérience préalable de publication en Open Access), se prononcent en faveur de mesures actives de la part de l'Université, consistant à encourager la publication par ses chercheurs d'articles dans une revue scientifique en Open Access; la mesure visant à rendre une telle démarche obligatoire ne recueille, elle, l'approbation que d'un seul représentant des systèmes d'information. Deux personnes préconisent également un engagement plus actif de l'institution, via une participation à l'initiative sur l'Open Access ou la création de sa propre édition en Open Access. Cependant, une majorité de 15 personnes est beaucoup plus réservée : pour 9 d'entre elles, il ne faut rien faire de spécial, 4 autres ne se prononcent pas et les deux dernières expriment des craintes au sujet de la qualité du système de validation des textes dans ces revues.

■ Mesures que l'Université de Genève devrait adopter en ce qui concerne la publication d'articles de ses chercheurs dans des revues en Open Access					
	HEC et Sc. écon.	Sc. soc.	SYINF	sans réponse	Total
encourager	3	3	2	-	8
rendre obligatoire	-	-	1	-	1
rien de spécial	4	5	-	1	9
je ne sais pas	2	2	-	-	4
autre :	1	2	1	-	4
<i>Toute publication est à encourager, pour autant qu'elle soit faite dans des revues scientifiques à comité de lecture reconnu.</i>					
<i>Eviter d'encourager la publication de revues sans contrôle de qualité (absence de processus d'arbitrage)</i>					
<i>Encourager les revues Open Access en aidant / participant à l'initiative</i>					
<i>Créer sa propre édition Open Access et obliger à publier dans celle-ci ou dans une revue OA</i>					
Total	10	12	4	1	26¹
¹ total supérieur au nombre de personnes interrogées car il était possible de donner plusieurs réponses à cette question					

Figure 23

Ainsi, les personnes interrogées font plutôt montre d'une certaine réserve face un engagement un tant soit peu volontariste en faveur des revues scientifiques en Open Access : prudence ou attentisme ? Ce n'est pas à nous de trancher. Relevons, tout de même, la présence d'un ou deux "enthousiastes" souhaitant un engagement très actif de la part de l'Université de Genève.

"Publier dans une revue scientifique traditionnelle assure une meilleure protection de mes droits d'auteur que publier en Open Access"

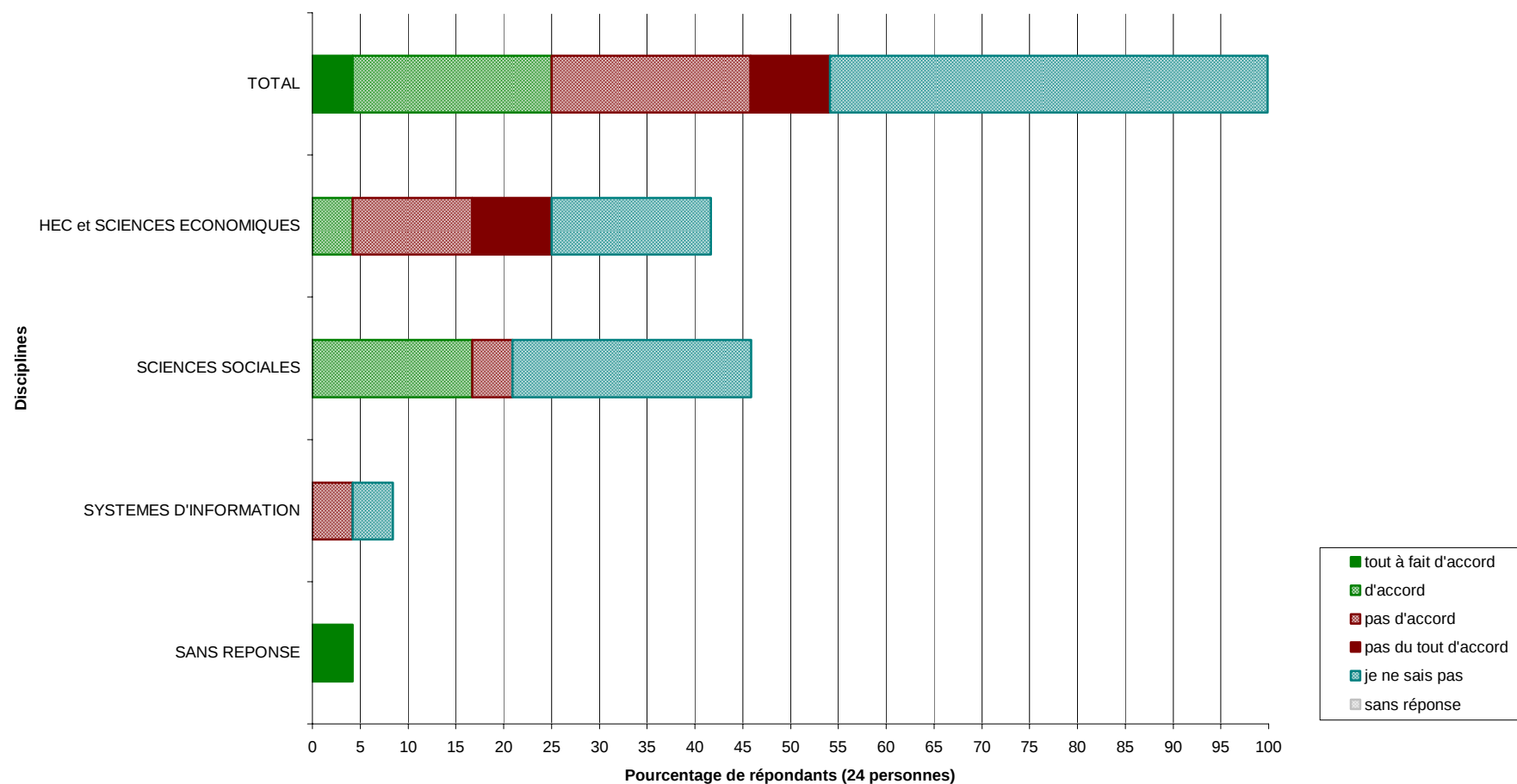


Figure 24

"A terme, les revues scientifiques en Open Access vont remplacer les revues scientifiques traditionnelles"

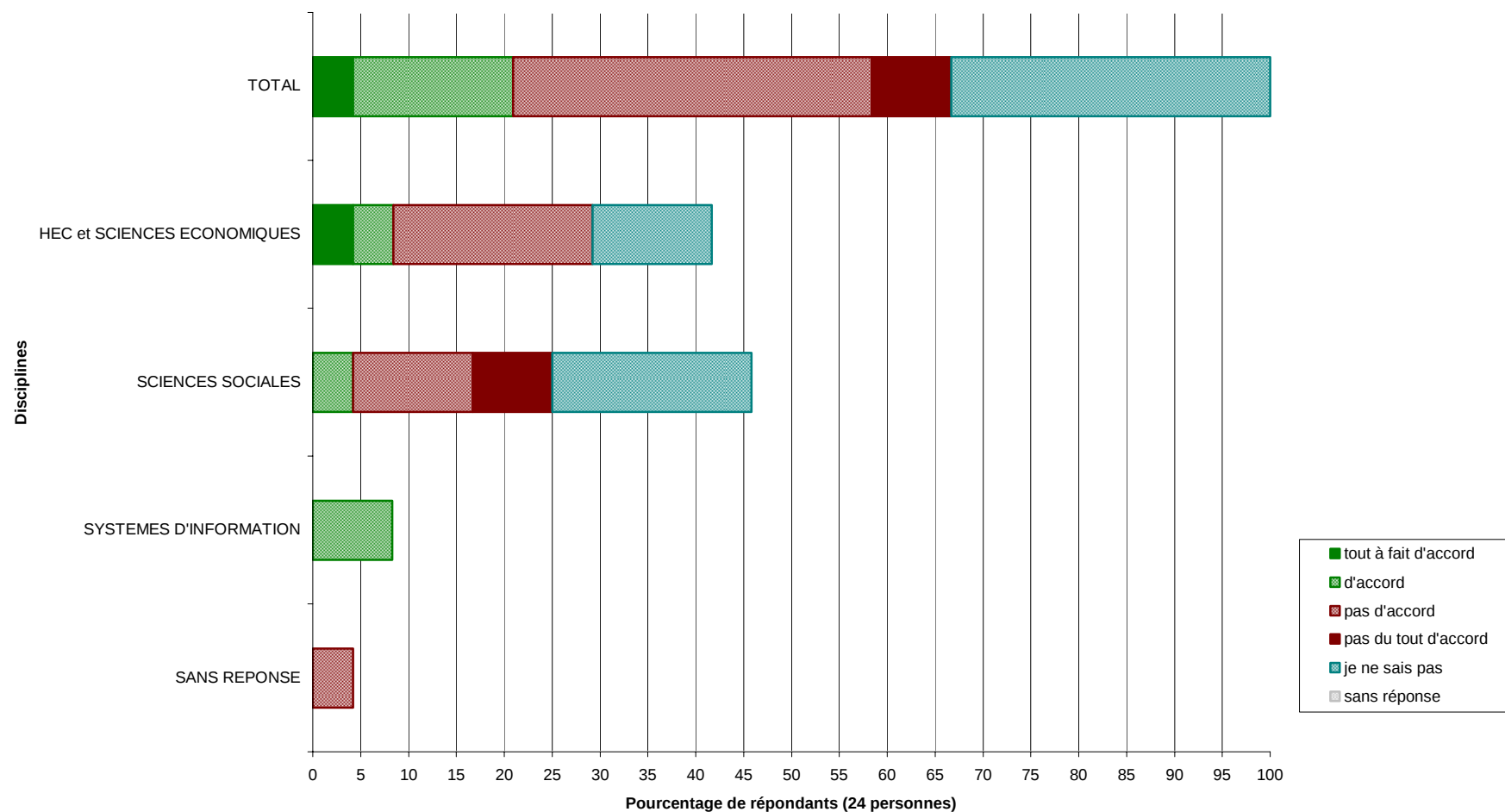


Figure 25

6.2.8 Conclusion

Comme nous en avons fait l'hypothèse, notre échantillon bénéficie d'une connaissance des revues scientifiques en Open Access relativement limitée; en revanche, contrairement à ce que nous pensions, les quelques personnes pour qui ce type de publication est déjà connu sont plus nombreuses en sciences sociales qu'en économie; en outre, les domaines plus techniques sont bien représentés (économétrie, statistiques, et systèmes d'information).

D'autres différences entre économie et sciences sociales sont apparues à l'occasion, sans que nous puissions nécessairement les expliquer par telle ou telle caractéristique "typique" (ou stéréotypée... ?!) de la "culture" d'un domaine ou de l'autre... Les économistes, moins bons connaisseurs des revues en Open Access se prononcent aussi moins sur leur niveau scientifique; ils semblent, en revanche, plus convaincus de leur visibilité, peut-être un peu plus confiants en leur avenir, et également plus disposés à payer pour publier en Open Access. Par contre, les chercheurs en sciences sociales, fort peu enclins à mettre la main au porte-monnaie sont, en revanche, plus nombreux à souhaiter, de la part de l'Université de Genève, des mesures actives d'encouragement à la publication dans des revues en Open Access : ont-ils plus confiance en une attitude volontariste, alors que les économistes préféreraient s'en remettre plutôt à la loi de l'offre et de la demande... ?! Il est difficile de l'affirmer.

En revanche, pour autant qu'on puisse en juger sur la base des réponses de deux personnes seulement, les représentants des systèmes d'information affichent la plupart du temps un soutien net à l'Open Access et aux nouvelles technologies, présentant ainsi un profil proche des STM.

En outre, toutes disciplines confondues, une connaissance préalable ou une expérience de publication dans des revues en Open Access n'implique pas systématiquement au sein de notre échantillon une opinion plus favorable à leur encontre : les expérimenter, ce n'est pas forcément les adopter, ni les financer d'ailleurs... Ceci contredit les résultats des études CIBER et JISC/OSI citées en première partie de ce travail.

Finalement, ce que l'on doit sans doute retenir en priorité de cette analyse est que près de trois quarts de nos répondants se disent, a priori, prêts à publier à l'avenir des articles dans des revues scientifiques en Open Access.

Alors qu'ils n'en ont pas forcément à l'heure actuelle une très bonne image en terme de niveau scientifique et de visibilité, ils pensent tout de même, pour moitié, qu'il est possible de mettre sur pied à l'avenir un processus de validation des articles par les pairs valable. Plus que celle du support en tant que tel, la question de la qualité de l'arbitrage par les pairs est une préoccupation majeure, et la condition qu'ils posent bien souvent à une adhésion au principe des revues en Open Access. De plus, le principe du financement de la publication par les auteurs, reste un point délicat. En cela, nos résultats concordent parfaitement avec ceux de nos études de référence.

Enfin, les personnes interrogées ne semblent pas particulièrement souhaiter être trop directement encouragées - et surtout pas contraintes - à publier dans des revues en Open Access, se montrant sur ce point moins "dociles" que les personnes interrogées par l'étude JISC/OSI

6.3 Les archives en Open Access

6.3.1 Connaissance des archives en Open Access

Une bonne moitié de nos répondants disent connaître des archives en Open Access; ce chiffre est probablement légèrement inférieur si l'on tient compte d'un certain flou, d'une part, dans la définition de l'accès ouvert (les modèles "hybrides" plus ou moins ouverts sont nombreux), et d'autre part, dans certaines réponses obtenues, (*Google* - et non *Google scholar* ?! et *Bluewindow* devenu entre temps *Bluewin*... ?! - à moins qu'il ne s'agisse bel et bien d'une archive en accès libre, que nous n'avons pas réussi à identifier... ?!). On n'observe, par ailleurs, pas de différences entre les disciplines.

	Principal domaine de recherche	Connaissiez-vous des serveurs de documents scientifiques en Open Access ?		
		non	oui	→ lesquels ?
HEC				
	comptabilité financière	X		<i>- Business source premier, JSTOR</i> <i>- Réseau SSRN (Social Sciences Research Network) ? Mais est-ce vraiment de l'Open Access, tous les working papers ne sont pas disponibles gratuitement</i> <i>- SSRN</i> <i>- RePEc</i> <i>- Je cherche à chaque recherche</i>
	théories organisationnelles, knowledge management, change management, croissance des entreprises		X	
	droit des affaires (suisse et international)	X		
	gestion, finance, comptabilité		X	
	finance	X		
	marketing - communication		X	
SC. ECON				
ECOPO				
	économie internationale	X		
	risque, assurance, finance		X	
METRI				
	statistique, sciences sociales, démographie, économie, data mining, extraction et gestion des connaissances, informatique	X		
	économétrie, statistique		X	
Total HEC Sc. écon.		5	5	
SC. SOC.				
GEO				
	sémiotique de l'espace		X	<i>- Celui de Max Planck à Rostock , et plusieurs centres - le NDI à la Haye, des universités américaines - mettent à disposition des ressources en forme de textes, de revues en lignes, de bases de données en open access (ce qui est parfois extrêmement précieux), voire (le NDI) un portail vers les ressources...</i>
	géographie culturelle et politique		X	
	géographie	X		
	géographie	X		
ISTEC				
	géographie historique		X	
	histoire économique et sociale		X	

suite à la page suivante

SOCIO				...démographiques sur Internet. Détail essentiel: ceci en effet concerne les démographes infiniment plus que les historiens-démographes, même si les deux disciplines sont intimement liées.
	sociologie des organisations, politiques sociales, sociologie économique		X	- Je regarde de temps en temps sur doaj.org
	politiques sociales et modes de gouvernance	X		- Divers sites de mise en ligne de textes historiques littéraires ou scientifiques ou encore de cartes et de photographies
SPO				- AtoX
	politique suisse, formation de l'opinion, intégration européenne	X		- Google, Bluewindow
	science politique, études européennes	X		- Je ne me souviens pas des noms
	graphiques, méthodes qualitatives et quantitatives, infrastructure sciences sociales		X	- Sans réponse
Total Sc. sociales		5	6	
SYINF				
	informatique (gestion des connaissances, interfaces homme-machine)		X	- Arxiv.org, sticef.univ-lemans.fr
	systèmes d'information		X	- Sans réponse
Total SYINF			2	
Sans réponse				
	"plusieurs"	X	-	
Total sans réponse		1	-	
TOTAL		11	13	

Figure 26

Comme pour les revues en Open Access, la familiarité du corps professoral de la faculté avec les archives en Open Access peut être qualifiée de moyenne.

6.3.2 Auto-archivage dans des archives en Open Access

Seul un cinquième des personnes interrogées a déjà procédé, un nombre limité de fois ("parfois" ou "rarement"), à l'auto-archivage d'un texte scientifique dans une archive - thématique - en Open Access; il s'agit principalement d'économistes. La grande majorité de notre échantillon ne l'a jamais fait par manque d'occasions, ou parfois de connaissances.

■ Avez-vous déjà auto-archivé un de vos textes scientifiques sur un serveur de documents en Open Access ?									
	HEC et Sc. écon.		Sc. soc.		SYINF		sans réponse		Total
		%		%		%		%	%
oui :									
très souvent	-	-	-	-	-	-	-	-	
souvent	-	-	-	-	-	-	-	-	
parfois	3	12.5	-	-	-	-	-	-	3 12.5
très rarement	1	4.2	1	4.2	-	-	-	-	2 8.3
- sur quels serveurs ?	SSRN (2x), Risk Management Business Source Premier, RepEc, Bluewindow								
- pour quelles raisons ?	Mise à disposition d'un working paper avant publication dans une revue scientifique Association de chercheurs								

non :	6	25.0	10	41.7	2	8.3	1	4.2	19	79.2
- pour quelles raisons ?	<i>L'occasion ne s'est pas présentée</i> <i>Jamais eu l'occasion</i> <i>L'opportunité ne s'est pas présentée</i> <i>Le cas ne se présente pas (ou que très peu) pour les juristes, pour l'instant</i> <i>Pas pensé</i> <i>Manque de savoir-faire</i> <i>Manque de connaissances</i> <i>Documents publiés ailleurs, serveur ne correspondant pas forcément aux sujets qui m'intéressent, je mets mes articles sur le site web de notre équipe de recherche</i> <i>Un des gros problèmes à l'UniGe est que les sites des départements sont tenus pas des assistants qui ne sont pas stables. Le site de mon département n'est plus mis à jour depuis des lustres. Du coup, il faudrait que j'apprenne moi-même comment faire, et le temps manque... Ce serait une excellente chose que l'Uni attribue par Faculté un professionnel pour assister / enseigner / professionnaliser tout ça, car c'est l'image vers l'extérieur qui en souffre</i>									
Total	10	41.7	11	45.8	2	8.3	1	4.2	24	100

Figure 27

Quant à l'avenir, la moitié des répondants, également répartis entre les disciplines, seraient disposés à pratiquer ce type d'auto-archivage. On retrouve parmi eux trois des cinq personnes ayant déjà fait cette expérience (les deux autres n'ont pas répondu). Le reste dit ne pas savoir - même si certaines remarques laissent clairement entendre que leurs auteurs y sont en fait opposés. Cette deuxième moitié de l'échantillon semble redouter surtout que de telles archives ne soient des "fourre-tout", dans lesquels les textes de qualité ne seraient pas mis en valeur, voire dévalorisés.⁶⁷

▪ Seriez-vous prêt à le faire à l'avenir ?										
	HEC et Sc. écon.		Sc. soc.		SYINF		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%
oui :	5	20.5	6	25.0	1	4.2			12	50.0
- pourquoi ?	<i>Pour diffuser les résultats d'une recherche</i> <i>Mise à disposition d'un working paper avant publication dans une revue scientifique</i> <i>Je mets déjà maintenant, si j'ai les copyrights, tous mes textes sur Internet (sur ma homepage)</i> <i>Association de chercheurs</i>									
non :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- pourquoi ?										
je ne sais pas :	3	12.5	5	20.8	1	4.2	1	4.2	10	41.7
- pourquoi ?	<i>Ma préférence va nettement aux publications papier, avec comités de lecture (en double aveugle)</i> <i>Tout dépend du sérieux du serveur. L'un des critères d'évaluation qualitative d'une contribution est la rigueur du comité d'édition. Si le "serveur" n'offre pas une telle rigueur, on trouvera de tout sur le serveur, avec une dévalorisation des bons textes</i> <i>La question est trop vaste ; il ne s'agit pas toujours d'articles scientifiques, ni même de vulgarisation scientifique, mais également d'articles de promotion scientifique, de débats scientifiques</i>									
sans réponse	2	-	-	-	-	-	-	-	2	8.3
Total	10	41.7	11	45.8	2	8.3	1	4.2	24	100

Figure 28

⁶⁷ Quelques personnes citent également, en fin de questionnaire, l'abondance de textes disparates parmi les "inconvenients" de l'Open Access en général : "Abondance de textes pas toujours bons" et "Risque de prolifération de revues disparates et souvent redondantes" cf. Annexe 11

6.3.3 L'auto-publication - une autre forme d'auto-archivage...

Quinze personnes (62,5%), toutes disciplines confondues, pratiquent une forme d'auto-publication en rendant des textes accessibles à tous en dehors des archives en Open Access, souvent par plusieurs biais : pages web personnelles, pages web des unités de recherche (autant utilisées les unes que les autres), ainsi que d'autres sites (pages web de conférences, d'associations, mais aussi d'autres universités).

■ Vous arrive-t-il de mettre une copie électronique de vos prétrirages, documents de travail, articles scientifiques, etc. à disposition de tous en dehors d'un serveur en Open Access ou d'une revue scientifique en Open Access ?					
	HEC et Sc. écon.	Sc. soc.	SYINF	sans réponse	Total
oui , par l'intermédiaire de:					
ma page web personnelle	6	2	-	-	8
la page web de mon unité de recherche	2	3	2	-	7
autre :	1	5	-	-	6
<i>Page web de mon cours (accès limité aux étudiants)</i> <i>Série de working papers d'autre universités</i> <i>Papiers de conférence disponibles sur le site de la conférence</i> <i>Pages web d'associations, etc.</i> <i>Sous forme de documents ppt ou pdf</i> <i>De main à main</i>					
non	3	5	-	1	9

Figure 29

Ainsi, s'ils ont assez peu recours aux archives en Open Access "officielles", près des deux tiers de nos répondants pratiquent déjà actuellement une forme d'auto-publication : en quelque sorte, ils "font de l'auto-archivage en Open Access sans (toujours ?!) le savoir..."

6.3.4 Perspectives d'avenir pour les archives en Open Access à l'Université de Genève

Quinze personnes se prononcent en faveur de mesures actives de la part de l'Université de Genève pour promouvoir le dépôt de textes scientifiques par ses chercheurs dans des archives en Open Access. Il s'agit majoritairement de représentants des sciences sociales et des systèmes d'information, dont le tiers est notamment en faveur de la mise sur pied d'une archive institutionnelle. Notons un soutien particulièrement marqué en systèmes d'information : d'une part, on y trouve l'unique partisan d'une obligation de déposer des textes sur une archive en Open Access; d'autre part, l'un de ses représentants se déclare prêt à prendre une part active à la mise sur pied d'une archive en Open Access à l'Université de Genève, estimant même qu'on a déjà trop attendu. Chez les économistes, par contre, seuls trois répondants pensent que l'Université devrait encourager l'auto-archivage chez ses chercheurs, et aucun ne demande la création d'une archive genevoise; les représentants de cette discipline forment le gros de la dizaine de personnes qui ne souhaitent pas que l'Université prenne de mesures particulières dans le domaine, ou qui ne se prononcent pas. Il est intéressant de relever qu'aucun des économistes bénéficiant d'une expérience préalable d'auto-archivage dans des archives en Open Access n'est en faveur de mesures actives d'encouragement à Genève : est-ce parce qu'ils sont satisfaits de ce qui existe déjà actuellement dans leur domaine (*RepEc*, etc.), et ne ressentent pas la nécessité de créer de nouvelles archives...?!

▪ Mesures que l'Université de Genève devrait adopter en ce qui concerne le dépôt des textes scientifiques de ses chercheurs sur des serveurs de documents en Open Access					
	HEC et Sc. écon.	Sc. soc.	SYINF	sans réponse	Total
encourager	3	5	1	-	9
rendre obligatoire	-	-	1	-	1
créer son propre serveur	-	3	1	-	4
rien de spécial *	4	-	-	1	5
je ne sais pas	2	3	-	-	5
autre :	1	1	1	-	3
<i>Toute publication est à encourager pour autant qu'elle soit faite dans des revues scientifiques à comité de lecture reconnu</i>					
<i>Laisser cette initiative aux départements, laboratoires et centres de recherche</i>					
<i>Trouver les personnes compétentes pour en faire un et ensuite rejoindre un projet : mais il est TARD. Nous sommes candidats à relever le défi</i>					
* Remarque complémentaire d'un répondant : <i>Rendre obligatoire : surtout pas !</i>					
Total	10	12	4	1	27 ¹
¹ total supérieur au nombre de personnes interrogées car il était possible de donner plusieurs réponses à cette question					

Figure 30

Au final, notre échantillon se montre dans l'ensemble quand même relativement bien disposé à soutenir des mesures actives de la part de l'Université dans le domaine des archives ouvertes, en tout cas plus qu'en ce qui concerne les revues en Open Access.

6.3.5 Conclusion

Contrairement à ce que nous pensions au moment de formuler nos hypothèses, nos répondants en général n'affichent pas une connaissance plus grande des archives que des revues en Open Access : on obtient un résultat semblable pour les deux; quant à l'expérience concrète de l'auto-archivage, elle est même moins courante, sur l'ensemble de notre échantillon, que celle de la publication dans des revues en Open Access.

Toutefois, si l'on examine dans le détail le profil des quelques personnes qui pratiquent effectivement l'auto-archivage, on s'aperçoit que, comme nous nous y attendions, il s'agit surtout d'économistes : probablement, retrouve-t-on ici l'expression de la différence de "culture communicationnelle" discutée plus haut, entre les économistes et les chercheurs en sciences sociales, les premiers ayant plus recours à la littérature grise que les seconds. Le regroupement thématique et organisé de ce genre de documents sous forme d'archives thématiques apparaît plus développé en économie.

En revanche, la mise à disposition moins formalisée de documents, via "l'auto-publication" sur divers sites web est pratiquée de façon similaire dans toutes les disciplines.

Une distinction entre disciplines n'est pas non plus pertinente en ce qui concerne le dépôt futur de textes dans des archives en Open Access.

On relève, par contre, que, comme pour les revues en Open Access, les représentants des sciences sociales se prononcent plus largement en faveur de mesures actives d'encouragement à l'auto-archivage, y compris pour la création d'une archive institutionnelle à l'Université de Genève.

De plus, les deux représentants des systèmes d'information semblent à nouveau être particulièrement convaincus par l'Open Access et sont clairement en faveur de mesures

volontaristes de soutien aux archives en Open Access à l'Université de Genève, quitte même à s'y associer activement.

En outre, une connaissance des archives en Open Access ou une expérience préalable de l'auto-archivage ne semble pas avoir influencé de façon significative les réponses des personnes interrogées.

Finalement, deux éléments doivent sans doute retenir particulièrement notre attention au terme de cette analyse. Tout d'abord, environ deux tiers de notre échantillon a recours à l'auto-publication sur divers sites web, ce qui est loin d'être négligeable.

Deuxièmement, la proportion de répondants se disant prêts à déposer à l'avenir des textes dans des archives en Open Access, atteint, elle, seulement 50% : c'est moins que pour la publication dans des revues en Open Access (70%) et cela peut surprendre au vu justement de la pratique déjà assez répandue de "l'auto-publication".

Les craintes exprimées, par les sceptiques, au sujet de la qualité ou de la mise en valeur des documents déposés dans des archives en Open Access nous ramène une fois de plus à la question centrale de la validation des textes scientifiques : l'arbitrage par les pairs tel qu'il est pratiqué dans le système actuel de publication dans des revues scientifiques est la référence. Sans doute, peut-on imaginer facilement transposer ou adapter ce modèle à des revues en Open Access, le support en soi étant finalement secondaire. Plusieurs remarques faites par nos répondants montrent que certains d'entre eux souhaiteraient l'appliquer également aux archives en Open Access : s'il est vrai que le danger de "dilution" que peut représenter la masse de documents constituant une archive ouverte doit certainement être pris en compte, vouloir appliquer un tel modèle d'évaluation par les pairs à une archive ouverte, c'est dans le fonds simplement vouloir en faire une revue de plus; c'est nier ou simplement ignorer ce qu'une archive ouverte peut apporter de différent d'une revue, de complémentaire. Sans doute, y a-t-il chez certains de nos répondants une mauvaise compréhension de ce qu'est réellement une archive ouverte; il est vrai qu'il s'agit un type de ressource finalement très nouveau.

6.4 Autres variables pouvant influencer l'attitude des répondants face à l'Open Access

6.4.1 L'âge

Les différences d'attitude entre les répondants d'âge différent sont le plus souvent peu marquées.

Pour les revues en Open Access, on peut relever, toutefois, que les plus jeunes seraient par exemple plus disposés à y publier un article (80% des 34-44 ans⁶⁸; 77,7% des 45-54 ans⁶⁹; et seulement 57% des 55-64 ans⁷⁰); ils semblent aussi plus confiants en la possibilité de mettre sur pied un processus de validation par les pairs efficace en Open Access (80% des 34-44 ans; 66,7% des 45-54 ans, 30,6 % des 55-64 ans) - certains des plus âgés ont d'ailleurs montré l'importance qu'ils attachent à cette question, aussi dans quelques-unes de leurs remarques. Enfin, peut-être faut-il citer le fait que les quelques personnes qui pensent qu'à terme les revues en Open Access vont remplacer les revues traditionnelles sont proportionnellement légèrement plus nombreuses dans la classe d'âge intermédiaire (33,3% des 45-54 ans) que dans les autres (20% [une personne...] chez les 34-44 ans, et aucune chez les 55-64 ans).

Pour ce qui est de l'éventualité de déposer des documents dans des archives en Open Access, la tendance observée est, ce qui peut surprendre, inverse de celle pour la publication dans des revues scientifiques en Open Access : les plus âgés seraient les plus franchement disposés à le faire (71,4% des 55-64 ans; 44,4% des 45-54 ans, et seulement 20% [une personne...] chez les 34-44 ans); le reste de l'échantillon dit ne pas le savoir. A contrario, les plus jeunes sont ceux qui pensent que l'Université de Genève devrait mettre sur pied son propre serveur de documents : les quatre personnes défendant ce point de vue se répartissent équitablement entre les deux classes d'âge les plus basses.

Ces quelques points sur lesquels on observe des différences liées à l'âge des répondants sembleraient plutôt corroborer l'hypothèse d'une ouverture légèrement plus grande à l'Open Access chez les plus jeunes. Mais, ce facteur reste secondaire pour expliquer les résultats de cette enquête.

6.4.2 Utilisation des ressources informatiques

En outre, nous nous sommes posé la question de l'influence éventuelle du degré de familiarité et d'utilisation au quotidien des moyens informatiques sur l'attitude de nos répondants face à l'Open Access. Nous nous sommes intéressée ici en particulier aux quelques personnes ayant déclaré n'y avoir que peu recours (une personne pour le degré 1 - utilisation "extrêmement faible" de ces moyens, une personnes pour le degré 2, trois personnes pour le degré 3 - correspondant à une utilisation moyenne - sur une échelle qui en compte 5). Ce groupe de répondants affiche des résultats proches du reste de l'échantillon pour ce qui est de la connaissance et de l'expérience des revues et des archives en Open Access (environ 2/3 en connaissent et la publication dans une revue en Open Access et l'auto-archivage ont été pratiqués chaque fois par une personne). Leur estimation du niveau scientifique des revues en Open Access, est un peu plus négative que ne l'est celle des autres personnes interrogées, et ils sont partagés sur leur degré de visibilité. Pour ce qui est de l'avenir, comme le gros de l'échantillon, ils accueillent plutôt favorablement l'idée de publier dans des revues en Open Access - c'est le cas notamment de la personne affichant le degré d'utilisation le

⁶⁸ Cette classe compte 5 personnes au total

⁶⁹ Cette classe compte 9 personnes au total

⁷⁰ Cette classe compte 7 personnes au total

plus bas; certains sont prêts à payer pour cela. Ils sont un peu plus réservés au sujet de l'auto-publication. Ils ne sont pas très favorables non plus à des mesures actives d'encouragement de la part de l'université, avec chaque fois une exception remarquée, puisque, notamment, l'un d'entre eux fait partie des quelques personnes qui soutiennent la mise sur pied d'une archive institutionnelle à l'université de Genève, donc un engagement clair en faveur de ce mode de diffusion de l'information.

Ainsi, une utilisation relativement faible des moyens informatiques ne rend pas forcément les répondants moins réceptifs au concept de l'Open Access; il n'existe pas plus d'a priori négatifs envers l'Open Access chez ces cinq personnes que chez les autres.

7 Conclusion

Arrivée au terme de cette étude, nous pouvons dire que, globalement, les résultats obtenus concordent le plus souvent avec ceux d'autres études ayant analysé, ces dernières années, l'attitude des scientifiques face à l'Open Access. Dans le détail, toutefois, nous ne retrouvons pas toujours de façon aussi nette les différences entre disciplines rencontrées ailleurs. A ce propos, rappelons que d'une part notre échantillon est de taille très modeste par rapport à ceux des études de références, et d'autre part, que la Faculté des sciences économiques et sociales, même si elle regroupe des disciplines variées, constitue quand même une entité dans les sciences humaines; notre analyse s'est donc cantonnée à un domaine de connaissances relativement restreint, alors que les autres études ont porté sur l'ensemble des disciplines scientifiques; ainsi, les différences que nous avons rapportées sont-elles souvent plus nuancées.

En outre, sans vouloir, bien sûr, préjuger de la politique qui sera adoptée dans ce domaine par la BSES et l'Université de Genève, il nous paraît intéressant de souligner les points suivants dans l'optique de la mise en place éventuelle de mesures autour de l'Open Access :

→ Revues scientifiques en Open Access :

Près de trois quarts des personnes interrogées seraient prêtes à y publier des articles, et plus de la moitié pense qu'il est possible de mettre sur pied un système de validation par les pairs équivalent à celui utilisé aujourd'hui pour les revues traditionnelles. Ces sont des chiffres encourageants pour les partisans de l'Open Access.

Toutefois, dans les faits, une majorité écrasante des répondants se sentiraient préterités, en terme de carrière, s'ils publiaient en accès libre aujourd'hui. Nous touchons là à un point central du débat autour des revues scientifiques en Open Access. Pour que celles-ci puissent se développer, il faut, certes, l'adhésion des chercheurs - et nos résultats laissent à penser qu'elle est acquise, sur le principe, à la faculté des SES -, mais il faut surtout que les institutions qui les emploient et dont dépend leur carrière acceptent, dans l'évaluation de leur travail, de considérer des articles publiés en Open Access, sur un pied d'égalité avec ceux parus dans des revues traditionnelles : il s'agit de recentrer l'évaluation sur la qualité intrinsèque des articles plutôt que de s'en remettre avant tout à la réputation de la revue qui les publie. Ce changement de politique est une condition indispensable pour que les chercheurs, d'une adhésion de principe aux revues en Open Access, passent à une adhésion de faits.

Une autre condition pour permettre aux chercheurs de publier des articles dans des revues en Open Access, selon le principe du financement par les auteurs, est qu'on leur alloue les sommes nécessaires, soit comme partie de leur budget de recherche ou sous forme de fonds prévus spécialement à cet effet. Dans ces conditions, une moitié des personnes interrogées se disent prêtes à pratiquer ce genre de publication. Notons que le principe de "l'auteur-payeur" reste encore assez difficile à admettre pour le chercheur individuel, à la BSES comme ailleurs, et que la question du financement des revues en Open Access est encore partout débattue. Nous l'avons vu, le transfert d'une partie des budgets consacrés à l'achat d'abonnements à des revues traditionnelles vers le financement de la publication dans des revues en Open Access coûte parfois plus à une institution qu'il ne lui permet d'économiser, en tout cas dans un premier temps. De ce point de vue aussi, le développement des revues en Open Access peut difficilement se passer d'un engagement de principe clair et d'un soutien concret des institutions concernées, et en premier lieu des universités.

Au final, il appartient à chaque institution de décider de la politique qu'elle souhaite adopter en la matière : attitude plutôt attentiste, ou alors plus volontariste si l'on considère qu'il faut donner sa chance à ce type de revues de réellement s'implanter.

→ Archives en Open Access :

Une bonne moitié de nos répondants sont prêts à déposer des textes dans des archives en Open Access, et quelques-uns seulement appellent de leurs vœux la création d'une archive en Open Access à l'Université de Genève. Le soutien affiché est moins grand que pour les revues en Open Access.

Par contre, on constate que près des deux tiers des personnes interrogées pratiquent actuellement, de fait, déjà une forme d'auto-publication sur divers sites web.

Ainsi, paradoxalement, malgré des déclarations assez mitigées des chercheurs de la faculté, nous pensons qu'il existe, dans les faits, au vu de leurs pratiques actuelles d'auto-publication, un potentiel réel pour la mise sur pied d'une archive institutionnelle à l'Université de Genève; en effet, celle-ci dans son ensemble gagnerait beaucoup en visibilité, en réunissant de façon organisée, dans une telle archive, des documents que ses chercheurs disséminent actuellement sur diverses pages web, hébergées à Genève ou ailleurs; la création d'une archive n'excluant, par ailleurs, pas a priori qu'une copie des documents puisse être déposée, en parallèle, sur d'autres sites ou que des liens renvoient depuis ceux-ci à l'archive genevoise.

De plus, le fait qu'un ou deux membres du corps professoral de la faculté des SES se montrent enthousiastes, au point de proposer de s'impliquer activement dans la réalisation d'un projet de ce type est un atout à ne pas négliger; en effet, des personnes à ce point motivées peuvent contribuer de manière importante à convaincre leur collègues.

Un autre élément que nous avons retenu est qu'une partie de notre échantillon ne semble pas toujours avoir une idée très claire de ce qu'est réellement une archive ouverte; certains, entre autre, donnent l'impression d'en attendre la même chose, en terme de validation des textes, que d'une revue scientifique à comité de lecture. Il serait donc nécessaire de veiller à bien informer les chercheurs, notamment quant au type de documents que l'on peut déposer dans une archive en Open Access (des documents de travail, mais aussi des articles ayant été acceptés par une revue à comité de lecture).

→ Information autour de l'Open Access :

Il nous paraît, de façon générale, important d'informer le corps professoral sur les questions relatives à l'Open Access, la connaissance qu'il en affiche s'avérant très moyenne. De plus, nous pensons que le débat autour de l'Open Access aurait tout à gagner d'une meilleure visibilité auprès des chercheurs.

Il ne s'agit pas forcément de multiplier à l'infini documents et séances d'information sur la question; de telles démarches sont utiles, et toute institution universitaire doit certainement à un moment ou à un autre y avoir recours, mais elles demandent aux membres du corps professoral un investissement en temps non négligeable, alors que leurs agendas sont habituellement déjà bien chargés.

D'autres moyens complémentaires nous paraissent intéressants pour éveiller un intérêt pour l'Open Access chez les usagers de la bibliothèque, ou du moins déjà leur faire prendre conscience de son existence. Lors d'un entretien préparatoire pour cette étude avec M. Jean-Blaise Claivaz du SEBIB, l'auteur de la présente étude avait soulevé la question d'une signalisation permettant d'identifier

clairement les ressources électroniques en Open Access à disposition des usagers : en effet, au moment où nous avons commencé notre travail, il n'existait pas de moyen permettant de distinguer immédiatement les revues en Open Access des autres présentées dans le répertoire "AtoZ" de la bibliothèque; depuis peu un tel "marquage" a été introduit et il nous semble apporter une visibilité bienvenue à l'Open Access parmi les ressources proposées; cela nous paraît un moyen simple de familiariser un peu plus les usagers de la bibliothèque avec ce type de ressources.

Ce genre de démarche nous paraît d'autant plus importante que, nous l'avons vu, le succès de l'Open Access dépendra de l'adhésion et de l'engagement des chercheurs à publier sous cette forme : il est donc essentiel qu'ils connaissent suffisamment ce qui existe déjà en la matière pour pouvoir se faire leur propre opinion. Le débat actuel autour de l'Open Access a une portée qui va bien au-delà des questions purement bibliothéconomiques : il concerne en fait chaque lecteur et surtout auteur de textes scientifiques. Il peut être utile, voire indispensable, dans ce cas, de mettre en lumière des éléments, tel le caractère payant ou non d'une revue, considérés habituellement comme des indications de pure gestion et cachés pour les usagers. A ce titre, nous avons constaté, par exemple, que la bibliothèque universitaire de Haute-Alsace, indique même parfois les conditions d'abonnement (durée, prix) dans le descriptif des ressources électroniques, en particulier des bases de données, qu'elle propose⁷¹; une telle transparence peut surprendre au premier abord, mais s'avère sans doute un bon moyen de sensibiliser les usagers à la question du coût de l'information, qui est un élément important du débat autour de l'Open Access.

Voilà quelques-unes des pistes que nous souhaitons esquisser en guise de conclusion à notre étude, en espérant que cette dernière pourra, à son niveau amener quelques éléments utiles à la réflexion engagée par la BSES sur cette thématique aux implications multiples. De nombreux aspects restent encore à explorer, et seul l'avenir nous dira la forme et la place que sera finalement amené à prendre l'Open Access dans le monde de la publication scientifique.

⁷¹ cf. Annexe 12

- site web : http://www.scd.uha.fr/ress_elec.html#des, puis rubrique "en savoir plus" des bases de données individuelles.

8 Bibliographie

- BAILEY, Charles W. Jr. *Key Open Access Concepts* [en ligne]
<http://www.escholarlypub.com/oab/keyoaconcepts.htm> (consulté le 15.12.2005)
- BÁSCONES DOMINGUEZ, Magaly. Economics of Open Access Publishing In : *Serials*, vol 19, n° 1, 2006 (à paraître).
- BEAUDRY, Guylaine et BOISMENU, Gérard. *Le nouveau monde numérique : Le cas des revues universitaires*. Paris : La Découverte, 2002.
- BROWN, Sheridan et SWAN, Alma. *JISC/OSI Journal Authors Survey*. [en ligne]. Truro : Key Perspectives Ltd, 2004.
[http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20I%20\(journal%20authors%20survey\)%202004.pdf](http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20I%20(journal%20authors%20survey)%202004.pdf) (consulté le 20.12.2005)
- BROWN, Sheridan et SWAN, Alma. *Open Access Self-archiving : An Author Study*. [en ligne]. Truro : Key Perspectives Ltd, 2005.
[http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20II%20\(author%20survey%20on%20self%20archiving\)%202005.pdf](http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20II%20(author%20survey%20on%20self%20archiving)%202005.pdf) (consulté le 20.12.2005)
- BSES. *Etude des besoins en recherche et fourniture électronique de documents auprès des enseignants et chercheurs de la Faculté SES. Rapport*. Genève : BSES, 1999.
- COX, John. Evolution or Revolution in Scholarly Publishing : Challenges to the Publisher. In : GOREMAN, G.E. et ROWLAND, Fytton éd., *International Yearbook of Library and Information Management 2004-2005 : Scholarly Publishing in an Electronic Era*. London : Facet Publishing, 2005. P. 55-74
- GUÉDON, Jean-Claude. *In Oldenburg's Long Shadow : Librarians, Research Scientists, Publishers, and the Control of Scientific Publishing*. Washington D.C. : Association of Research Libraries, 2001.
- HOUGHTON, John. Economics of Publishing and the Future of Scholarly Communication. In : GOREMAN, G.E. et ROWLAND, Fytton éd., *International Yearbook of Library and Information Management 2004-2005 : Scholarly Publishing in an Electronic Era*. London : Facet Publishing, 2005. P. 20-54
- HUTINGDON, Paul, NICHOLAS, Dave et ROWLANDS, Ian. *Scholarly Communication in the Digital Environment : What Do Authors Want ? Findings of an International Survey of Author Opinion*. [en ligne]. London : CIBER, 2004. <http://ciber.soi.city.ac.uk/ciber-pa-report.pdf> (consulté le 20.12.2005)
- JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques*. Paris : Electre-Editions du Cercle de la Librairie, 1999. (Collection Bibliothèques)
- PEPE, Maurizio. *Quelques perspectives pour la réduction des coûts de revues scientifiques*. 2005. 19 p. Mémoire CESID, Faculté des Lettres, Université de Genève, 2005

- PINFIELD, Stephen. Self-archiving Publications. In : GOREMAN, G.E. et ROWLAND, Fytton éd., *International Yearbook of Library and Information Management 2004-2005 : Scholarly Publishing in an Electronic Era*. London : Facet Publishing, 2005. P. 118-145

- PROSSER David C. *Open Access - The Future of Scholarly Communication*. [en ligne]. http://www.lib.cam.ac.uk/Future/SPARC_Cambridge_Humanities.ppt

- PROSSER David C. The Next Information Revolution : How Open Access will Transform Scholarly Communications. In : GOREMAN, G.E. et ROWLAND, Fytton éd., *International Yearbook of Library and Information Management 2004-2005 : Scholarly Publishing in an Electronic Era*. London : Facet Publishing, 2005. P. 99-117

- RIGHTSCOM. *JISC Disciplinary Differences Report*. [en ligne]. London : Rightscom Ltd, 2005. http://www.jisc.ac.uk/uploaded_documents/Disciplinary%20Differences%20and%20Needs.doc (consulté le 20.12.2005)

- ROWLAND, Fytton. Where is Scholarly Publishing Going. In : GOREMAN, G.E. et ROWLAND, Fytton éd., *International Yearbook of Library and Information Management 2004-2005 : Scholarly Publishing in an Electronic Era*. London : Facet Publishing, 2005. P. 3-19

- SHULENBURGER, David. Public Goods and Open Access. *New Review of Information Networking* [en ligne]. 2005 vol. 11, n° 1, p. 3-11. <http://www.iatul.org/conference/proceedings/vol15/PAPERS/Shulenburg.doc> (consulté le 15.01.2006)

- STEELE, Colin. The Library's Perspective on Scholarly Publishing in the 21st Century. In : GOREMAN, G.E. et ROWLAND, Fytton éd., *International Yearbook of Library and Information Management 2004-2005 : Scholarly Publishing in an Electronic Era*. London : Facet Publishing, 2005. P. 35-53

- SUBER, Peter. *Site web personnel de Peter Suber* [en ligne]. <http://www.earlham.edu/~peters/hometoc.htm> (consulté le 1.12.2005)

- SUBER, Peter. *Open Access Overview* [en ligne]. Mise à jour le 27 octobre 2005. <http://www.earlham.edu/~peters/fos/overview.htm> (consulté le 1.12.2005)

- UNIVERSITÉ DE GENEVE. BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ET SCIENTIFIQUES. Ressources électroniques : Open Access In : *Site des bibliothèques Universitaires et Scientifiques de l'Université de Genève* [en ligne]. <http://www.unige.ch/biblio/?presentation.html> (consulté le 15 novembre 2005)

- WISE, Alicia. Collaborative Transformations in Scholarly Publishing. In : GOREMAN, G.E. et ROWLAND, Fytton éd., *International Yearbook of Library and Information Management 2004-2005 : Scholarly Publishing in an Electronic Era*, London : Facet Publishing, 2005. P. 20-31

Annexe 1

Enquête sur le thème de l'Open Access auprès des enseignants et chercheurs de la faculté SES

Dans le cadre de sa politique d'élargissement de ses services en direction de la documentation électronique, la Bibliothèque S.E.S. mène une réflexion sur la question de l'Open Access, à savoir des publications scientifiques offertes en accès libre sur Internet, que ce soit par le biais de l'auto-archivage de documents ou sous forme de revues scientifiques en libre accès.

Nous souhaiterions connaître votre opinion à ce sujet. Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire et de nous le retourner **jusqu'au vendredi 20 janvier 2006** à l'adresse suivante : adevenog@worldcom.ch. Si vous préférez utiliser une version papier de ce document, vous avez la possibilité de l'imprimer et de le renvoyer par courrier interne à la BSES à l'attention de M. Renato Scariati.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'Open Access, vous pouvez consulter le texte de présentation à disposition sur le site de la bibliothèque à l'adresse suivante :

<http://www.unige.ch/biblio/ressources/openaccess/brochure.pdf>

Le questionnaire porte à la fois sur vos habitudes de lecteur et d'auteur de textes scientifiques en général et sur le thème spécifique de l'Open Access; il vous permettra également de vous situer par rapport à la documentation électronique. Il dure environ 15 minutes.

Nous vous remercions vivement de bien vouloir prendre le temps de répondre à cette enquête, et, pour toute question la concernant, vous pouvez prendre contact avec M. Renato Scariati (scariati@geo.unige.ch)

** Comment remplir le questionnaire :*

- version électronique : pour répondre aux questions à choix multiple, remplacez la case de votre choix par un **X** (vous pouvez copier celui-ci une fois et utiliser ensuite directement la fonction "coller" pour chaque nouvelle réponse); pour les réponses sous forme de texte, utilisez les espaces (cellules de tableau) à disposition.

- version papier : imprimez le questionnaire et remplissez-le manuellement.

Sources d'informations

1. Pour obtenir des informations scientifiques, quelle importance ont, pour vous, les moyens suivants ?

- échanges personnels avec des collègues (face à face, téléphone ou e-mail)	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
- listes de discussions, forums électroniques, etc.	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
- littérature "grise" : prétrages (<i>preprints</i>) de publications scientifiques, documents de travail (<i>working papers</i>), etc.	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
- articles scientifiques	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	

- monographies	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
- participation à des colloques ou conférences	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
- actes de colloques ou de conférences	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
- données statistiques	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
- cartes, documents iconographiques, etc.	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
autre (préciser):	pas du tout important				très important
-	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
-	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐

2. Les textes scientifiques que vous utilisez généralement remontent à

l'année écoulée	ces 2 dernières années	ces 5 dernières années	ces 10 dernières années	ces 20 dernières années	ces 20 dernières années et au-delà
☐	☐	☐	☐	☐	☐

3. Pour communiquer les résultats de vos travaux scientifiques, quelle importance ont, pour vous, les moyens suivants ?

- échanges personnels avec des collègues (face à face, téléphone ou e-mail)	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
- listes de discussions, forums électroniques, etc.	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
- littérature "grise" : prétrages (<i>preprints</i>) de publications scientifiques, documents de travail (<i>working papers</i>), etc.	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐
- articles scientifiques	pas du tout important				très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐

- monographies	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
- participation à des colloques ou conférences	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
- actes de colloques ou de conférences	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
- données statistiques	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
- cartes, documents iconographiques, etc.	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
autre (préciser):	pas du tout important					très important
-	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
-	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	
-	pas du tout important					très important
	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐	

Les revues scientifiques

4. a) Quel est votre principal domaine de recherche ?

b) Quelles sont les 3 revues scientifiques que vous utilisez le plus souvent dans ce domaine ?

- 1.
- 2.
- 3.

5. Ces dernières années, le prix de l'abonnement à certaines revues scientifiques a augmenté annuellement de 10 %. Comment jugez-vous ces augmentations ?

très avantageuses	avantageuses	justes	excessives	très excessives
☐	☐	☐	☐	☐

6. Quand vous consultez une revue scientifique sous forme électronique, savez-vous si elle est en Open Access (c'est-à-dire accessible à tout internaute, universellement, gratuitement et sans restriction d'utilisation pour autant que soient respectées les règles de citation des sources) ?

oui

☐

non

☐

7. Le fait qu'une revue scientifique soit en Open Access

- ☐ vous incite à la consulter
- ☐ vous retient de la consulter
- ☐ cela n'a pas d'importance

remarque :

8. Connaissez-vous des revues scientifiques en Open Access dans votre domaine ?

oui

☐

non

☐

Si oui, lesquelles ?

-
-
-

9. Avez-vous déjà publié dans une revue scientifique en Open Access ?

☐ oui :

- cela m'est arrivé :

très souvent

☐

souvent

☐

parfois

☐

très rarement

☐

- dans quelle(s) revue(s) ?

- pour quelles raisons ?

☐ non :

- pour quelles raisons ?

- seriez-vous disposé à le faire à l'avenir ?

oui

☐

non

☐

je ne sais pas

☐

pourquoi ?

10. Un des modèles économiques actuellement envisagé pour le financement des revues en Open Access est celui du paiement à la publication. Dans cette optique :

- seriez-vous prêt à payer pour publier un article dans une revue scientifique en Open Access ?

- ☐ non, en aucun cas
- ☐ oui, de ma poche
- ☐ oui, en puisant dans mon budget de recherche
- ☐ oui, si l'université m'alloue des fonds destinés spécifiquement à couvrir ces frais de publication

- si oui, quelle somme seriez-vous prêt à payer pour la publication d'un article dans une telle revue ?

1-500 fr	500-1000 fr.	1000-2000 fr.	2000-3000 fr.	plus de 3000 fr.
☐	☐	☐	☐	☐

11. Selon vous, l'Université de Genève devrait:

- ☐ encourager la publication des articles de ses enseignants et chercheurs dans des revues scientifiques en Open Access
- ☐ rendre obligatoire la publication des articles de ses enseignants et chercheurs dans des revues scientifiques en Open Access
- ☐ ne rien faire de spécial dans ce domaine
- ☐ je ne sais pas
- ☐ autre (préciser) :

Les serveurs de documents en Open Access

12. Connaissez-vous des serveurs de documents scientifiques en Open Access (c'est-à-dire des serveurs sur lesquels se trouvent des documents qui ont été mis par leurs auteurs à la disposition de tout internaute, universellement, gratuitement et sans restriction d'utilisation pour autant que soient respectées les règles de citation des sources)?

oui	non
☐	☐

Si oui, lesquels ?
-
-

13. Avez-vous déjà auto-archivé (c'est-à-dire déposé) un de vos textes scientifiques sur un tel serveur de documents ?

☐ oui :

- cela m'est arrivé :

très souvent	souvent	parfois	très rarement
☐	☐	☐	☐

- sur quel(s) serveur(s) ?

- pour quelles raisons ?

☐ non :

- pour quelles raisons ?

- seriez-vous disposé à le faire à l'avenir ?

oui

☐

non

☐

je ne sais pas

☐

pourquoi ?

14. Vous arrive-t-il de mettre une copie électronique de vos prêtirages, documents de travail, articles scientifiques, etc. à disposition de tous, en dehors d'un serveur de documents en Open Access ou d'une revue scientifique en Open Access ?

☐ oui, par l'intermédiaire de :

- ☐ ma page web personnelle
- ☐ la page web de mon unité de recherche
- ☐ autre (préciser):

☐ non

15. Selon vous, l'Université de Genève devrait :

- ☐ encourager le dépôt des textes scientifiques rédigés par ses enseignants et chercheurs sur un serveur de documents en Open Access
- ☐ rendre obligatoire le dépôt des textes scientifiques rédigés par ses enseignants et chercheurs sur un serveur de documents en Open Access
- ☐ mettre sur pied son propre serveur de documents en Open Access
- ☐ ne rien faire de spécial dans ce domaine
- ☐ je ne sais pas
- ☐ autre (préciser) :

16. Quel est votre sentiment par rapport aux affirmations suivantes ? :

a. Les prix des abonnements des principales revues traditionnelles de ma discipline sont corrects.

tout à fait d'accord

☐

d'accord

☐

pas d'accord

☐

pas du tout d'accord

☐

je ne sais pas

☐

b. Les textes diffusés via l'Open Access ont une moins bonne visibilité que ceux publiés par les moyens traditionnels.

tout à fait d'accord

☐

d'accord

☐

pas d'accord

☐

pas du tout d'accord

☐

je ne sais pas

☐

c. Les revues scientifiques en Open Access sont de moins bon niveau scientifique que les revues scientifiques traditionnelles.

tout à fait d'accord

☐

d'accord

☐

pas d'accord

☐

pas du tout d'accord

☐

je ne sais pas

☐

d. Publier un article dans une revue scientifique en Open Access est moins favorable à ma carrière que le publier dans une revue scientifique traditionnelle.

tout à fait d'accord

☐

d'accord

☐

pas d'accord

☐

pas du tout d'accord

☐

je ne sais pas

☐

e. Dans mon domaine, la réputation des revues scientifiques joue un grand rôle dans l'évaluation de la qualité des articles scientifiques qui y sont publiés.

tout à fait d'accord

☐

d'accord

☐

pas d'accord

☐

pas du tout d'accord

☐

je ne sais pas

☐

f. Il est possible de mettre sur pied un processus de validation des articles par les pairs fiable en Open Access.

tout à fait d'accord	d'accord	pas d'accord	pas du tout d'accord	je ne sais pas
☐	☐	☐	☐	☐

g. Publier dans une revue scientifique traditionnelle assure une meilleure protection de mes droits d'auteurs que publier en Open Access.

tout à fait d'accord	d'accord	pas d'accord	pas du tout d'accord	je ne sais pas
☐	☐	☐	☐	☐

h. A terme, les revues scientifiques en Open Access vont remplacer les revues scientifiques traditionnelles.

tout à fait d'accord	d'accord	pas d'accord	pas du tout d'accord	je ne sais pas
☐	☐	☐	☐	☐

17. Souhaitez-vous ajouter un commentaire sur les avantages et les inconvénients de l'Open Access ?

- avantages :

- inconvénients :

18. De façon générale, comment qualifieriez-vous l'utilisation que vous faites de l'ordinateur, de l'Internet, des ressources documentaires électroniques, etc. dans votre travail ?

extrêmement faible				systematique
1	2	3	4	5
☐	☐	☐	☐	☐

19. Pour remplir ce questionnaire, avez-vous consulté le texte de présentation de l'Open Access dont nous vous avons donné la référence dans l'introduction ?

- ☐ oui, cela m'a aidé à comprendre le thème du questionnaire.
- ☐ oui, mais j'aurais pu m'en passer.
- ☐ non, je n'en ai pas ressenti le besoin.

Informations personnelles

- Sexe : Masc. Fém.

☐ ☐

- Année de naissance :

- Département(s) :

- | | |
|---|--------------------------------|
| ☐ ECOPO | ☐ METRI |
| ☐ GEOG | ☐ SOCIO |
| ☐ HEC | ☐ SPO |
| ☐ ISTEC | ☐ SYINF |
| ☐ Autre (préciser) : | |

- Taux d'activité :

- Emploi :

☐ Chargé de cours

☐ Maître d'enseignement et de recherche

☐ Professeur

☐ Autre (préciser) :

- Depuis combien d'années êtes-vous employé à l'Université de Genève ?

an(s)

- Dans quelles autres universités travaillez-vous /avez-vous travaillé (en Suisse ou à l'étranger) ?

Merci de votre collaboration !

Annexe 2

Informations personnelles

▪ Taux d'activité	
100%	20
70%	2
50%	1
sans réponse	1
Total	24

▪ Depuis combien d'années êtes-vous employés à l'université de Genève ?	
1 an	1
2 ans	1
3 ans	1
4 ans	2
5 ans	1
10 ans	1
13 ans	1
14 ans	1
17 ans	1
18 ans	2
20 ans	2
22 ans	1
25 ans	3
30 ans	2
32 ans	1
38 ans	1
Sans réponse	2

▪ Dans quelles autres universités travaillez-vous / avez-vous travaillé ?	
<i>En Suisse :</i>	
Fribourg	5
IUHEI	1
Lausanne	3
Neuchâtel	2
Zurich	2
<i>A l'étranger :</i>	
Barcelone	1
Canada	1
CNRS	1
Colgate	1
France	1
Grenoble	2
Harvard	1
Konstanz	1
Liège	1
Lisbonne	1
Louvain	2

Lyon 2	1
Malmö	1
Mayence	1
Michigan	1
MIT	1
Montréal	4
New York State	1
Paris VIII	1
Princeton	1
Puebla	1
Strasbourg	1
Toronto	1
UCLA	1
<i>Autres :</i>	
<i>"Nombreuses, pour des congés scientifiques ou comme professeur invité pour un cours"</i>	1
<i>Sans réponse :</i>	7

▪ Utilisation des ressources informatiques	
1 - extrêmement faible	1
2	1
3	3
4	3
5 - systématique	15
Sans réponse	1
Total	24

Annexe 3

Consultation du texte d'introduction sur l'Open Access

▪ Pour remplir ce questionnaire, avez-vous consulté le texte de présentation de l'Open Access dont nous vous avons donné la référence dans l'introduction ?	
oui, cela m'a aidé	3
oui, j'aurais pu m'en passer	1
non, je n'en ai pas ressenti le besoin	16
Autre:	2
<i>- oui , mais cela ne m'a pas aidé: je n'avais jamais entendu parler de l'open access pour les articles avant ce jour et je ne peux pas simplement prendre ce qui est dit dans cette brochure comme argent comptant</i> <i>- non, pas le temps : trop de tâches administratives dans l'université de Genève !</i>	
Sans réponse	2
Total	24

Annexe 4

Sources d'informations (1)

SOURCES D'INFORMATIONS pour l'ensemble des répondants. (24 personnes)

[illegible]

HEC et SCIENCES ECONOMIQUES - Sources d'informations. (10 personnes)

[illegible]

SCIENCES SOCIALES - Sources d'informations. (11 personnes)

	5 - très important		4		3		2		1 - pas du tout important		sans rép.		Total	
		%		%		%		%		%		%		%
échanges personnels	5	45.5	4	36.4	2	18.2	-	-	-	-	-	-	11	100
listes de discussion, forums	-	-	2	18.2	1	9.1	7	63.6	1	9.1	-	-	11	100
littérature "grise"	-	-	4	36.4	7	63.6	-	-	-	-	-	-	11	100
articles scientifiques	9	81.8	2	18.2	-	-	-	-	-	-	-	-	11	100
monographies	7	63.6	4	36.4	-	-	-	-	-	-	-	-	11	100
participation à colloques/conférences	7	63.6	4	36.4	-	-	-	-	-	-	-	-	11	100
actes de colloques/conférences	5	45.5	4	36.4	1	9.1	1	9.1	-	-	-	-	11	100
données statistiques	3	27.3	1	9.1	4	36.4	2	2	-	-	1	9.1	11	100
cartes, doc. iconographiques	1	9.1	3	27.3	2	18.2	2	18.2	2	18.2	1	9.1	11	100
autres	2	18.2	1	9.1	1	9.1	-	-	-	-	-	-	4	-

SYSTEMES D'INFORMATION - Sources d'informations. (2 personnes)

[illegible]

Annexe 5

Sources d'informations (2)

▪ Ancienneté des informations utilisées										
	HEC et Sc. écon.		Sc. sociales		SYINF		Sans réponse		Total	
Textes remontant à		%		%		%		%		%
→ 1 année	-		-		-		-		-	
→ 2 ans	1	10	-		-		-		1	4.2
→ 5 ans	3	30	4	36.4	1	50	-		8	33.3
→ 10 ans	2	20	2	18.2	-		-		4	16.7
→ 20 ans	3	30	1	9.1	1	50	-		5	20.8
→ 20 ans et +	1	10	4	36.4	-		1	100	6	25
Total	10	100	11	100	2	100	1	100	24	100

Annexe 6

Communication des résultats scientifiques

COMMUNICATION DES RESULTATS SCIENTIFIQUES pour l'ensemble des répondants. (24 personnes)

	5 - très important		4		3		2		1 - pas du tout important		sans rép.		Total	
		%		%		%		%		%		%		%
échanges personnels	5	20.8	5	20.8	5	20.8	5	20.8	3	12.5	1	4.2	24	100
listes de discussion, forums	-	-	2	8.3	-	-	10	41.7	11	45.8	1	4.2	24	100
littérature "grise"	3	12.5	6	25	7	29.2	6	25	-	-	2	8.3	24	100
articles scientifiques	20	83.3	3	12.5	-	-	-	-	-	-	1	4.2	24	100
monographies	6	37.5	7	29.2	4	16.7	1	4.2	2	8.3	1	4.2	24	100
participation à colloques/conférences	15	62.5	6	25	2	8.3	-	-	-	-	1	4.2	24	100
actes de colloques/conférences	9	37.5	4	16.7	5	20.8	1	4.2	3	12.5	2	8.3	24	100
données statistiques	2	8.3	3	12.5	3	12.5	4	16.7	10	41.7	2	8.3	24	100
cartes, doc. iconographiques	-	-	2	8.3	2	8.3	6	25	11	45.8	3	12.5	24	100
autres	5	-	3	-	1	-	-	-	-	-	3	-	-	-

HEC et SCIENCES ECONOMIQUES - Communication des résultats scientifiques. (10 personnes)

[illegible]

SCIENCES SOCIALES - Communication des résultats scientifiques. (11 personnes)

[illegible]

SYSTEMES D'INFORMATION - Communication des résultats scientifiques. (2 personnes)

[illegible]

Annexe 7

Quelles revues pour quels domaines ?

	▪ Principal domaine de recherche	▪ Les 3 revues que vous utilisez le plus dans ce domaine *
HEC		
	comptabilité financière	1. <i>Journal of Accounting and Economics</i> ^(a) 2. <i>The Accounting Review</i> ^(b) 3. <i>Journal of Accounting Research</i>
	théories organisationnelles, knowledge management, change management, croissance des entreprises	1. <i>Harvard Business Review</i> 2. <i>The Academy of Management</i> 3. <i>Organizational science</i>
	droit des affaires (suisse et international)	"toutes les revues de droit des affaires. Il n'y a pas de cible privilégiée, elles sont toutes à la bibliothèque de la faculté de droit".
	gestion, finance, comptabilité	1. <i>Journal of Finance</i> ^(c) 2. <i>Journal of Accounting and Economics</i> ^(a) 3. <i>The Accounting Review</i> ^(b)
	finance	1. <i>Journal of Finance</i> ^(c) 2. <i>Journal of Financial Economics</i> 3. <i>Journal of Banking and Finance</i>
	marketing - communication	1. <i>Journal of Consumer Research</i> 2. <i>Recherche et Applications en Marketing</i> 3. <i>Journal of Marketing</i>
SC. ECON		
ECOPO		
	économie internationale	1. <i>American Economic Review</i> 2. <i>Quarterly Journal of Economics</i> 3. <i>NBER Working Papers</i>
	risque, assurance, finance	1. <i>Journal of Finance</i> ^(c) 2. <i>Journal of Political Economy</i> 3. <i>Journal of Risk and Insurance</i>
METRI		
	statistique, sciences sociales, démographie, économie, data mining, extraction et gestion des connaissances, informatique	1. <i>Sociological Methodology</i> 2. <i>JASA</i> 3. <i>Journal of Machine Learning Research</i> + <i>European Journal of Population</i>
	économétrie, statistique	1. <i>Journal of the American Statistical Association</i> 2. <i>Journal of the Royal Statistical Society, series B</i> 3. <i>Annals of Statistics</i>

SC. SOC.		
GEO		
	sémiotique de l'espace	1. <i>Semiotica</i> 2. <i>Espaces et sociétés</i> 3. <i>Arquitectonics</i>
	géographie culturelle et politique	1. <i>Political Geography</i> 2. <i>Cultural Geographics</i> 3. <i>Progress in Human Geography</i>
	géographie	1. <i>Revue de géographie alpine</i>
	géographie	1. <i>Géographie et culture</i> 2. <i>Revue de Géographie du Québec</i> 3. <i>Le Globe</i>

ISTEC		
	géographie historique	1. <i>Annales de Démographie historique</i> 2. <i>The History of the Family</i> 3. <i>Population Studies</i>
	histoire économique et sociale	1. <i>The Journal of Economic History</i> 2. <i>The Economic History Review</i> 3. <i>Histoire Economie Société</i>
SOCIO		
	sociologie des organisations, politiques sociales, sociologie économique	1. <i>Socio-economic Review</i> 2. <i>Citizenship Studies</i> 3. <i>Global Networks</i>
	politiques sociales et modes de gouvernance	1. <i>Sociologie du travail</i> 2. <i>Négociations</i> 3. <i>Review of Social Economy</i>
SPO		
	politique suisse, formation de l'opinion, intégration européenne	1. <i>Revue suisse de science politique</i> 2. <i>European Journal of Political Reserach</i> 3. <i>European Union Politics</i>
	science politique, études européennes	1. <i>Journal of Common market Studies</i> 2. <i>European Foreign Affairs Review</i> 3. <i>Journal of European Integration</i>
	graphiques, méthodes qualitatives et quantitatives, infrastructure sciences sociales	1. <i>JCSS</i> 2. <i>FGS</i> 3. <i>SAS/Amstat</i>

SYINF		
	informatique (gestion des connaissances, interfaces homme-machine)	1. <i>IEEE Transactions on knowledge engineering</i> "dans notre domaine les revues servent plutôt d'archives, on consulte les actes de conférences, les working papers, etc. pour avoir des résultats récents.
	systèmes d'information	1. <i>ACM Transations of Information Systems</i> 2. <i>Communications of ACM</i> 3. <i>Ingénierie des Systèmes d'Information</i>

Sans réponse		
	"plusieurs"	?

- * - (a), (b), (c) : titres cités plusieurs fois
- Titres soulignés : revues en Open Access

Annexe 8

Prix de quelques périodiques cités par le corps professoral de la BSES⁷²

Revue	Prix de l'abonnement	Equivalent CHF (approx.) ⁷³
<i>Ingénierie des systèmes d'information</i>	€ 55.-	CHF 88.-
<i>Espaces et sociétés</i>	€ 61.-	CHF 98.-
<i>Revue suisse de science politique</i>	CHF 125.-	CHF 125.-
<i>Recherche et applications en marketing</i>	€ 80.-	CHF 128.-
<i>Revue de géographie alpine</i>	€ 82.-	CHF 131.-
<i>Histoire Economie Société</i>	€ 109.-	CHF 174.-
<i>ACM Transactions of Information Systems</i>	\$ 236.- (non membre, étranger)	CHF 307.-
<i>Annals of statistics</i>	\$ 240.- (ou \$ 30.- pour membre de l'assoc.)	CHF 312.-
<i>Journal of Marketing</i>	\$ 265.-	CHF 345.-
<i>Socio-Economic Review</i>	£ 153.-	CHF 352.-
<i>European Foreign Affairs Review</i> (Kluwer)	€ 277.-	CHF 443.-
<i>The Journal of Finance</i> (Blackwell)	£ 272.-	CHF 626.-
<i>Progress in Human Geography</i>	£ 355.-	CHF 817.-
<i>Political Geography</i>	€ 982.-	CHF 1571.-
<i>Journal of Accounting and Economics</i> (Elsevier)	€ 999.-	CHF 1598.-

⁷² Données brutes transmises par M. Jean-Blaise Claivaz, bibliothécaire au SEBIB que nous remercions de sa collaboration.

⁷³ Cours utilisés pour la conversion en Francs suisses : EUR /CHF : 1,6 - GBP/CHF : 2,3 - USD/CHF : 1,33

Annexe 9

D'accord - Pas d'accord

a - "Les prix des abonnements des principales revues traditionnelles de ma discipline sont corrects."

	tout à fait d'accord		d'accord *		pas d'accord		pas du tout d'accord		je ne sais pas		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%		%		
HEC et Sc. écon.	1	4.2	4	16.7	2	8.3	1	4.2	2	8.3	-	-	10	41.7
Sc. sociales	1	4.2	6	25.0	1	4.2	1	4.2	1	4.2	1	4.2	11	45.8
SYINF	-	-	-	-	1	4.2	-	-	-	-	1	4.2	2	8.3
Sans réponse	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4.2
Total	2	8.3	11	45.8	4	16.7	2	8.3	3	12.5	2	8.3	24	100
Remarques complémentaires de certains répondants :														
* : Cela dépend lesquels !														

b - "Les textes diffusés via l'Open Access ont une moins bonne visibilité que ceux publiés par les moyens traditionnels."

	tout à fait d'accord		d'accord		pas d'accord		pas du tout d'accord		je ne sais pas		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%		%		
HEC et Sc. écon.	4	16.7	-	-	2	8.3	2	8.3	2	8.3	-	-	10	41.7
Sc. sociales	3	12.5	4	16.7	2	8.3	1	4.2	1	4.2	-	-	11	45.8
SYINF	-	-	-	-	1	4.2	-	-	-	-	1	4.2	2	8.3
Sans réponse	-	-	1	4.2	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4.2
Total	7	29.2	5	20.8	5	20.8	3	12.5	3	12.5	1	4.2	24	100

c - "Les revues scientifiques en Open Access sont de moins bon niveau scientifique que les revues scientifiques traditionnelles."

	tout à fait d'accord		d'accord *		pas d'accord		pas du tout d'accord		je ne sais pas **		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%		%		
HEC et Sc. écon.	-	-	4	16.7	2	8.3	-	-	4	16.7	-	0	10	41.7
Sc. sociales	2	8.3	4	16.7	3	12.5	1	4.2	1	4.2	-	0	11	45.8
SYINF	-	-	-	-	1	4.2	-	-	-	-	1	4.2	2	8.3
Sans réponse	-	-	1	4.2	-	-	-	-	-	-	-	0	1	4.2
Total	2	8.3	9	37.5	6	25.0	1	4.2	5	20.8	1	4.2	24	100
Remarques complémentaires de certains répondants :														
* : C'est pour l'instant mon sentiment dans les domaines juridiques														
Cela dépend lesquelles !														
** : Mais a priori "oui" !														

d - "Publier un article dans une revue scientifique en Open Access est moins favorable à ma carrière que le publier dans une revue scientifique traditionnelle."

	tout à fait d'accord		d'accord *		pas d'accord		pas du tout d'accord		je ne sais pas		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%		%		
HEC et Sc. écon.	6	25.0	1	4.2	2	8.3	-	-	1	4.2	-	-	10	41.7
Sc. sociales	3	12.5	7	29.2	-	-	-	-	1	4.2	-	-	11	45.8
SYINF	-	-	2	8.3	-	-	-	-	-	-	-	-	2	8.3
Sans réponse	-	-	1	4.2	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4.2
Total	9	37.5	11	45.8	2	8.3	-	-	2	8.3	-	-	24	100
Remarques complémentaires de certains répondants :														
<i>*C'est pour l'instant mon sentiment dans les domaines juridiques</i>														

e - "Dans mon domaine, la réputation des revues scientifiques joue un grand rôle dans l'évaluation de la qualité des articles scientifiques qui y sont publiés."

	tout à fait d'accord		d'accord		pas d'accord		pas du tout d'accord		je ne sais pas		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%		%		
HEC et Sc. écon.	8	33.3	1	4.2	-	0	-	-	1	4.2	-	-	10	41.7
Sc. sociales	5	20.8	4	16.7	2	8.3	-	-	-	-	-	-	11	45.8
SYINF	1	4.2	1	4.2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	8.3
Sans réponse	1	4.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4.2
Total	15	62.5	6	25.0	2	8.3	-	-	1	4.2	-	-	24	100

f - "Il est possible de mettre sur pied un processus de validation des articles par les pairs fiable en Open Access."

	tout à fait d'accord		d'accord		pas d'accord		pas du tout d'accord		je ne sais pas *		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%		%		
HEC et Sc. écon.	4	16.7	1	4.2	1	4.2	-	-	4	16.7	-	-	10	41.7
Sc. sociales	2	8.3	5	20.8	1	4.2	-	-	3	12.5	-	-	11	45.8
SYINF	2	8.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	8.3
Sans réponse	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4.2	-	-	1	4.2
Total	8	33.3	6	25.0	2	8.3	-	-	8	33.3	-	-	24	100
Remarques complémentaires de certains répondants :														
* : <i>Mais ce serait bien si c'est possible</i>														
<i>Cela reste à démontrer</i>														

g - "Publier dans une revue scientifique traditionnelle assure une meilleure protection de mes droits d'auteur que publier en Open Access."

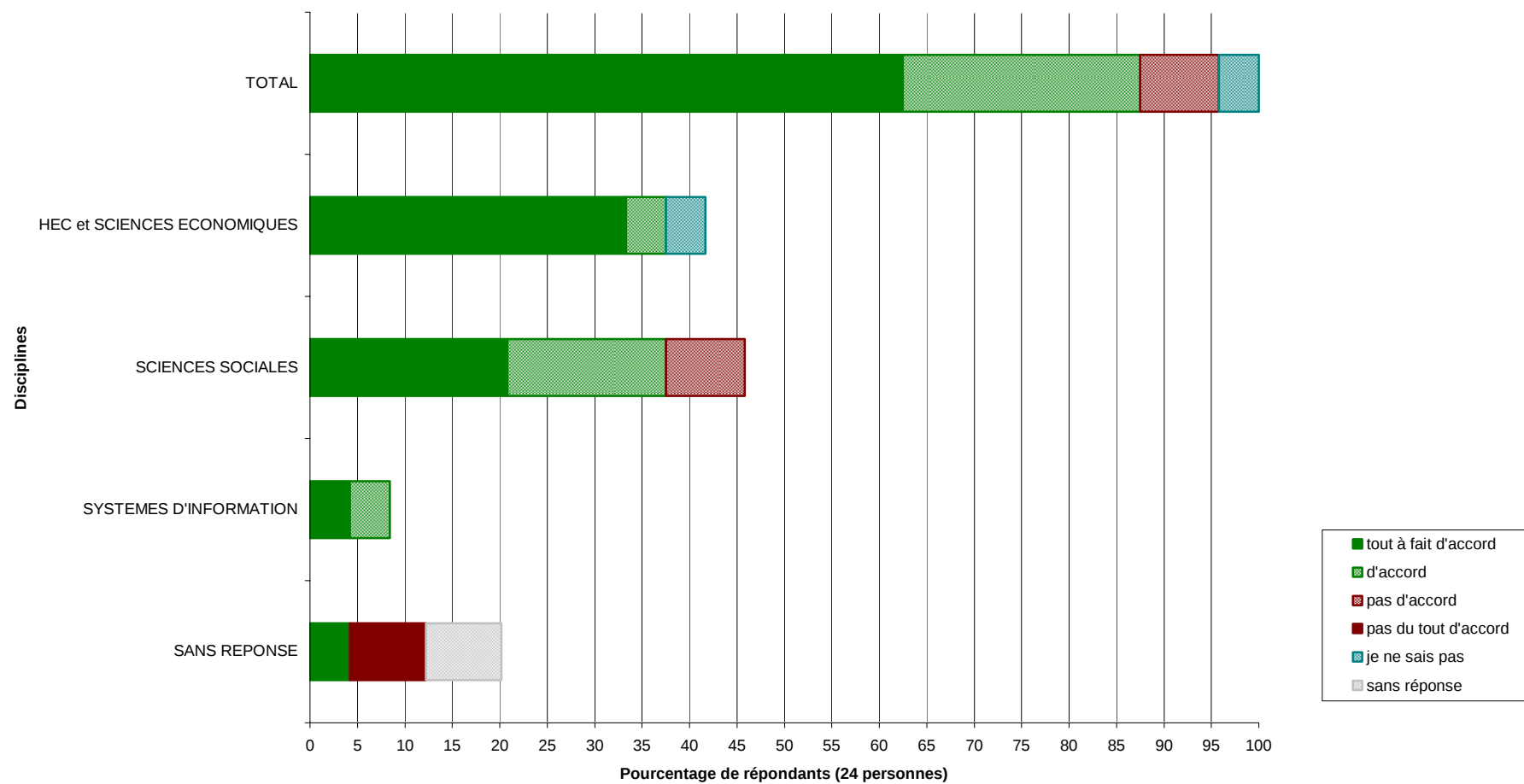
	tout à fait d'accord		d'accord		pas d'accord		pas du tout d'accord		je ne sais pas		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%		%		
HEC et Sc. écon.	-	-	1	4.2	3	12.5	2	8.3	4	16.7	-	-	10	41.7
Sc. sociales	-	-	4	16.7	1	4.2	-	-	6	25.0	-	-	11	45.8
SYINF	-	-	-	-	1	4.2	-	-	1	4.2	-	-	2	8.3
Sans réponse	1	4.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4.2
Total	1	4.2	5	20.8	5	20.8	2	8.3	11	45.8	-	-	24	100

h - "A terme, les revues scientifiques en Open Access vont remplacer les revues scientifiques traditionnelles."

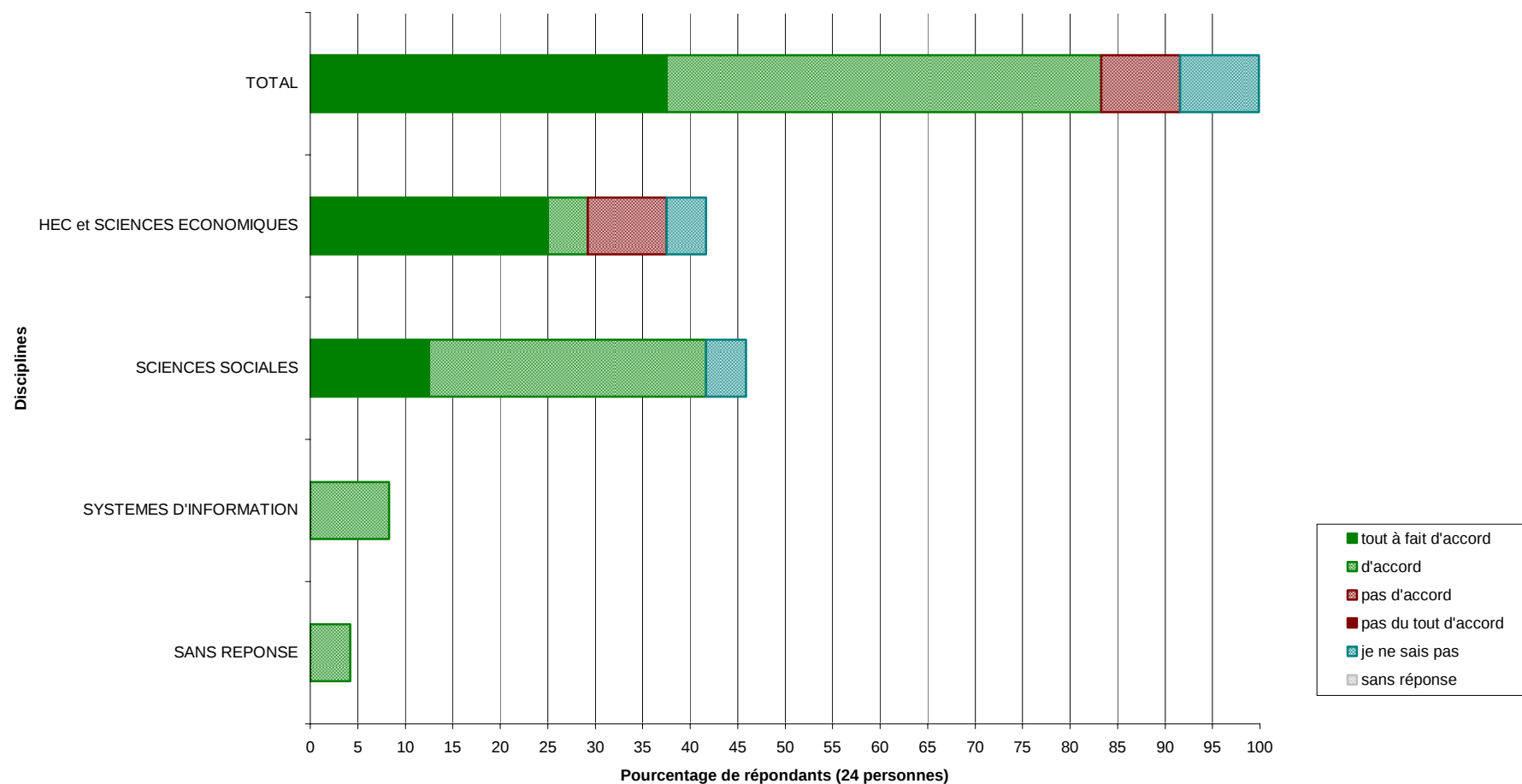
	tout à fait d'accord		d'accord		pas d'accord		pas du tout d'accord		je ne sais pas *		sans réponse		Total	
		%		%		%		%		%		%		
HEC et Sc. écon.	1	4.2	1	4.2	5	20.8	-	-	3	12.5	-	-	10	41.7
Sc. sociales	-	-	1	4.2	3	12.5	2	8.3	5	20.8	-	-	11	45.8
SYINF	-	-	2	8.3	-	-	-	-	-	-	-	-	2	8.3
Sans réponse	-	-	-	-	1	4.2	-	-	-	-	-	-	1	4.2
Total	1	4.2	4	16.7	9	37.5	2	8.3	8	33.3	-	-	24	100
Remarques complémentaires de certains répondants :														
* : Mais j'espère que non !														

Annexe 10

"Dans mon domaine, la réputation des revues scientifiques joue un grand rôle dans l'évaluation de la qualité des articles scientifiques qui y sont publiés"



"Publier un article dans une revue scientifique en Open Access est moins favorable à ma carrière que le publier dans une revue scientifique traditionnelle"



Annexe 11

Commentaires sur les avantages et les inconvénients de l'Open Access

▪ Avantages :
- Rapidité de la diffusion - Rapidité de la mise à disposition des résultats - Rapidité des recherches - Les revues actuelles servent plus à valider / certifier une recherche / un chercheur qu'à diffuser l'information. Les revues Open Access pourraient ramener l'intérêt sur le contenu. L'électronique devrait permettre une meilleure exploitation des textes (références croisées, liens hypertextes, recherche par le contenu, etc.)
▪ Inconvénients :
- Abondance de textes pas toujours bons - Contrôle de qualité moins fiable. Risque de prolifération de revues disparates et souvent redondantes - Nécessite la mise en place d'un label de qualité (referee process, etc.) des articles reconnu par la communauté ! - Il ne s'agit pas simplement d'Open Access, il s'agit de comprendre le média informatique pour accompagner le travail scientifique. Beaucoup [d'inconvénients] si on réduit le débat au simple Open Access, car alors de longs débats stériles sont devant nous et les années passeront

Annexe 12

**Bibliothèque Universitaire**
de Colmar

Contacts - Plan du site - Plan d'accès

BU à distance

Le B.A.-BA de la BU

Documents "ressources"

INFOS BU

Bases de données
ACS
AIP APS
Amalysnews
Année philologique
Business Source
Premier + Econlit
Delphes
Europresse
Electre
Francis
Jurisclasseur
Kompass Europe en ligne
Lamyline Reflex
Nutriaa
Pascal
Techniques de l'Ingénieur
Science Direct
Siria
Universalis

Le Projet Personnel Professionnel (PPP)

KOMPASS EUROPE EN LIGNE
Base de données recensant les entreprises de 25 pays européens

Accès à la base

Chemin d'accès :

- Via le site web du SCD : <http://www.scd.uha.fr> (Rubrique *Ressources électroniques*)
- Directement à l'adresse suivante : <http://www.kompass.com/ip>

Droit d'accès :

- Les adresses IP des ordinateurs du campus Colmar - Mulhouse sont reconnues automatiquement. Vous n'avez donc pas besoin d'identifiant et de mot de passe.
- 20 à 25 utilisateurs peuvent consulter la base en même temps.

Abonnement

- Durée : du 20 janvier 2005 au 19 janvier 2006
- Coût : 6049,368 € TTC

Contenu de la base

Cette base de données recense les entreprises (du moins un certain nombre...) de 25 pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) avec :

- leurs **coordonnées** (adresse postale et électronique, téléphone, fax, etc.),
- leur **profil**, à savoir des informations générales (date de création, effectif, forme juridique, CA, etc.), les noms des dirigeants, leurs produits et services (savoir-faire, marques, export).

La mise à jour est réalisée selon les informations fournies par l'entreprise.

La recherche peut se faire par produits et services, raison sociale, marques, noms de dirigeants ou bien en croisant différents critères (géographique, d'activités, etc.).

Fiche créée en juillet 2005

Source : <http://xmodels.uha.fr/SCDColmar-InfosBU/pages/SCDColmar-InfosBU6665.asp>